COURANT ★ ALTERNATIF

# Courant ★ alternatif

- ÉTAT D'URGENCE : L'EXCEPTIONNEL RISQUE DE DEVENIR LA RÈGLE
- CORSE : BILAN DU MOUVEMENT NATIONALISTE
- LIBYE : LA DESCENTE AUX ENFERS

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N°257 | FÉVRIER 2016 | 3 €



## Une seule urgence... virer les capitalistes



## COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore – BP 81213 – 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à **Caen**

La commission journal de février aura lieu à **Limoges**

## POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

| | |
|---|---|
| ☐ 10 numéros + hors séries | 30 euros |
| ☐ Sans les hors séries | 25 euros |
| ☐ Tarifs reduits (pour les fauchés) | 18 euros |
| ☐ En soutien | + de 30 euros |
| ☐ À l'essai (3 numéros) | 5 euros |
| ☐ Un numéro sur demande | GRATUIT |

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

## CONTACTER LOCALEMENT
### l'Organisation Communiste Libertaire


**ALSACE**
oclstrasbourg@gmail.com

**AUVERGNE**
ocl-Moulins@orange.fr

**BRETAGNE**
oclnantes@free.fr

**CHAMPAGNE-ARDENNES**
OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

**ÎLE DE FRANCE**
oclidf@riseup.net

**LIMOUSIN**
ocl.limoges@voila.fr

**MIDI-PYRÉNNÉES**
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

**NORD**
• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée, BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr
•Lille : ocl-nord@gmail.com

**NORMANDIE**
ocl-caen@orange.fr

**PAYS BASQUE**
ocl-eh@orange.fr

**PERIGORD/QUERCY**
ocl2446@yahoo.fr

**POITOU-CHARENTES**
• ocl-poitou@orange.fr
• oclcognac@ymail.com

**RHÔNE-ALPES**
• Lyon : "courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
• Valence :
ocl-valence@riseup.net

**SUD-EST**
Grasse : ocl.se@sfr.fr

**CONTACTS**
Figeac, passer par
oclibertaire@hotmail.com




## SOMMAIRE



## CORRESPONDANCE


OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com


Pour plus d'informations, visitez notre site

**http://www.oclibertaire.lautre.net/**


COURANT ALTERNATIF
février 2016
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0620G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé




Après les attentats de Paris, F. Hollande : en chef de la nation, décrète que la France est en guerre contre le terrorisme. L'état d'urgence est aussitôt décrété. Certes, il n'a pas l'accent « Pagnolesque » de Pasqua ancien ministre de l'intérieur, qui en 1986 prévoyait déjà de « terroriser les terroristes », ni la hargne de Poutine parlant des tchétchènes en 1999 : « Nous poursuivrons les terroristes partout [...] Si on les prend dans les toilettes, eh bien, excusez-moi, on les butera dans les chiottes ». Aussi, le Président flanqué de son martial et viril premier ministre et autres acolytes, s'en vont guerroyer depuis l'Élisée. Après l'Afghanistan et l'Irak, ils bombardent en Libye, au Mali, en Syrie et prochainement de nouveau en Libye contre Daesh.

Ici, ils protègent la France et sécurisent les français disent-ils. Malgré les protestations de La Ligue des droits de l'homme qui déplore : « une grave atteinte aux libertés fondamentales », malgré JJ. Urvoas député PS, qui constate : « l'essoufflement et l'extinction progressive de l'intérêt des mesures », F. Hollande a confirmé qu'il prolongeait l'état d'urgence pour trois nouveaux mois, au prétexte que la menace terroriste n'a pas diminué. L'angoisse protectrice est telle, qu'un projet de loi du gouvernement prévoit même « d'accroître considérablement les pouvoirs de la police ». Des mesures qui n'empêcheront pas un terroriste décidé, d'agir, mais ouvrent la porte à tous les abus et à toutes les dérives. Il en va de même pour la déchéance de la nationalité pour les binationaux ! Malgré les soubresauts provoqués dans la majorité et même jusqu'au sein du gouvernement, Hollande, Valls et les politiciens les plus réacs de droite comme de gauche, admettent que la mesure sera peu efficace et uniquement symbolique. En 2010 répondant à Sarkozy après son discours de Grenoble, Hollande déclarait : *« attentatoire à ce qu'est finalement la tradition républicaine et en aucune façon protecteur pour les citoyens »*. Impressionner et rassurer l'électeur, est ce qu'ils recherchent. L'état d'urgence comme la déchéance de la nationalité ou d'autres mesures à venir ne sont que des outils prêtes à l'emploi dans la constitution. La crise que traverse l'économie conduit la bourgeoisie à en faire usage pour défendre ses intérêts de classe comme elle accroît ses forces de répressions et militarise la société.

L'état d'urgence cache des tas d'urgences, lit-on ici ou là ! Et, en effet, les pouvoirs répressifs dont l'État se dote, servent les petites urgences du patronat. Si « quelqu'un a un comportement radicaliste, le devoir du chef d'entreprise, comme tout citoyen, c'est de signaler à la police ce comportement... Nous avons recommandé à nos adhérents d'être vigilants sur des dérives radicalistes dans les entreprises » a déclaré le vice président du MEDEF. En effet, quoi de plus naturel, qu'une collaboration étroite entre chefs d'entreprise et services de renseignements, que la délation contre tout salarié dont les idées ou le comportement seraient « suspects ». L'État policier permettra– sans rapport avec l'islam – s'il existe des raisons sérieuses de penser qu'un comportement constitue un danger pour la sécurité et l'ordre public, aux forces policières dotées de pouvoirs énormes de neutraliser et réprimer toute volonté potentielle de contester l'ordre social, dans et hors de l'entreprise. C'est donc bien l'ensemble de la classe ouvrière qui est menacée par l'état d'urgence constitutionalisé et permanent que le gouvernement socialiste impose.

Autre urgence patronale où le président et son gouvernement savent se montrer fermes et prendre les mesures adaptées : la guerre que conduit le patronat contre les travailleurs. Hollande, toujours secondé de son fidèle M. Valls : « qui aime les patrons et l'entreprise », flanqué d' E. Macron qui déclare au forum économique de Davos : « *«La vie d'un entrepreneur, elle, est bien souvent plus dure que celle d'un salarié. Il ne faut jamais l'oublier»*, partent en guerre contre... le chômage. Or depuis que Hollande est élu, Pôle emploi enregistre 670.000 chômeurs de plus en catégorie A (sans aucun travail) et 1,12 million de plus si on inclut ceux qui ont eu une activité réduite. Cela fait plus de trois ans que les gouvernements socialistes traquent le chômage, et pendant que les patrons engrangent des milliards et licencient, ce sont surtout les chômeurs qui sont traqués et rayés des listes de pôle emploi. Rappelons que F. Hollande a conditionné sa candidature de 2017 à une inversion de la courbe du chômage.

« Face à une conjoncture économique incertaine il faut proclamer un état d'urgence économique et social » proclame le président, lors de ses vœux 2016. Dans son plan présenté le 18 janvier, aux milliards déjà distribués au MEDEF, il ajoute une nouvelle prime de 1 000 à 2 000 euros pour chaque embauche dans les très petites entreprises. Dans la foulée, il annonce le dégagement d'un milliard d'euros pour financer 500.000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi, « afin de mobiliser tous les acteurs !» A 16 mois de son échéance électorale, le Président a dû préciser que « ce dispositif n'était pas un artifice statistique », visant à faire baisser le taux de demandeurs d'emploi. C'est lui qui le dit ! Et puis, il y aura la loi de la ministre du Travail, El Khomri, qui poursuit le détricotage du Code du travail entamé voici peu par E. Macron pour faciliter la tâche des patrons : CDI, 35 heures, indemnités prud'homales, exonérations de cotisations sociales etc. Autant d'urgences patronales à satisfaire contre les salariés. Des naïfs espéraient encore qu' un gouvernement dit de « Gauche » arrêterait l'hémorragie des licenciements : EDF 4000, SNCF 1400... Qu'il augmenterait les bas salaires, les petites retraites, le SMIC... Bref qu'il viendrait en aide aux plus démunis, à ceux qui peinent à vivre décemment, pire, sont dans l'urgence de survivre : 8 millions de pauvres ! Mais Hollande n'a rien à faire de cette urgence-là. Représentant des intérêts de la bourgeoisie, il a pour rôle de répondre au besoin du capital Français et aux exigences du patronat, pour faciliter leurs affaires et les profits des actionnaires. L'état d'urgence et le renforcement policier permettra à la bourgeoisie, au patronat et au gouvernement de neutraliser et réprimer toute opposition à leur politique, de stigmatiser les étrangers et faire accepter les mesures antisociales, en entretenant un climat de peur, de chantage du chômage et par la suspicion du terroriste.

L'urgence n'est pas tant de lutter contre l'état d'urgence en lui même, mais de lutter contre les guerres impérialistes que mène la France et qui massacrent des peuples. De lutter contre les mesures que nous imposent le patronat, avec l'aval du gouvernement et avec l'acquiescement des confédérations syndicales qui redoutent tout autant les débordements et les prochaines révoltes sociales, qui ne manqueront pas de se produire. De lutter pour défendre et reconquérir des acquis sociaux. Bref ! l'urgence pour la classe ouvrière et les prolétaires c'est de virer les capitalistes. Il n'y a pas d'autre alternative.

*OCL Caen le 29 01 2016*

# Etat d'urgence : l'exceptionnel risque de devenir la règle




***L'état d'urgence est prolongé et risque de l'être encore ... jusqu'aux élections de 2017 à moins que la nouvelle loi antiterroriste révisant la procédure pénale, qui devrait être votée en mars, satisfasse le pouvoir et ses flics. Néanmoins, l'état d'urgence ne sera plus exceptionnel mais une donnée inscrite dans notre constitution (1).***

### Un bilan transitoire de l'état d'urgence absolument «stupéfiant»

Du 14 novembre au 22 janvier, il y a eu 3189 perquisitions administratives dont environ la moitié a eu lieu de nuit ; autre chiffre significatif traduisant l'activité des flics : 406 assignations à résidence. Ensuite, le pouvoir s'est gargarisé de chiffres qui pouvaient laisser à penser à l'efficacité de cet état d'urgence au regard de la lutte antiterroriste : 200 poursuites judiciaires engagées, 382 interpellations dont 332 gardes à vue, 541 armes saisies dont 41 de guerre, etc.. En fait, ces chiffres recouvrent dans leur immense majorité des délits liés au trafic voire la consommation personnelle de drogues (bien souvent du cannabis), à des vols ou recels, à des infractions à la législation des armes, etc.. Nos sécuritaires justifient ces chiffres et défendent ce bilan en avançant la porosité entre radicalisme, terrorisme et économie souterraine. Or, il suffit de prendre connaissance du nombre d'infractions liées au terrorisme pour constater que cette argumentation ne tient pas une seconde : 25 infractions, seulement, liées au terrorisme ont été relevées dont 21 délits d'apologie du terrorisme (punis par la loi récente de 2014), apologie faite le plus souvent sur les réseaux sociaux. Il reste donc seulement 4 procédures pour terrorisme transmis au parquet antiterroriste de Paris, qui, s'il est surchargé de travail, ne l'est pas grâce à cet état d'urgence. On peut même avancer qu'il n'y avait pas besoin d'état d'urgence pour obtenir ces 4 procédures, l'application des dernières lois sécuritaires devait largement suffire. A ce jour, une seule personne est inculpée pour terrorisme.

Maintenant il est intéressant de constater que ces perquisitions ont été essentiellement menées dans les premières semaines avec une moyenne de 120 par 24 heures, alors que nous en sommes actuellement à moins de 20. D'autre part, la moitié des perquisitions a été menée sur la base d'informations fournies par les services de renseignement. Celles-ci furent effectuées de nuit avec l'appui des forces d'intervention qui n'ont pas hésité à casser, entre autres, les portes d'entrée ! L'autre moitié des perquisitions a été menée à l'instigation des flics, gendarmes sur des objectifs non prioritaires n'ayant rien à voir avec le djihadisme.

A ce propos, nous apprenons du 2ème rapport de la commission parlementaire de contrôle sur l'application de l'état d'urgence qu'une partie des perquisitions aurait été décidée après exploitation du FSPRT (Fichier de traitement des signalés pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste), un fichier secret, nouveau, créé en mars 2015 et recensant les personnes signalées pour radicalisation. Il ne s'agit donc plus du fameux fichier «S» (voir CA 256) qui a disparu des radars.

Concernant maintenant les contestations en justice des assignations à résidence, les juges administratifs ont prononcé 6 suspensions, une suspension partielle et une annulation. A noter que 17 assignations à résidence contestées en justice administrative ont été abrogées par le ministre de l'Intérieur à la dernière minute avant la décision du tribunal ; l'Etat ayant eu peur de se faire désavouer. 15 affaires ont été portées devant le Conseil d'Etat et pour la première fois depuis la proclamation de l'état d'urgence, le Conseil d'Etat a décidé, le 22 janvier, de suspendre une assignation à résidence et a condamné l'Etat à verser 1500 euros à la personne concernée dans une affaire rocambolesque digne des pieds nickelés. Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, s'en est félicité en déclarant que c'était la preuve que nous étions toujours dans un Etat de droit (administratif ?)...

### La fonction actuelle de l'état d'urgence

Alors, l'état d'urgence et sa et ses prolongation(s) futures n'ont pas pour fonction première et principale d'éradiquer le terrorisme. Il est difficile, même si Cazeneuve dit le contraire, de prévenir les actes de terrorisme sur le «modèle» du 13 novembre car «les mesures de sécurité ne sont efficaces qu'après coup, et que le terrorisme est, par définition, une série des premiers coups» (2)

Après un tel bilan, certains, à Gauche, espéraient que l'état d'urgence allait s'arrêter le 26 février. Dès début janvier, JJ Urvoas, député PS, rapporteur de la commission parlementaire, déclarait, à la vue du bilan, que la prolongation de l'état d'urgence ne semblait pas justifiée. Et pourtant, 15 jours après, nous étions sûrs que nous en avions encore pour au moins 3 mois. Il faut dire que Valls a placé la barre très haute en déclarant à la BBC que l'état d'urgence serait prolongé « jusqu'à ce qu'on puisse se débarrasser de Daech ». Il semble que cet argumentaire soit la base pour justifier l'une des stratégies possibles envisagées par Hollande de prolonger l'état d'urgence jusqu'aux élections de 2017. Dans 3 mois, nous serons à la veille de l'Euro de football...

*(1) Nous ne reviendrons pas ici sur la déchéance de la nationalité possible pour les binationaux qui sera prochainement inscrite dans la Constitution, ce thème ayant été traité dans notre numéro 256.*

*(2) extrait du texte « de l'état de droit à l'état de sécurité » par Giorgio Agamben publié dans Le Monde du 24 décembre 2015*

qu'il faudra protéger car, évidemment, ce sera une cible potentielle des djihadistes. De toute façon, la stratégie électoraliste prioritaire d'Hollande est de suivre au plus près l'opinion publique sondée chaque semaine. Nous en sommes encore à 2/3 des citoyens français en âge de voter qui se déclarent favorables à la prolongation. Les grands médias mais aussi les actes individuels de fous de Dieu (ou pas d'ailleurs) ou supposés tel, sont là pour entretenir les braises de la peur. Mais en absence d'actes de terreur nouveaux sur le territoire français, Il est toujours possible que cette peur, justifiée juste après le 13 novembre mais bien entretenue depuis, baisse d'intensité et passe clairement au second plan des préoccupations des français après bien évidemment le chômage. Dans ce cas, Hollande pourra toujours changer de stratégie en s'appuyant sur la nouvelle loi modifiant le code de procédure pénale nous faisant glisser dans un Etat permanent de plus en plus policier.

### Future extension des pouvoirs de la police et du Parquet

Malgré la succession de lois antiterroristes depuis 20 ans, un projet de loi vient d'être transmis par le gouvernement au Conseil d'Etat pour avis.

Ce projet de modification du code de procédure pénale ne devrait pas être prêt avant le 10 février. Le pouvoir ne parvenant donc pas à le faire adopter avant la fin de l'état d'urgence prévue initialement le 26 février, il semblait évident que cet état d'urgence serait prolongé car la fonction assignée à cette nouvelle loi sera de donner des outils performants au parquet, aux préfets et à la police afin de «réduire la nécessité de l'état d'urgence».

D'après *Le Monde* qui a pu consulter cet avant-projet, il s'agit de faire passer des procédures qui sont aujourd'hui d'exception dans le droit commun. Un exemple : les perquisitions de nuit qui pourront être ordonnées par le préfet dès l'enquête préliminaire dans des affaires de terrorisme (ou supposées comme tel !), y compris dans les logements et seront même possibles de façon préventive lorsqu'il s'agira de «prévenir un risque d'atteinte à la vie ou à l'intégrité physique».

Les flics devraient, à la seule demande d'un préfet, pouvoir fouiller les bagages, les voitures et contrôler l'identité de n'importe qui, n'importe où et à tout moment. Il fallait jusqu'ici une présomption d'infraction ou une autorisation d'un parquet sur un périmètre délimité et une durée limitée. Aujourd'hui, les flics et gendarmes peuvent retenir une personne sans pièce d'identité pendant 4 heures. Cette retenue devrait être étendue à toute personne, même mineure, en possession d'une pièce d'identité et hors la présence d'un avocat. D'autre part, l'utilisation des armes à feu par les pandores devrait dépasser largement l'actuelle «légitime défense». N'oublions pas non plus

Nous reviendrons sur ce projet de loi le mois prochain, mais son tempo par rapport au 26 février et la crainte de l'Elysée dans la survenue d'un nouvel attentat explique en partie la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 26 mai.

### Vers un nouveau mode de gestion de l'Etat ?

Il est encore trop tôt pour répondre à cette question. Notons que c'est la première fois qu'un président de la République soit aussi impopulaire battant d'ailleurs son prédécesseur Sarkozy à tel point qu'il ne devrait même pas se qualifier pour le second tour de la présidentielle de 2017 ; une première ! Pour un homme d'Etat qui voudrait avoir l'envergure d'un Mitterrand, cela en est trop !

Alors, cela doit expliquer en partie l'état d'urgence, la déchéance de la nationalité, ... la répression et le contrôle exercés par l'Etat en général alors que celui-ci n'est pas réellement menacé que ce soit par des mouvements sociaux d'ampleur nationale cruellement absents et même par le terrorisme djihadiste. Malheureusement pour ces «socialistes», assurer la sécurité par une augmentation du pouvoir des flics et de l'administratif n'est pas payant électoralement car le bon peuple préfère toujours l'original – le FN et la Droite dure- que la photocopie socialiste même si en la matière la technologie a fait d'énormes progrès. Les socialistes gèrent toujours l'Etat pour faire ce que la Droite n'aurait pas pu se permettre sans d'importantes mobilisations. Il est certain, dans la période actuelle, que l'Etat a besoin de se légitimer autrement. C'est ainsi que la gestion de l'Etat tend à se faire par la peur et la remise en cause de certains aspects de l'Etat de droit qui glisse vers un Etat de type policier. Mais nous ne vivons pas (encore ?) dans une démocrature.

Seule la montée de mouvements sociaux sur des bases de classe demeure nécessaire pour reprendre espoir de vivre dans un monde meilleur. Mais, en attendant, même si nous ne faisons pas que d'attendre, nous devons nous mobiliser contre cet état d'urgence et aussi contre la guerre que mène ce qui reste de la puissance à caractère colonial française au Moyen Orient, en Afrique, guerre qui a débuté bien avant les premières attaques de Daech sur le sol français. N'oublions jamais que la plupart de ces guerres (depuis la première guerre du Golfe en 1990) ont été menées par le pouvoir aux mains de ces va-t'en-guerre que sont les «socialistes».

*Denis, Reims le 25 janvier 2016*

### L'état d'urgence encore détourné contre les exilé-e-s à Calais

**L'état d'urgence avait été détourné une première fois par la préfète du Pas-de-Calais contre les exilé-e-s, par un arrêté du 1er décembre 2015 punissant de 6 mois de prison et 7500 € d'amende le fait de se trouver à pied le long de la rocade menant au port.**

**Il l'est à nouveau par un arrêté du permettant l'expulsion d'une partie des habitant-e-s du bidonville sur une bande de 100 mètres le long de la rocade autoroutière et de la route de Gravelines. Selon certaines rumeurs, l'évacuation sur une bande de 100 mètres le long du chemin des Dunes serait prévue par la suite. Rappelons que le lieu où se trouve le bidonville a été vendu aux associations comme un endroit où la présence des exilé-e-s serait tolérée, pour les faire participer à l'évacuation extrajudiciaire des squats et campements qui existaient auparavant.**

**L'évacuation de cette bande de 100 mètres le long de la rocade et de la route de Gravelines avait été annoncée par la préfète le 8 janvier, sans le moindre début de justification légale. L'arrêté du 19 janvier vient combler ce manque d'apparence et permettre l'expulsion des personnes qui refusent de partir. L'état d'urgence s'avère encore une fois un outil à la disposition des préfets pour légaliser des pratiques arbitraires.**

***Source : passeursdhospitalites.wordpress.com***

## Etat d'urgence, Air France, Goodyear, Notre-Dame-des-Landes... Une justice de classe au service de l'État et du patronat

L'état d'urgence n'est en rien une verrue sur un corps sain que serait le système dans lequel nous vivons. Ce n'est pas une tumeur maligne que l'on pourrait gratter à coups d'appels à la démocratie afin de rendre présentable le système de merde qui nous gère : le capitalisme.

L'état d'urgence fait intrinsèquement partie de nos systèmes politique et économique. Il en est un élément essentiel pour assurer l'ordre et la domination dès que ceux-ci sont remis en cause.

Nous sommes en guerre, disent-ils. Oui, depuis des années ! Avec les guerres coloniales, celles du Golfe et d'Afghanistan, les interventions militaires en Afrique, ayant pour seul but d'assurer la domination des puissances impérialistes et le contrôle des ressources, surtout pétrolière.

Gageons que si cessaient les interventions militaires aux quatre coins du monde, que si les forces israéliennes quittaient les territoires occupés et que si les forces policières cessaient leurs interventions racistes dans les « quartiers », le terrorisme en prendrait un coup dans l'aile. Mais ne rêvons pas. La guerre menée par la bourgeoisie avec l'aide de l'état d'urgence, elle est aussi intérieure, contre nous, contre les salariés et les chômeurs, les syndicalistes, les zadistes et autres empêcheurs potentiels ou réels d'exploiter en rond.

Il y a les 2 900 suppressions de postes, mais, face à cela, la réaction légitime des travailleurs et deux chemises déchirées. Il y a les 1 173 suppressions de postes, mais aussi, en face, une action ouvrière classique et deux cadres qui repartent comme ils sont venus.

Il y a la confiscation de terres au profit de quelques groupes capitalistes, mais également, en face, d'importantes manifestations de paysans, d'habitants et de nombreuses actions collectives.

Air France, Goodyear, Notre-Dame-des-Landes : qu'ils soient salariés du service public ou du privé, de l'industrie ou des services, qu'ils soient paysans ou porteurs d'une autre façon de vivre et de travailler, c'est au prix fort que l'État et ses alliés du CAC 40 entendent leur faire payer leur résistance à l'exploitation, aux expulsions, à la confiscation de leurs moyens d'existence. La stratégie est bien rodée : les patrons appellent le préfet qui envoie sa police. S'ensuivent les interpellations et les assignations en justice, les réquisitoires diffamants et la criminalisation de la lutte. A ce moment précis, l'« Etat de droit » tombe le masque. Il se donne à voir pour ce qu'il est en réalité c'est-à-dire le droit de l'Etat à briser quiconque entraverait la bonne marche des affaires du patronat. Et si d'aventure la cour se révèle trop « faible » dans sa condamnation, le parquet fait appel, et réclame la tête des rebelles.

Ces manières de faire ne sont qu'un rappel à l'ordre politique. Elles cherchent à tuer l'espoir chez celles et ceux qui auraient l'envie de relever la tête, dans une période où le ras-le-bol social est profond et les réactions qu'il pourrait engendrer relativement imprévisibles. Car si les médias prennent soin de ne surtout pas en parler, de très nombreuses luttes se déroulent partout sur le territoire. Des luttes souvent isolées et encore parcellaires, mais qui pour certaines durent et gagnent ! Les massacres survenus dernièrement à Paris ont offert l'opportunité à des politiciens charognards d'accroître jusqu'au délire l'arsenal sécuritaire, bien moins dans l'espoir d'attraper le terroriste que dans le but de criminaliser toute contestation sociale, comme ce fut le cas dès la tenue de la « COP 21». C'est maintenant le tour des ouvriers de Goodyear d'en faire la douloureuse expérience. Dans ce contexte, on ne peut que se demander : qui seront les prochains sur la liste ?

En période d'esbroufe institutionnelle, de destruction du droit du travail, d'osmose décomplexée entre capital et pouvoir politique, d'alliance objective entre « démocraties » et dictatures sur fond de discours guerrier, il est urgent de se solidariser avec toutes celles et tous ceux qui osent s'engager dans la seule voie possible : celle du conflit social. Si nous sommes solidaires des travailleurs d'Air France, de Goodyear et d'ailleurs, si nous le sommes également des paysans et des habitants de Notre-Dame-des-Landes, nous savons par ailleurs que c'est le capitalisme, avec son cortège de désastres sociaux et écologiques, qui est la seule cause des maux qui les accablent, qui nous accablent tous et toutes.

Et, contrairement à ce que les politiciens de tous bords affirment, il y a bien une alternative à la barbarie qui chaque jour nous rattrape. Elle se construit et se construira uniquement par la lutte et la solidarité de classe, sur nos lieux de travail, nos lieux de vie, dans la rue et nulle part ailleurs. Repeindre le capitalisme et la démocratie parlementaire en rose ou en vert, non merci !

***Organisation communiste libertaire - Poitou***
ocl-poitou@orange.fr







# Mobilisation générale à Notre-Dame-des-Landes

*Malgré un remarquable blocus du périphérique nantais par 15 000 anti-aéroports et 400 tracteurs le 9 janvier, le juge a donné deux mois aux habitants historiques pour partir. Refus déterminé des paysans et réactivation élargie des réseaux et collectifs locaux solidaires, actions de désobéissance civile et sabotages (7 camions d'une filiale de Vinci incendiés à Limoges) sont les premières réponses.*

Le 27 février prochain, tout le mouvement anti-aéroport se mobilise pour arracher au pouvoir politique un nouveau sursis à l'inexorable avancée judiciaire. Avec le calendrier de 2017 (élections présidentielles et une DUP obsolète), les porteurs du projet sont eux-aussi contraints à l'action.

Nous publions ici une partie d'un texte du ZAD News (bulletin du 24/01/16). Au-delà de la dénonciation d'une pétition de riverains anti-zadistes – pétition initiée par un couple de maraîchers spéculateurs immobiliers – ce texte pose deux questions centrales. Comment reproduire en 2016 la solidarité qui, en 2012, avait permis de résister à César ? Quelles conditions indispensables pour construire un avenir pérenne à ce laboratoire d'utopies collectives, si nécessaire en cet état d'urgence?

### La situation actuelle sur la ZAD et en général

(Acheter deux maisons en 73, en prévision d'une juteuse revente à l'Etat plus tard, ça ne marche pas toujours quand une lutte bloque un projet; le couple L., à la situation sociale confortable, l'apprend à ses dépens).

.../...Manipulés par les Mustière, Retailleau and Co, et probablement dans l'espoir d'une compensation financière, les L. ont depuis entrepris une campagne de dénigrement (dans la presse).../...(et) se sont mis à inventer toute une série de mensonges sur des exactions, .../... des témoignages aberrants sur de pseudo caches d'armes et d'explosifs. Provocation grossière...

Dans la nuit (du 22/01/16), en parallèle d'une fête non loin de là, leur maison est dégradée. ./... Outre un gros bordel et un peu de casse, les murs sont recouverts de graffitis vengeurs à la gloire de la ZAD. C'est tout ce qui leur manquait pour être crédibles!

S'il s'agit d'une mise en scène .../...il sera très difficile de le démontrer. Toutefois ce ne serait pas la première fois qu'une telle machination est montée. On se souvient du pauvre vigile tabassé et brûlé vif par de vilains zadistes.../... L'histoire avait fait la une de tous les journaux à quelques jours de la manif de réoccupation (14/11/12). Etrangement aucun certificat médical ni trace de ce fameux vigile ne furent jamais retrouvés par les journalistes qui cherchèrent un bon bout de temps...

Si malheureusement il s'agit d'un geste maladroit de quelques un-es de chez nous qui auraient réagi avec colère ../..., alors c'est une erreur lourde de conséquences pour nous tou-te-s. C'est humain comme réaction, certes. Mais c'est humain comme un bourre-pif à la sortie d'un bar .../...on peut comprendre mais (c'est) la triste réalité de l'incapacité humaine à sortir des lois du talion.../...

En attendant.../... le résultat est là. Cette action ne leur porte aucun préjudice, bien au contraire il sert directement les L. mais aussi les Mustière, Retailleau et (autres nuisibles)!

**Renouer le dialogue**

Qu'il s'agisse d'une fine mise en scène ou d'une grossière maladresse, il nous faut désormais plus que jamais renforcer les liens avec nos voisins, et régler nos différents. Pas parce que nous voulons avoir une bonne image, loin de là, mais parce que notre objectif est l'abandon du projet et la pérennisation de la ZAD. Et cela ne pourra se faire sans le soutien du tissu local, on ne construit pas un avenir en guerre avec ses voisins! Il ne s'agit aucunement de renier qui nous sommes, il s'agit au contraire de savoir l'expliquer. Non seulement de faire taire les rumeurs et les légendes qui finissent toujours par devenir des vérités faute de discours contraires, mais surtout d'apprendre à se comprendre et à réussir à vivre ensemble, peu importent nos différences.

**Résister?**

Résister ne se résume pas à attaquer les agents du capitalisme et sa force policière. Résister, c'est créer.../... non seulement les (réseaux) .../... (mais aussi) les liens qui soutiendront et étendront ces réseaux.../... La grande majorité ne se situe dans aucun des deux camps et la subversion consiste justement en notre capacité à faire basculer cette population dans notre camp, à briser les clichés et les tabous qui les aliènent. Si nous ne sommes pas capables de construire un dialogue dénué de passion et d'à-priori avec nos voisins puis de passer des contrats sociaux avec eux (la gestion des routes en étant l'exemple le plus récurrent), alors nous ne saurons jamais exporter nos idéaux au-delà des frontières partisanes et la ZAD restera une enclave temporaire!

En 2012, lorsque les flics ont attaqué la zone, c'est l'union des composantes de la lutte qui a permis de repousser l'invasion.../... La communication a également joué son rôle, permettant une opinion publique.../... favorable. Surtout le fait de trouver refuge chez les habitant-e-s dit-e-s « historiques » nous a permis de tenir le terrain sans devoir sortir de la zone (pour rappel nos lieux de vie étaient détruits).Et ce que personne n'avait prévu,.../... c'est que la solidarité s'organiserait aussi dans les bourgs alentours .../... en nourriture et logistique!

César pensait pouvoir s'attaquer aux squatteurs, persuadé que les diverses opérations de dénigrement avaient suffit .../.... Raté, l'opération spectaculaire avait alors rencontré un appui à l' opposition inattendu, aussi bien au niveau local pour le tout début que national peu après.

**César change de tactique**

Il s'attaque aux historiques par le biais juridique en espérant que cette forme perfide choquera moins l'opinion.

L'opération juridique qui est actuellement menée contre les habitants dit-e-s « historiques » est tout aussi importante et violente que celle de 2012. Plus que jamais en ce moment, ils-elles ont besoin de notre soutien. S'ils-elles devaient partir, la ZAD perdrait.../... (en) diversité,.../... (en) force de subversion et richesse collective.

**Que faire?**

Il n'est pas aisé de résister à cette nouvelle attaque. Relativement identifié-e-s et donc surveillé-e-s à l'extérieur, il est difficile d'agir actuellement quand on vit sur zone. Et dans cette opération nul lieu physique à défendre, une grande partie se jouant sur des pressions extérieures. Un enjeu plus entre les mains des soutiens que des habitant-es.

Il ne faut pas pour autant s'en tenir à cela. Résister épouse bien d'autres formes et à chaque situation correspond une définition adéquate. Résister ce n'est pas forcément être au front ../... C'est aussi construire au quotidien l'expérience d'une société autonome ouverte.../... Les attaques les plus fortes ne sont pas nécessairement les plus spectaculaires.../..., (comme s')émanciper (de ce monde autoritaire) tout en gardant les liens avec sa population. Ainsi elle pourra en témoigner.../...

M.B.

*( intertitres ajoutés ; texte intégral disponible à OCL Nantes ; désolé pour les nombreuses coupes)*

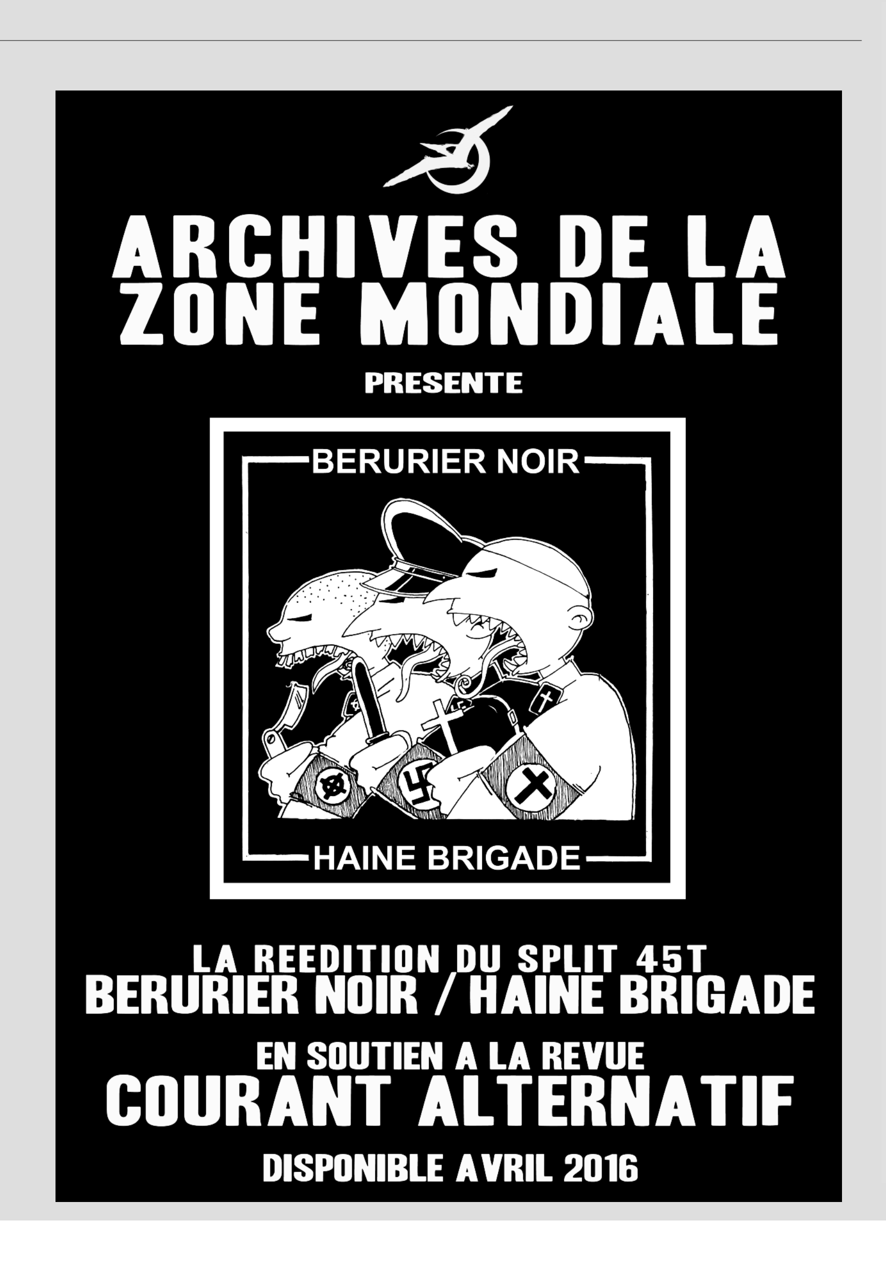
## NOTRE DAME DES LANDES
## Le Dernier Continent :
### « expérience » et « lutte » ne sont pas synonymes !

*Le Dernier Continent** est un documentaire sur la vie à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes entre le printemps 2012 et le printemps 2014. Son réalisateur, Vincent Lapize, explique très honnêtement avoir voulu présenter « un point de vue subjectif de la dynamique politique qu'il y a » sur ce territoire à travers une œuvre tout public. « Le film, c'est surtout les rencontres que j'ai faites, raconte-t-il. [Il n'est pas] exhaustif sur tout ce qui se passe à la ZAD, et toutes les catégories de personnes qu'on peut y croiser. (...) Je n'ai pas cherché à les cataloguer ; ce qui m'intéressait, c'était vraiment les discussions qu'elles pouvaient avoir, leurs raisons d'agir, pourquoi elles se trouvaient sur place, et comment l'expérience de la ZAD (...) a changé leur trajectoire de vie et leur manière de voir la vie aussi. » Ainsi nous est-il proposé de suivre le quotidien de certaines personnes, aux préoccupations et activités sympathiques, dans ce qu'elles considèrent comme une enclave par rapport à la société française et au monde du salariat.

Dans cette logique, si quelques images montrent l'intervention des forces de l'ordre en novembre 2012, les manifestations et autres actions de soutien qui se sont déroulées depuis à NDDL ou à Nantes sont totalement absentes. De plus, le discours que l'on entend dans ce documentaire est bien plus homogène que dans la réalité de cette « enclave », et la moyenne d'âge un peu plus élevée que celle des zadistes croisé-e-s au fil de la mobilisation contre le projet d'aéroport. La ZAD devient donc une expérience – qui, même si elle s'arrête, restera dans les mémoires de façon positive, nous dit-on –, alors que la résistance active à l'expulsion des zadistes avait créé, en France et ailleurs, une solidarité qu'il s'agirait de redynamiser d'urgence… en parlant plutôt de ce qui se mène là aussi et qui conditionne la survie de la ZAD : une lutte.

*Vanina*

* Durée 1 h 17, sortie mi-novembre 2015. D'autres films consacrés à NDDL sont présentés sur notre site (oclibertaire@lautre.net).




## À L'ÉCOLE DES ANARCHISTES
## N° 35 de Réfraction*
### Revue de recherches et expressions anarchistes Automne 2015

Le thème de l'école constitue un véritable marronnier en milieu anarchiste. Cette livraison de *Réfraction* ne déroge pas aux précédentes par son côté un tantinet « intello et universitaire ». Mais il a l'avantage de soulever, ici et là, quelques contradictions inhérentes aux pratiques libertaires (ce qui n'est pas souvent le cas dans une aire politique où trop souvent tout est beau). Par exemple, celle de s'en remettre à « la responsabilité éducative » de la famille pour contrer l'institution scolaire en promouvant l'école privée ou la déscolarisation, alors que la famille est le cadre privilégié de la reproduction sociale !

On s'arrêtera aussi, dans ce numéro de Réfraction, au Jubilatoire « Cuisine, furetage et fracas » de Ferdinand Domela Nieuwenhuis publié dans l'En Dehors en 1924. Mettre les enfants à la cuisine qui leur est généralement interdite, vaut en effet tous les stages en immersion !

Enfin, plus d'actualité en ces lendemains d'élections en Espagne, le texte de Tomas Ibanez « Innovation ou Reset ? Le pénétrant arôme de l'éternel retour » qui analyse finement la montée des nouveaux partis et leurs aspects à la fois novateur et reproducteur de vieilles recette. A Virginie Despentes qui constate que les nouvelles leaders n'ont pas de maquillage, Ibanez dit qu'elle se tromperait si elle y voyait une dérogation à la stratégie du spectacle. Il s'agit simplement d'offrir une autre image… mais toujours une image : « avant il fallait nouer cravate maintenant il faut s'habiller casual et le fait d'arborer une magnifique queue de cheval ne gâte rien ».

*jpd*

* Les amis de réfraction c/o Publico, 145 rue Amelot, 75011 Paris -refractions@pluslon.org -15 euros

## LE CHIENDENT
### Revue syndicale de réflexion et d'action vers le syndicalisme d'autonomie prolétarienne pour l'émancipation

Le n° 1 de cette toute nouvelle (et chic) revue vient de sortir avec au sommaire un dossier « précarité » de Philippe Geneste, un retour sur la lutte des Bouillons et… des positions de classe bien affirmées.

Le Chiendent c/o Philippe Geneste 5 impasse louis David 33740 ARES. 15 euros pour 3 numéros à l'ordre de Catherine Fauthoux.

# Soutenir et aider les Roms migrants devient un délit

*À la lumière des événements tragiques de novembre 2015 et de l'hystérie républicaine qui s'ensuivit, il nous est apparu nécessaire de changer la forme d'un article qui aurait dû paraître dans le précédent numéro de* Courant Alternatif *sur la situation des Roms migrants à Strasbourg. Il nous a semblé plus pertinent de ne pas rédiger un énième texte sur les Roms, mais de retranscrire les propos du rédacteur de la* Feuille de chou *qui a été mis en examen pour avoir osé critiquer la sainteté de la parole d'État, ainsi que les actions des socialistes et d'EELV concernant les Roms. Derrière cette affaire toujours en cours, c'est toute la logique réactionnaire et conservatrice, ainsi que le racisme du Parti Socialiste et de ses alliés politiques qui apparaît en pleine lumière. Il s'agit pour eux de briser les dernières digues qui s'opposent au discours xénophobe de l'État. Plutôt que de courir aux urnes, il nous est apparu nécessaire à travers cette interview de rendre audible la parole de celles et ceux qui luttent contre les frontières et pour l'extension de toutes les libertés.*


Roms à Strasbourg

**PREMIÈRE PARTIE :
La politique concernant les Roms migrants : entre cynisme et barbarie**

**Vincent : Peux-tu nous faire une présentation rapide de la Feuille de chou ? Date de sa création ? Orientation politique ?**

**Jean-Claude :** Il y a eu une première Feuille de chou qui était hébergée par le Monde. Elle a commencé en 2004, puis suite à des actes de censure du Monde, j'ai créé une seconde page totalement indépendante. Cette 2e Feuille de chou a démarré il y a six ans. Je l'ai commencé tout seul et maintenant on est un petit noyau. C'est un média local qui étend son spectre d'information de la gauche radicale aux libertaires. En ce qui concerne mon parcours, j'ai milité 35 ans à la LCR, mais depuis 2004, je n'appartiens plus à aucun parti politique. Malgré cela, je me reconnais toujours dans les gauches radicales.

**Vincent : Comment es-tu passé d'un journal militant au soutien des Roms ? Quels ont été tes premiers contacts avec eux ?**

**Jean-Claude :** À Strasbourg, il y avait des bidonvilles avec plusieurs centaines de Roms qui vivaient dans des conditions absolument inhumaines, notamment dans le quartier où j'habite. Il se trouve que j'ai rencontré en 2012 une association, Latcho Rom dont le but était de venir en aide aux Roms et de favoriser la connaissance de leur culture. J'ai commencé par travailler au sein de cette association jusqu'à ce que je me rende compte que celle-ci n'aidait pas tellement les Roms, sauf à faire de l'humanitaire, or moi je m'inscrivais plutôt dans un contexte politique. C'est une question politique la question des Roms en France.

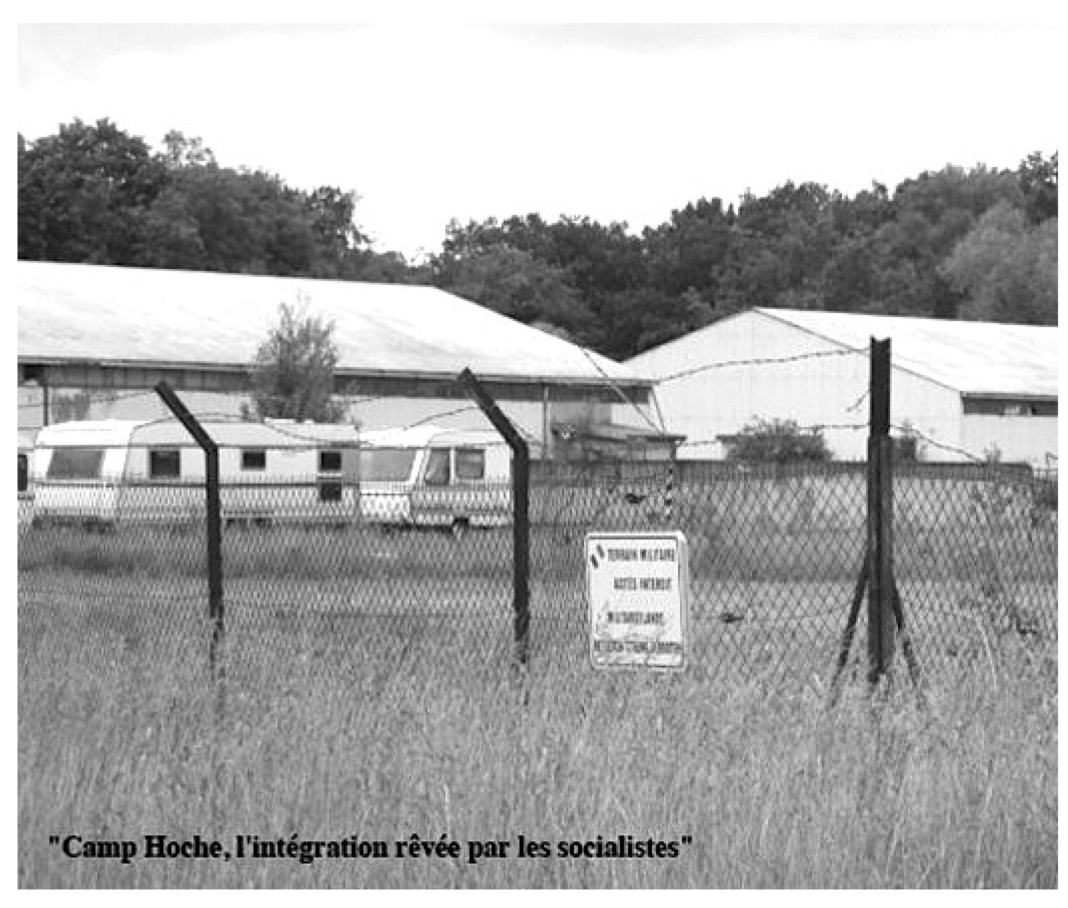
**Vincent : Quelle est la différence entre les Roms et les gens du voyage parce que les gens souvent ne font pas tellement la différence ?**

**Jean-Claude** : Oui c'est vrai qu'il y a une grande confusion dans les médias. Les gens du voyage sont assez nombreux en France, soit un million. Ils ont la nationalité française et vivent en caravanes, mais il y a une tendance des villes à vouloir les sédentariser. Ainsi, à Strasbourg, on a tout un quartier du côté du Neuhof, près du terrain d'aviation du Polygone, où il y a une sédentarisation de masse des gens du voyage dans des baraques avec un petit jardin et la caravane devant. La situation est très loin d'être satisfaisante pour eux qui souhaitent se déplacer et vivre en caravane. Là, je ne vais pas trop en parler parce que je ne me suis pas consacré à cette lutte, mais plutôt à ce qui me paraissait le plus scandaleux, c'est-à-dire la situation des Roms venus principalement de Roumanie. Il faut rappeler que la Roumanie est rentrée dans l'Union européenne il n'y a pas très longtemps, soit en même temps que la Bulgarie et d'autres pays de l'Est, et donc ce sont des citoyens de l'Union européenne. Ils vivaient encore il y a peu de temps dans de véritables bidonvilles comme à Nanterre en 1966.

**Vincent : Est-ce que tu peux nous présenter par rapport à Strasbourg combien ils sont ? Où est-ce qu'ils vivent exactement ?**

**Jean-Claude** : D'après les chiffres officiels donnés par la municipalité, ils seraient 450. Il y en a qui étaient là depuis très longtemps et qui vivaient dans plusieurs bidonvilles. Personnellement, j'ai rencontré des Roms qui disaient qu'ils étaient là depuis 10, 12 ou 15 ans et puis d'autres plus récemment. J'ai commencé à m'y intéresser pour faire des comptes-rendus, des photos, des vidéos et des articles dans la *Feuille de chou*. En 2012, il se trouve que le sénateur-maire socialiste de Strasbourg Roland Ries avait saisi la justice pour pouvoir expulser les Roms qui étaient dans quatre de ces bidonvilles. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en avait pas plus. Il y en avait d'autres, d'ailleurs il y en a d'autres en ce moment. En 2012, j'ai participé au soutien aux Roms. Il y avait un avocat qui les défendait. Et ils ont dû s'y prendre à plusieurs reprises. Le résultat est tombé en automne 2012, c'est-à-dire que la justice a décidé l'expulsion légale des Roms de ces quatre

bidonvilles. Ils ont mis deux ans à peu près à les expulser les uns après les autres, et le dernier des quatre bidonvilles a fermé en fin 2014. Ils ont commencé par un premier bidonville qui se trouvait dans le quartier de Cronenbourg, mais là je n'ai pas du tout assisté à ce qu'il se passait ; par contre celui que j'ai suivi de près, c'est celui qu'on appelle Wodli, parce qu'il est à côté de la rue Wodli, là où il y a un local de la CGT tout près d'ailleurs. Les gens étaient assez peu nombreux là, mais ils étaient carrément sur une pente le long de l'autoroute. Les tentes qui étaient en haut de la pente étaient à deux ou trois mètres des voitures et des camions qui passaient sur l'autoroute A35. Il n'y avait pas d'eau, pas de toilettes, enfin c'était une vie innommable, c'était le pire bidonville que j'ai jamais vu d'ailleurs. Alors c'est ceux-là qui ont été évacués les premiers parce que c'était assez affreux, mais aussi parce que sans doute, ils étaient les moins nombreux. Et c'est là que la politique de la ville a commencé ; ils ont ouvert des lieux pour mettre ces gens parce qu'il fallait bien qu'ils les mettent quelque part, puisqu'ils les avaient expulsés.


"Camp Hoche, l'intégration rêvée par les socialistes"

**Vincent : Quelles sont leurs conditions de vie dans cette agglomération gérée par les socialistes pour ces populations ?**

**Jean-Claude :** Grâce à des interprètes, j'ai pu interviewer l'une ou l'autre de ces personnes, et je leur ai demandé pourquoi ils venaient en France en particulier. Ils décrivaient leur misère au pays en Roumanie où ils subissaient un racisme terrible et où ils vivaient dans des conditions de vie ignobles. La situation s'est aggravée au moment de la chute du mur de Berlin, quand les régimes dits communistes se sont écroulés. En effet, les petits boulots qu'ils arrivaient à faire pour survivre là-bas ont disparu, et cela explique pourquoi il y a eu une affluence de Roms roumains bulgares, et hongrois, et en particulier roumains à Strasbourg. Ils expliquent qu'ils ont deux activités : les femmes font la manche, et les hommes ramassent des métaux pour essayer de les vendre. Ils tentent de survivre avec ça, mais d'après ce qu'ils disent, ils vivent mieux qu'en Roumanie. La chose la plus importante pour eux reste la scolarisation des enfants, car au pays, leurs enfants subissent un racisme effroyable. Ils sont parqués dans des classes avec des débiles ou des demi-fous, tandis que là théoriquement, ils sont mis dans des classes avec un rattrapage d'abord, puis après s'ils suivent dans des classes normales. Donc, ils sont scolarisés puisque la scolarité est obligatoire chez nous. Dans les pays de l'Est, ils sont considérés comme des citoyens de seconde zone, à la fois par la classe politique et par le corps médical dans son ensemble. Cela se traduit une xénophobie affichée et par des refus de soins ; probablement pour les voir mourir plus vite. De ce point de vue, si j'en crois mon ami Federmann qui luimême est médecin psychiatre, il n'y a pas beaucoup de médecins libéraux à Strasbourg qui acceptent de les recevoir, donc en général, ils ont de nombreux problèmes de santé du faite de leurs conditions de vie. Pour se faite soigner dans l'agglomération, ils vont à la *boussole*, la partie de l'hôpital réservée aux plus pauvres, pas seulement pour les Roms, mais pour tout le monde. Globalement sur Strasbourg, d'après ce que j'ai constaté sur le terrain, ils sont totalement misérables et totalement exclus..

**Vincent : Peux-tu nous faire un point sur la politique d'encadrement des Roms mis en place par le gouvernement socialiste en 2012, ainsi que son application à Strasbourg ? Comment l'État en est-il venu à cette obsession concernant les Roms ?**

**Jean-Claude :** Il faut signaler que les Roms qui viennent des pays de l'Est sont entre 15 et 20 000 en France. C'est un tout petit nombre comparé au 65 millions d'habitants du pays. On peut s'étonner que finalement on parle autant d'eux dans les médias, que cela suscite tellement de discours des politiciens et qu'ils soient tellement méprisés, et qu'on ne puisse pas finalement accepter qu'ils aient une existence comme les Français pauvres ; bon, là, même ça, il n'en est pas question. Alors le plan du gouvernement, je ne sais pas s'il y en a un, et même s'il y en a un je ne le connais pas, je me demande s'ils ont écrit des choses là dessus parce que ça tomberait peut-être sous le coup des lois antiracistes. En tout cas, je me souviens des paroles très violentes du ministre de l'Intérieur de l'époque qui n'était pas encore Premier ministre, monsieur Manuel Valls, qui a dit qu'il y a un conflit de civilisation entre les Roms et nous. En gros, que ce sont des barbares, des sauvages et qu'on ne peut pas les intégrer ; que la meilleure des choses à faire, c'est de les expulser. Effectivement, il faut dire qu'il y en a beaucoup qui ont été expulsés, c'est-à-dire que tous les Roms qui étaient dans des bidonvilles ne sont pas intégrés dans les camps dont je vais parler après.

**Vincent : Cette violence contre les Roms avait déjà débuté sous l'ère Sarkozy non ?**

**Jean-Claude :** Il y a une continuité de cette politique, mais il faut remarquer que sous le pouvoir socialiste, c'est pire, notamment sur la question des chiffres. Si on cherche le nombre de Roms, qui ont été expulsés, il y en a plus sous le gouvernement socialiste que sous le gouvernement d'avant, cela est aussi vrai pour les sans-papiers. Il y a eu une accélération des expulsions. Pour continuer, il y a une question à laquelle je n'ai pas répondu c'est l'endroit où ils mettent les personnes une fois qu'ils les expulsent des bidonvilles. À l'heure actuelle, en 2015, il y a ce que nous on appelle des camps. Il y a des emplacements qui ont été ouverts, certains par la ville de Strasbourg, d'autres à la suite d'un accord entre la ville et la préfecture. La ville de Strasbourg a ouvert ce qu'elle appelle l'espace 16 avec son annexe qui est situé derrière la gare de Strasbourg. C'est un endroit qu'on appelle « les remparts ». Ils y ont installé des caravanes qu'ils achètent d'occasion, puis les installent derrière un grillage, non fermé. Bon, il y a vraiment beaucoup de monde là. À côté il y a des toilettes, des douches, un minimum de choses comme ça... Il y aussi un espace appelé « l'écluse » parce qu'il est situé à côté d'une écluse sur

le canal du Rhône au Rhin et qu'il est au bord de l'autoroute A35 en face de la prison de l'Elsau. Enfin, il y a le dernier qu'ils appellent « l'espace Hoche » et qui a été fait par la préfecture et la ville de Strasbourg. Il est situé à 12 ou 13 km du centre-ville dans un endroit vraiment très isolé sur un terrain militaire dans lequel ils ont délimité avec des barrières métalliques le camp pour les Roms où ils ont aussi installé des caravanes. L'objectif de la ville, c'est la vitrine, c'est comme une espèce de sas. Le discours de l'administration et des élus de la ville est : « Ils ne sont pas comme nous ; ils ne connaissent pas les mœurs des pays comme le nôtre ; et donc il faut leur apprendre n'est-ce pas à vivre en société comme des civilisés et pas comme des sauvages ». Et donc cela passe par l'apprentissage de la langue française c'est ce qu'ils disent, ainsi que les délires sur les papiers administratifs.

**Vincent : La difficulté de la critique sur ce sujet, c'est que la ville tient un véritable discours d'intégration concernant les camps à Strasbourg ?**

**Jean-Claude :** Pour moi, c'est une façade. Le dernier camp, l'espace Hoche, ils appellent ça officiellement « espace temporaire d'insertion ». On peut légitimement se poser la question de savoir pourquoi on met un espace temporaire d'insertion à plusieurs kilomètres de la ville au sud du port du Rhin et à un endroit où il ne passe que des poids lourds et où se trouvent les prostituées pour les chauffeurs routiers. Ils ne peuvent s'insérer nulle part à cet endroit-là… D'autant qu'il y a d'importants problèmes de transports, ainsi que de salubrité. L'été, c'est invivable ! L'hiver, il y fait très froid et très humide. Ils ont du chauffage au gaz dans les caravanes ; mais on peut se questionner sur les conditions de sécurité pour les familles sur place, car les caravanes sont très proches les unes des autres. S'il y a un incendie, on peut se demander si celui-ci ne se propagerait pas à tout le camp. Je précise que le camp Hoche est administré par la croix rouge, soit le « chef du camp » et trois travailleurs sociaux qui s'occupent. L'alimentation leur est apportée gracieusement, alors parfois elle est correcte, mais parfois elle est avariée. Ils sont pris en otage du fait de la distance. On leur apporte tout pour éviter qu'ils se déplacent, tout en leur interdisant d'installer sur place les métaux comme ils le faisaient avant. Il y a un mini bus pour emmener les enfants à l'école et les femmes à l'arrêt de tram. Il y a des cours de français qui sont assurés par l'association Lupovino, mais nous on a appris que le bus part à des heures fixes et si jamais les femmes ne sont pas prêtes, que les hommes et femmes arrivent en retard en face du bâtiment où se trouve les cours de français, et bien la responsable n'ouvre plus la porte. Ils ne sont pas vraiment indépendants. Les gens du voyage comme les Roms, on les appelle les gens du vent, le « peuple du vent ». Ce sont des gens pour qui la liberté est extrêmement importante. Ils veulent pouvoir circuler quand ils le veulent, ainsi que se déplacer librement. Il faut rappeler que pendant des siècles, ils étaient esclaves dans les pays de l'Est. Ils ont accédé à des situations meilleures depuis qu'il n'y a plus l'esclavage. Ils ont un sens inné et séculaire de la liberté ; donc enfermer ces gens-là derrière des barrières et avec une sorte de gardiennage privé comme c'est le cas ici, c'est les remettre en esclavage.

*Chaque véhicule entrant est contrôlé par les vigiles (photo : La Feuille de chou, mars 2014 )*



**Vincent : Quand tu parles d'un camp, tu veux dire que l'on ne peut pas y accéder librement ?**

**Jean-Claude :** Personnellement, je suis interdit d'y rentrer. Il y a une liste noire de gens qui n'ont pas le droit de rentrer. Ils demandent même les papiers et notent les plaques d'immatriculation des voitures. Là on est dans une espèce de loi d'urgence, une loi d'exception. Or, le camp Hoche était déjà là avant l'état d'urgence. On connaît les prisons, les maisons d'arrêt ou les centres de rétention. Mais un camp rom organisé par la préfecture et la ville, ce n'est ni une prison, ni une maison d'arrêt, ni un centre de rétention, alors, la question qu'on se pose, c'est quoi juridiquement ?

**Vincent : On ne peut pas les obliger à rester enfermés ou à ne pas circuler, n'est-ce pas ?**

**Jean-Claude :** En fait, on leur fait un chantage. On leur a dit une chose très simple : on vous donne des caravanes et on va vous mettre sur un terrain. On comprend qu'ils aient accepté, parce qu'ils étaient dans un endroit dégoûtant où il y avait des rats, des flaques d'eau, c'était dégueulasse. Ils n'avaient pas l'électricité, etc. En fait, ils ont signé un contrat, alors qu'ils ne savent ni parler, ni écrire le français. Dans ce contrat, il est indiqué que s'ils sont absents, parce que parfois ils retournent en Roumanie voir la famille, ils n'ont pas le droit de partir plus d'un mois, sinon ils perdent la caravane. Il y en a aussi qui se font virer parce qu'il y a parfois des bagarres entre groupes de Roms. Dans les deux cas, ils se retrouvent à la rue ou expulsés. Ce camp pour les Roms est une exception, sans droits. Ceux qui s'en occupent, la préfecture et la ville de Strasbourg, ou la Mission Roms. En gros, ils ont un droit de… j'allais dire de vie ou de mort… enfin un droit sur la vie des gens. Ça, c'est quelque chose de totalement anormal et dégueulasse.

**Vincent : Du point de vue des institutions européennes, ne sont-ils pas censés être protégés, parce qu'ils ont été persécutés par les nazis ?**

**Jean-Claude :** Oui, Strasbourg est le siège de beaucoup d'institutions européennes, mais, nous, par exemple quand on a fait nos reportages, on s'est rendu compte que les médias locaux n'en parlaient pas ou très rarement. En ce qui concerne les institutions, on a envoyé nos remarques, nos textes, nos photos, nos vidéos dans ces institutions, et en fait, il n'y a jamais de retour, y compris la commission de Bruxelles. Les Roms migrants ont le « choix » entre repartir chez eux ou accepter les « conditions » que leur offrent si « généreusement » la ville et la préfecture. Même à l'espace 16 qui est à côté de la gare, on les met derrière un grillage. C'est fermé le soir à 21 h. J'ai l'impression que la ville veut les retrancher de la société. On les coupe du reste du corps social. C'est là où l'on peut dire qu'il y a une hypocrisie totale et du cynisme, parce que soi-disant le but, c'est de les intégrer. Mais en les mettant à part en tant que Roms roumains, c'est un tri ethnique. On a trouvé des exemples de familles roms qui ont trouvé elles-mêmes un boulot et un appartement, mais ce n'est pas du tout la ville de Strasbourg qui leur a trouvé. Les Roms veulent un logement, alors que les gens du voyage ne veulent pas être sédentarisés. Le fait que la Mission Roms en particulier offre des caravanes à des gens qui étaient chez eux sédentaires, c'est ce qui entretient une confusion totale et des logiques xénophobes. C'est la gestion de l'État d'opposer les groupes aux autres groupes… Alors qu'on s'en fout de la nationalité qu'ils ont ; ils sont tous dans la misère. Alors, occupons-nous de tous quoi !

**Vincent : J'ai un peu l'impression qu'on les persécute pour les faire partir d'une manière ou d'une autre, car on peut ne peut pas les assassiner ni les faire disparaître comme cela ?**

**Jean-Claude :** Pas encore. C'est vrai qu'avec l'état d'urgence… On cherche à ce qu'ils partent d'eux-mêmes par la persécution administrative. J'ai un exemple très précis : sur le campement qu'on appelait Petite Forêt en bordure d'une bretelle d'autoroute, le long d'un stade, il y avait une quinzaine de baraquements. Un été profitant de leur départ en vacances, la ville de Strasbourg avait fait détruire dix

baraques, d'ailleurs marquées par une croix jaune (moi, ça m'avait choqué). Donc après on les a aidés à les reconstruire, avec le soutien d'Emmaüs. Un jour, ils se sont mis à construire une grille tout autour d'une seule caravane. J'ai posé des questions sur cette grille, et j'ai compris qu'en fait, la Mission Roms cherchait simplement à expulser cette famille. Une des raisons invoquées, c'est que cette famille avait six enfants. Soi-disant, il n'y avait plus de places dans les écoles, il fallait donc les expulser.

**Vincent : Tu abordes plusieurs fois le cas de la Mission Roms ? Qu'est-ce que la Mission Roms ? Quels sont leurs objectifs ? Qui dirige quoi dans ce sac de nœuds administratif ?**

**Jean-Claude :** Ça dépend de l'adjointe aux solidarités qui chapeaute tout ce qui concerne les solidarités, les pauvres, les SDF et en particulier le secteur des Roms ; tout cela c'est sous la tutelle de cette représente d'EELV. Si on cherche l'organigramme de la mairie, on ne trouvera nulle part écrit qu'il y a une Mission Roms, mais de fait, il y a un chef de la Mission Roms, c'est celui qui a déposé une plainte contre moi. Ils sont entre 5 et 10 là dedans.

**Vincent : Cette Mission Roms est complètement informelle en fait ?**

**Jean-Claude :** Oui, c'est plutôt informel en fait. Juridiquement, on ne sait pas pourquoi ils font ça. Ils s'occupent de résorber les bidonvilles et soi-disant d'insérer les Roms dans le droit commun ; c'est ça leur mission officiellement. Ils ont des méthodes un peu spéciales... Là, on a plusieurs témoignages de Roms qui dénoncent des comportements brutaux. D'ailleurs, j'ai été mis en examen comme directeur de publication pour avoir raconté certains de ces épisodes. Dans l'ensemble, les Roms ont très peur de celui qui dirige la Mission Roms.

**Vincent : En gros, c'est lui qui joue les gros bras et qui les menace sur le terrain ?**

**Jean-Claude :** On peut dire ça... Il faut dire que dans la Mission Roms, il y a des gens qui étaient des responsables dans la police municipale par exemple, et d'autres flics qui viennent de la police nationale. Au moment des bidonvilles, une des personnes avait comme boulot de passer toutes ses journées à faire le tour de la ville et d'observer s'il n'y avait pas de nouveaux campements roms qui s'installaient. En cas de changement, dans la demi-heure qui suivait, les flics venaient pour les dégager par la force. Personnellement, j'ai assisté plusieurs fois à ça.

**Vincent : C'est une espèce de milice informelle ?**

**Jean-Claude :** C'est la ville... Suite au jugement du tribunal, ils sont arrivés à leur fin. Ils ont effectivement supprimé ces bidonvilles pour des camps. Toutefois, il en reste un en bordure de l'autoroute.



*Roma pride - 2012*

**Vincent : Quel rôle trouble jouent les associations humanitaires comme la Croix-Rouge ou Horizon Amitié dans cette affaire ? Ou cette association culturelle Lupovino qui sort les Roms une fois par an pour se faire mousser ? Sont-ils tous en cheville avec la Mairie ?**

**Jean-Claude :** Lupovino est une association qui s'occupe des gens du voyage et qui existe depuis 30 ans. Il se trouve que parfois la responsable de Lupovino s'occupe des Roms roumains, mais on ne sait pas pourquoi. Il semble qu'il y ait des liens de copinage entre les uns et les autres, notamment avec ceux qui s'occupent de la solidarité à la Mairie. Plus largement, dans toutes les autres associations, c'est le même type de lien avec la municipalité. La croix rouge est souvent sur les camps. Ils sont à Calais par exemple. Par expérience familiale, je t'avoue que je n'ai pas beaucoup d'estime pour la Croix rouge... À côté de l'espace 16, il y a les locaux de l'association Horizon amitié qui s'occupent des Roms pour les aider à faire leurs papiers administratifs. Ce sont des travailleurs sociaux qui bossent là-bas. On a eu des témoignages de certains. Ils pensaient être sous la responsabilité du directeur d'Horizon amitié et, en fait, ils se voyaient demander des tâches par la Mission Roms, alors qu'ils n'y étaient pas hiérarchiquement subordonnés. Tout cela par téléphone... On leur demandait de faire des recensements précis et assez réguliers de la population sur l'espace 16. Quelques travailleurs sociaux n'étaient pas d'accord, car pour eux c'était un boulot de flic et cela ne rentrait pas dans le cadre de leur mission. Pour anecdote, la Mission Roms a décidé qu'il était intolérable de voir des chaises de camping, des tables, des parasols ou des vélos d'enfant, et donc il fallait faire tout disparaître de l'espace 16. Elle a même demandé aux travailleurs sociaux d'inspecter l'intérieur des caravanes. Là ils ont dit, ce n'est pas notre boulot, ça ne rentre pas dans notre mission. Juste en face de la porte d'entrée de l'annexe de l'espace 16, il y avait une sorte de petit terrain où tu pouvais mettre 2, 3 tentes pas plus contre le rempart, et là des gens venus de nulle part s'étaient installés. Or, là ils étaient tout le temps emmerdés par la Mission Roms. Ils venaient taper dans les tentes. Finalement, ils ont fini par les déloger. Et maintenant qu'est-ce qu'il y a à la place, c'est pour moi symbolique, des poubelles. Autre chose, concernant la fermeture du dernier campement appelé « Petite Forêt ». Il apparaît qu'un tri a eu lieu parmi les gens qui allaient recevoir une caravane et ceux qui n'auraient rien, mais on ne savait pas selon quel critère. On n'en sait rien... À la suite de la fermeture de ce campement, un certain nombre de Roms se sont installés à côté de l'espace 16, ne sachant pas où aller ; chaque matin à 7 h les flics venaient les expulser.

**Vincent : Ceux à l'extérieur de l'espace 16 étaient obligés de cacher leurs matelas pour pouvoir survivre ?**

**Jean-Claude :** Oui, ils ont leur tente, leur matelas en mousse, leur sac de couchage, leurs vêtements. Ils mettent tout ça dans des sacs, puis les cachent. Il est arrivé certaines fois que les services d'hygiène de la ville virent tout ça dans les poubelles de la ville. On leur rend la vie impossible par un harcèlement quotidien. En ce moment, certaines choses changent pour eux probablement suite aux événements liés à la *Feuille de Chou*.

*Fin de la première partie*
*V+L*

# Une histoire sans frontières
## *A propos du collectif « Soutien Migrants 13 »*

***Ce qui suit est une tentative de narration non-exhaustive et historique, ainsi que de mise en perspective du collectif «Soutien Migrants 13» créé à Marseille lors de l'été 2015. Il s'agit d'un texte subjectif n'engageant que son auteur. Il a pour but d'informer sur cette histoire, ainsi que de créer du débat pour imaginer des possibles contre les frontières et ce qui les mets en place.***




Cet été, la fermeture de la frontière franco-italienne aux personnes migrantes est renforcée à Vintimille. Suite à cet événement, des gens, à Marseille et ailleurs en Europe, se sont organisés (1) afin de faire passer le plus de monde possible en France. Un des passages de cette migration est Marseille. Il ne s'agit bien souvent que d'une étape, les gens préférant migrer vers le Nord, avec notamment Paris, puis Calais comme étape et l'Europe du Nord comme destination. Mais certaines personnes restent en France, notamment à Marseille.

Dans la ville phocéenne, les gens sont d'abord accueillis de manière à peu près inorganisée durant l'été, puis, fin août se constitue un collectif se réunissant en assemblée, le collectif «Soutien Migrants 13». Il est composé de personnes migrantes et de gens en soutien et/ou en lutte notamment contre les frontières. Son fonctionnement tente d'être horizontal, ce qui n'empêche pas qu'il s'agisse d'un espace loin d'être parfait. Dans un soucis de lutter, non pas *pour* mais plutôt *avec* les gens directement touchés par la répression, des traductions sont effectuées pour les assemblées, ainsi que pour certains textes.

Plusieurs dizaines de personnes (2) de Marseille, et parfois des régions autour, s'assemblent une fois par semaine, d'abord les lundis, puis les mardis, à 19 h. Rapidement un squat est ouvert par plusieurs personnes de groupes affinitaires, au 180 rue Horace Bertin, dans le 5°. Il s'agit d'une ancienne carrosserie à laquelle s'ajoute un petit immeuble sur trois niveaux. Il est proposé au collectif comme lieu d'organisation et devient Al Manba (3)

Afin d'essayer d'avancer un peu plus, des groupes de travail issus des assemblées se créent et se réunissent une fois par semaine, avec souvent un téléphone chacun pour gérer les urgences: commission hébergement ; communication ; thune (dont soirée de soutien) ; Vintimille (international) ; juridique... Ils se réunissent au squat en dehors des moments d'assemblées. Il s'agit du plus gros du travail quotidien du collectif, les commissions étant souvent sollicitées. Besoin d'aller chercher une personne à la gare, de l'héberger, de l'accompagner dans ses démarches administratives ou face au centre de rétention...

Quelques actions sont menées (ou plutôt essayent d'être menées) et trois manifestions sauvages ont lieu, notamment deux devant le centre de rétention du Canet. Des collectes de fringues, de bouffe et d'argent sont faites pour les besoins à Marseille mais aussi à Vintimille – notamment au Presidio «No border», qui se fait expulser en octobre – ainsi que de l'information et des tables de presse. Plusieurs concerts et bouffe de soutien, ainsi que des friperies à prix libre ont lieu dans Marseille, pas forcément organisés par le collectif, bien qu'une partie de l'argent récolté lui soit reversée pour ses activités. Une mutuelle est créée pour les personnes faisant leur demande d'asile à Marseille et afin d'essayer de palier l'absence de thune pendant l'attente. Pour celle-ci, il y a notamment 30 % de toutes les entrées dans la caisse collective qui y partent directement.

L'assemblée s'inscrit, *à minima*, pour le soutien des personnes migrantes face à la répression et pour l'ouverture des frontières. Elle ne se positionne dans guère beaucoup plus vu sa pluralité politique (4)). L'action dite humanitaire est critiquée dans le collectif et garde aussi un lien assez étroit avec les tendances "No Border". Celles-ci organisent même une rencontre contre les frontières du 20 au 22 novembre, profitant d'un week-end de soutien (5)

Malgré tous ces points plutôt intéressants, le collectif a quand même du mal à créer un rapport de force et à sortir du squat et des revendications immédiates, c'est-à-dire à aller au-delà du cas particulier des personnes migrantes qui se mettent en lien avec le collectif. Ce qui est déjà pas mal en vérité. Parfois, il y a un manque de monde actif malgré l'affluence en assemblées. Celles-ci peuvent parfois plomber vu le contexte dans lequel elles se déroulent. Il est vrai aussi qu'entre longueur des discussions, retard, urgence, traduction, positions politiques divergentes, *soucis* d'horizontalité et de consensus..., il est plutôt compliqué de s'organiser. Mais l'intérêt de ce collectif réside dans le fait que les assemblées se tiennent toujours avec pas mal de monde. Il reste quand même vrai que l'on peut s'étonner du peu de monde (6) dans une agglomération de plus d'un million de personnes.

Un autre point à critiquer est le fait, récurent pour ce genre de thématique, que les personnes concernées en priorité par des histoires de migrations réprimées sont loin d'être parmi les per-

> **Migration et état d'urgence**
>
> **Suite aux attentats de novembre, l'État a mis en place tout un tas de dispositifs répressifs dans le cadre de l'état d'urgence. Il est bien entendu que le renforcement de la fermeture des frontières – le troisième, après celui de cet été, puis celui pour la COP 21 – touche en premier lieu les personnes qui se déplacent vers la France, personnes rendues illégales par elle et l'Europe. Il est évident aussi, que ce sont encore elles, et les musulmans plus particulièrement, qui sont les plus affectées, par les perquisitions, assignations à résidence et autres,. Et il est clair aussi, que ce sont toujours ces mêmes personnes qui pâtissent plus que les autres des discours haineux de l'extrême droite (et autre), ainsi que des jeux électoraux de ces dernières semaine**

*1. Certaines personnes s'organisaient déjà*

*2. Souvent proche de la centaine les 3 premiers mois*

*3. La Source , en arabe*

*4. Mais elle conserve une forme autonome quant à son organisation et son discours*

*5. Aussi organisé par lui*

*6. Peut-être trois cent personnes environ qui gravitent autour et un noyau dur d'une cinquantaine*



*Migrants dans un centre d'accueil temporaire à Hanau, en Allemagne, le 24 septembre 2015*

sonnes motrices de cette lutte. La barrière de la langue et l'absence de traduction dans les groupes de travail en sont en partie responsables, mais cela n'explique pas tout. Il y a aussi un certain esprit de pragmatisme qui plane parfois au-dessus des assemblées. Il prend un peu tout le monde à des degrés plus ou moins différents et bloque certains fonctionnements et débats, notamment des réflexions de fond sur ce qu'on fait, au profit d'une soi-disante efficacité. Sûrement aussi que des comportements, voir des idéologies, paternalistes, peuvent être responsables de la situation, même si les manifestions de ceux-ci sont largement attaquées en assemblée.

Il y a d'autres questions à se poser dès maintenant à mon avis. Quelles sont les perspectives de ce qui est en train de se passer et comment anticiper sa fin afin de pérenniser, sur Marseille et ailleurs, une dynamique collective, horizontale et autonome contre les frontières et les divers processus qui les créent et les gardent férocement ? Comment passer, théoriquement comme pratiquement, du mot d'ordre d'ouverture des frontières, à celui de *suppression* des frontières et ce que cela implique, c'est-à-dire l'attaque du monde qui les met en place ? Comment faire pour continuer à garder des liens physiques et offensifs pour que l'hiver, la diminution des migrations, et l'état d'urgence ne séparent pas les gens, laissant à nouveau seuls les associations, l'esprit citoyenniste et paternaliste, et les institutions étatiques s'accaparer pratiquement et politiquement de cette thématique de la migration ? Autant de questions qu'il est nécessaire, selon moi, de discuter dans le cadre du collectif, ou en dehors de celui-ci.

*CSH, une personne s'organisant au sein du collectif «Soutien Migrants 13» Marseille, décembre 2015*

# « 24 heures sans nous ! »

## *Appel pour un 1er mars contre les frontières et la précarisation, vers une grève sociale transnationale*

L'Europe est à l'heure actuelle gouvernée par un état d'urgence permanent : des gardes-frontières filtrent les migrants qui arrivent tous les jours aux frontières extérieures selon des critères encore plus sévères. Les papiers sont contrôlés de manière plus indiscriminée. Les mesures de sécurité contre les habitants de périphéries urbaines augmentent. Les municipalités interdisent les manifestations publiques. Les discours nationalistes et racistes se développent. Toutefois, ces politiques ne sont pas nouvelles pour le capitalisme tel que nous le connaissons : l'état d'urgence institutionnel et social fait partie intégrante de l'austérité européenne et du gouvernement de la migration depuis des années. Migrants, réfugiés, chômeurs, précaires et travailleurs de l'industrie vivent dans un état de profonde crise sociale : les droits du travail sont soumis à des attaques brutales, l'État-providence est démantelé, et les frontières sont utilisés simultanément comme un outil d'exclusion, d'inclusion sélective et d'exploitation. Il y a, c'est clair, quelque chose comme un « nous » et un « eux » de nos jours en Europe. Cependant, l'opposition n'est pas entre la démocratie et le terrorisme, mais plutôt entre ceux qui sont exploités et ceux qui exploitent, entre ceux qui se déplacent à la recherche d'une vie meilleure et ceux qui organisent les murs, les barrières et les frontières. C'est à l'«état d'urgence» que nous voulons mettre un terme. Le 1er mars, nous allons montrer pratiquement qu'il est possible de surmonter les hiérarchies et les divisions en étant unis aux côtés des migrants pour une lutte commune.

Nous voulons le dire haut et fort : le régime de la frontière n'est pas seulement le problème des migrants, mais il nous affecte tous. Grâce à la mobilité, les migrants refusent à la fois la guerre et l'exploitation, et ils défient les mesures d'austérité, la précarisation et le racisme institutionnel. Grâce à la mobilité, les migrants construisent une nouvelle Europe. Les institutions de l'UE tentent de contrôler cette mobilité uniquement pour en retirer des profits : en baissant les salaires, en démantelant les droits du travail et sociaux et en brisant la possibilité même de s'organiser contre l'exploitation pour tous. Même la distinction entre les migrants économiques, les bons et les faux réfugiés, est un outil puissant utilisé pour produire la fragmentation et affaiblir la solidarité. Aujourd'hui, tous ceux qui vivent en Europe savent ce que signifie le travail migrant : une citoyenneté qui ne garantit pas les prestations sociales appropriées, un poste de travail qui ne garantit pas un salaire correct, un travail qui ne donne pas une vie meilleure. Les migrants internes, même s'ils disposent d'une citoyenneté européenne, peuvent être traités comme des «touristes de l'aide



sociale», privés de leurs droits sociaux et être «expulsés» du pays s'ils sont jugés inaptes au travail, s'ils ne travaillent pas assez ou sont sans papiers. La citoyenneté de l'UE se transforme en un laboratoire pour expérimenter de nouvelles politiques de *workfare* qui lient les droits sociaux à l'employabilité et au travail salarié. C'est cela qui fait des luttes de la migration un enjeu politique central pour tous.

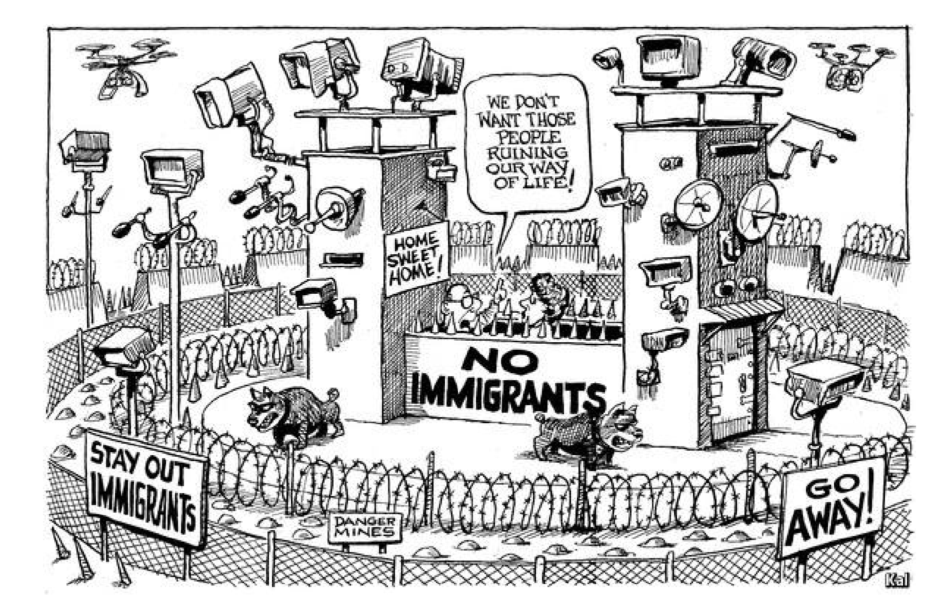
Si nous voulons en finir avec cet état d'urgence, nous devons transformer la solidarité incroyable soulevée par les mouvements de migrants dans toute l'Europe au cours des derniers mois en une relation politique concrète entre les différentes conditions de travail ; nous devons spécifier que les «politiques d'accueil» concernent les logements, les salaires et les revenus de tous les travailleurs. Si nous voulons lutter contre l'austérité, nous devons établir des canaux de communication solides entre ceux qui travaillent le long des mêmes chaînes transnationales de l'exploitation à différents niveaux de salaire, et construire la possibilité de perturber la production de profits. Si nous voulons nous opposer à chaque nationalisme ou aux politiques de droite, alors nous devons reconnaître que le travail migrant nous concerne tous. Nous avons besoin d'une grève sociale transnationale. La grève est transnationale et sociale quand elle est capable de traverser les frontières établies de l'activisme et du syndicalisme, des pays et des secteurs, mettant en mouvement toute la société et les lieux de travail en dehors des formes traditionnelles d'organisation, en s'exprimant sur les conditions politiques d'exploitation et les questions sociales. Nous avons besoin de nous ressaisir de la grève comme d'une arme d'insubordination. La première étape dans cette direction est d'être présents aux côtés des migrants afin de combattre les divisions dans les lieux de travail et ces lois qui, dans toute l'Europe, imposent cette exploitation et nous affaiblissent tous.

Pour cette raison, nous appelons tous les travailleurs précaires, les migrants et les réfugiés, des militants, les groupes autonomes et les syndicats à faire du 1er mars 2016 une journée d'actions et de grèves décentralisées et coordonnées, visant à perturber la production et la reproduction régulières, en produisant de la communication entre les différentes conditions de travail , en rendant visibles des situations d'exploitation cachées, en ciblant le régime de la frontière et les institutions qui régissent la mobilité et la précarité. Le 1er mars 2010, suite à un appel lancé en France à organiser un « 24 heures sans nous » des migrants, en Italie une grève politique nationale contre les lois sur l'immigration a été organisée par une large coalition. Depuis ce jour, nous prenons en considération la force du travail migrant et sa capacité à être le point de connexion entre les différents lieux et conditions. Le 1er mars, nous voulons reprendre l'idée de la grève des migrants et l'étendre à toutes les figures sociales qui subissent les mesures d'austérité et le régime de la frontière aujourd'hui, car seule la création d'un grand front social nous donnera la force de nous battre pour nos droits. Le 1er mars 2016, doit être le jour où nous prendrons une position claire contre un gouvernement de la mobilité qui produit la précarité pour tous. Un jour où nous trouverons des exigences et des revendications communes. Ces revendications peuvent être un salaire minimum européen, un revenu de base européen et une protection sociale fondée sur la résidence, un permis de séjour européen indépendant de contrat de travail et des niveaux de revenus. Des périphéries négligées aux centres des villes, des usines aux lieux de travail dispersés, pour tous les travailleurs précaires, en commençant par la main-d'œuvre migrante, vers une grande et puissante grève sociale transnationale. Nous avons ni identité, ni passé à défendre, mais seulement un processus ouvert pour prendre d'assaut le présent.

Plate-forme pour la Grève Sociale Transnationale

*Publié le 12 décembre 2015*

*Pour infos et abonnements, écrire à : info.transnationalstrike@autistici.org*



# L'économie en brèves

## Ecole et inégalités sociales

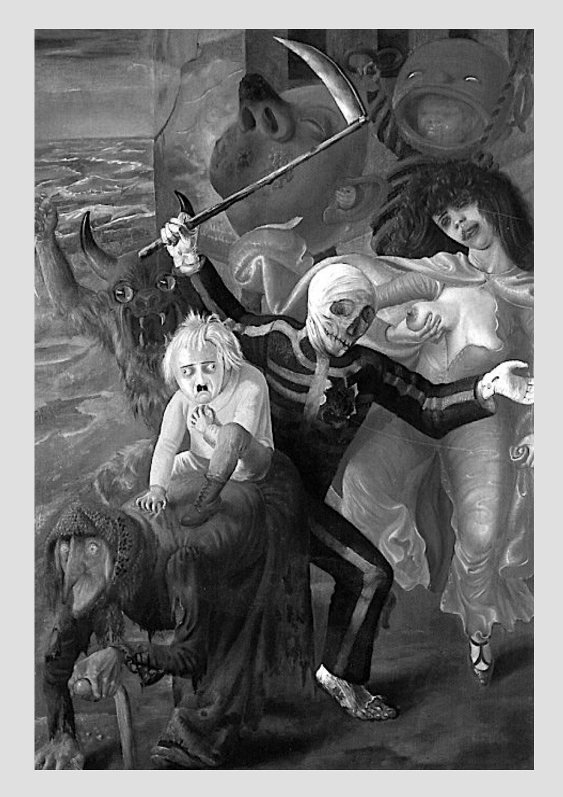
On sait que la fameuse «égalité des chances» n'est qu'une vaste fumisterie. Mais les derniers résultats de l'enquête PISA, enquête menée régulièrement par l'OCDE pour comparer les systèmes éducatifs des différents pays, semble relativiser les choses pour la France. Cette enquête est extrêmement critiquable, même nuisible (ce serait trop long de développer ici), mais c'est quand même la seule à peu près statistiquement sérieuse. La France est maintenant l'un des pays qui comptent le plus de diplômés de l'enseignement supérieur au sein des générations récentes (c'est nouveau). Elle est aussi parmi les pays qui comptent le moins de sortants précoces, c'est-à-dire sortis du système scolaire au mieux avec un brevet, un peu moins de 10% en 2013. A titre de comparaison, ils sont 17% en Italie et 24% en Espagne. Si l'on considère les enfants des parents peu diplômés (ayant au mieux le niveau de fin de troisième), 22% sont eux aussi peu diplômés en France, contre 34% en moyenne dans l'Union européenne. Parmi les grands pays, seul le Royaume-Uni fait mieux avec 16%. La reproduction sociale est bien plus forte en Allemagne (36%), en Espagne ou en Italie (50%). Inversement, 23% des enfants de parents peu diplômés ont eu accès à l'enseignement supérieur en France, contre 18% en moyenne dans l'Union Européenne. En revanche, notre retard est important en matière de formation professionnelle. La France arrive en queue de peloton, juste après la Grèce, avec seulement 5,7% des adultes de 25 à 64 ans qui ont suivi un cours ou une formation en 2012, contre 9% en moyenne en Europe.

*Source: Observatoire des inégalités (et centre d'observation de la société)*

## Quelques données sur l'emploi précaire en France

Il y a en France 25,8 millions d'emplois, dont 22,8 millions salariés (les autres sont des indépendants, c'est-à-dire soit des patrons, soit des gens à leur compte). 3,2 millions sont des emplois précaires, c'est-à-dire des CDD, de l'intérim, des stages, de l'apprentissage... ce qui représente 12,3% de l'emploi global. Pour l'essentiel, ce sont des CDD (7% de l'emploi), suivis de l'intérim (2,1%). Si on considère que l'apprentissage et les stages relèvent plutôt de la formation que de l'emploi, il nous reste 2,4 millions emplois salariés précaires. Mais pour être complet, il faudrait faire le tri parmi les indépendants, compter ceux qui travaillent en free lance, les auto-entrepreneurs pour un seul patron, etc... On n'a pas de données sur ce sujet. En fait, c'est entre 1982 et 2000 que la proportion d'emplois précaires a le plus augmenté, passant de 5% à 12%. Depuis, elle fluctue autour de ce niveau, sans que la crise ne marque de rupture.

*Source: Observatoire des inégalités*



## Réchauffement climatique et inégalités

Le changement climatique est intrinsèquement lié aux inégalités économiques: c'est une crise induite par les émissions de gaz à effet de serre des nantis qui frappe le plus durement les pauvres. Les estimations d'Oxfam sur l'ampleur de ces inégalités indiquent que la moitié la plus pauvre de la population – environ 3,5 milliards de personnes – est responsable de seulement 10% environ des émissions de CO2 mondiales totales dues à la consommation individuelle, alors qu'elle vit dans les pays les plus vulnérables au changement climatique. Parallèlement, environ 50% de ces émissions sont imputables aux 10% des habitants de la planète les plus riches, dont l'empreinte carbone est en moyenne 11 fois plus élevée que celle de la moitié de la population la plus pauvre et 60 fois plus élevée que celle des 10% les plus pauvres. On estime que les 1% les plus riches du monde ont une empreinte carbone moyenne 175 fois supérieure à celle des 10% les plus pauvres. Seule l'élite qui a des intérêts directs dans la poursuite de fortes émissions et le maintien d'une économie mondiale très inégalitaire bénéficierait de politiques climatiques trop faibles, à Paris et ailleurs. Entre la conférence sur le climat de Copenhague et celle de Paris, le nombre de milliardaires figurant sur la liste Forbes ayant des intérêts dans les énergies fossiles est passé de 54 en 2010 à 88 en 2015. Durant la même période, la taille de leurs fortunes personnelles cumulées a augmenté d'environ 50%, de 200 milliards de dollars à plus de 300 milliards de dollars.

*Source: Oxfam, document d'information médias, 2 décembre 2015*

## La France, très peu syndiquée

La France est le pays riche où le taux de syndicalisation est le plus faible: 8 %, ce qui est deux fois moins que la moyenne des pays de l'OCDE (données 2012). Même les Etatsunien(ne)s sont plus syndiqué(e)s. Ne parlons pas de la Suède et du Danemark où il y a plus de 60% de syndiqué(e)s, ou de la Belgique et de la Norvège qui dépassent les 50%. La proportion de syndiqué(e)s n'a jamais été très élevée dans l'hexagone. Le taux a chuté de 30 à 17 % dans les années 1950, il est ensuite resté stable jusqu'à la fin des années 1970, puis a dégringolé à nouveau pour atteindre 8 % au début des années 1990. Ce chiffre est une moyenne. Dans le secteur privé, le taux est de l'ordre de 5 %, trois fois moins que dans le secteur public. Selon le ministère du Travail (données 2001-2005), la proportion ne serait que de 2,4 % dans les entreprises privées de moins de 10 salariés. Les comparaisons internationales sont cependant délicates. En effet, contrairement à d'autres pays, se syndiquer ne procure guère d'avantages en France: les syndicats négocient pour tout le monde, pas seulement pour leurs adhérents. Adhérer peut même être nuisible au parcours professionnel des intéressés dans certaines entreprises. Pour les salarié(e)s, le syndicat offre peu de services concrets. Enfin, la place des syndicats dans le dialogue social ne dépend pas du nombre d'adhérent(e)s, mais des résultats aux élections professionnelles. Au bout du compte, des structures peuvent être reconnues comme représentatives malgré un petit nombre d'adhérent(e)s et se retrouver à la table des négociations au niveau national.

*Source: Centre d'observation des sociétés*

## Patriarcat dans les médias

Selon le baromètre 2015 du CSA, les femmes représentent 37% seulement des personnes apparaissant à la télévision contre 36% en 2014. Un constat qui rejoint celui du dernier rapport du Projet mondial de surveillance des médias (GMMP) publié fin novembre, qui montrait qu'en cinq ans la place des femmes dans l'information (presse papier, télévision et radio) n'avait pas progressé en France et dans le monde (à 24%). Il n'y a que dans les fictions que les femmes sont de plus en plus représentées, note le CSA. 39% des personnages de films et de séries sont désormais des femmes (contre 37% en 2014), et la progression est encore plus forte pour les femmes-héroïnes (+6 points) que pour les personnages principaux ou secondaires. Côté information en revanche, ce n'est pas très glorieux. Le taux de présence des femmes a stagné d'une année sur l'autre (à 36%). Et le partage des rôles est encore moins avantageux pour les femmes qu'avant: les femmes sont toujours invitées à intervenir en qualité de témoins ou de victimes, alors que les hommes eux sont souvent conviés en tant qu'experts.

*Source: Libération*

# Remise en cause droit du travail, des 35 heures, des syndicats …

***Le tribunal d'Amiens vient d'annoncer la condamnation de huit ex-salariés de l'usine Goodyear (1), à 24 mois de prison, dont 9 mois fermes, assortie d'une possibilité d'aménagement. Six des huit accusés sont relaxés de l'accusation de violences en réunion mais tous sont déclarés coupables de séquestration.***

***En application de l'accord de fin de conflit signé avec les syndicats fin janvier 2014, Goodyear avait retiré sa plainte, tout comme les deux cadres concernés qui se sont désistés après avoir, dans un premier temps, déposé plainte à titre individuel. C'est donc le parquet qui a poursuivi les salariés pour séquestration et violences en réunion et voies de fait pour lesquelles ils encouraient jusqu'à cinq ans de prison. Une décision donc clairement politique qui s'inscrit dans la volonté de répression du mouvement syndical, du mouvement social, engagée par le gouvernement.***

*1) Sur les 1150 salariés licenciés en 2014, plus de 750 d'entre eux n'ont toujours pas trouvé de travail. 70 personnes sont en CDI, environ 80 ont crée leur entreprise, une trentaine sont en CDD supérieur à 6 mois, une trentaine sont en intérim, il y a eu près de 140 départs en retraite et 9 décès.*

## Terrorisme social chez Smart Hambach

Smart France, qui produit chaque année quelque 100 000 véhicules biplaces dans l'usine d'Hambach en Moselle, doit à l'automne lancer un nouveau modèle. La direction veut profiter de cette période d'activité soutenue pour améliorer la compétitivité du site.

### *Comment faire passer le Pacte 2020*

A l'occasion des négociations annuelles obligatoires sur les salaires, elle propose le 17 juin aux salariés de passer aux 39 heures de travail hebdomadaire par étapes : de 35 à 37 heures à compter du 1er octobre prochain, puis de 37 à 39 heures en 2016, 2017 et 2018, avant de revenir à 37 heures en 2019, et 35 en 2020. En contrepartie de l'effort consenti par les salariés (39 heures payées 37 heures, compensé par une augmentation mensuelle de 120 euros brut, ainsi qu'une prime exceptionnelle de 1 000 euros versée en deux fois sur deux ans et réduction des RTT pour les cadres), ceux-ci se verraient garantir le maintien des emplois jusqu'en 2020. Sans changement, Daimler pourrait préférer l'usine Renault de Novo Mesto en Slovénie, dont les coûts de production sont moindres, pour produire le nouveau modèle Smart à l'horizon 2020. "*Cela signifie augmenter le temps de travail de 12 % et les salaires de 6 %*", résume alors le directeur des ressources humaines, au *Républicain Lorrain*.

Deux jours après la remise au premier ministre d'un rapport sur la réforme du code du travail, le 11 septembre dernier, les 800 salariés de Smart sont invités à dire "oui" ou "non" à un accord "négocié" entre leurs syndicats et la direction de cette filiale du groupe allemand Daimler. Pourtant, Manuel Valls disait "*qu'il ne saurait être question de modifier par accord le seuil de déclenchement des heures supplémentaires*". "*Le président de la République a dit, et je m'en félicite, que nous ne toucherions pas aux 35 heures et donc je vais être clair : la 36e heure, c'est le déclenchement de l'heure payée comme heure supplémentaire*", avait d'ailleurs résumé le patron des députés socialistes.

Les salariés se prononcent (avec une participation de 93%) à une relative courte majorité (56%) pour le projet patronal. Mais avec un vote minoritaire du collège ouvrier (39%) et ultra majoritaire chez les cadres-techniciens-agents de maîtrise (74%), dont il est vrai, une grande partie fait déjà plus de 35 h.

Le résultat du vote sur ce "Pacte 2020" n'est que consultatif. La CFDT et la CGT, qui représentent 53% des salariés, refusent de signer l'accord. Un représentant de la CFE-CGC rappelle que tant que les deux syndicats n'ont pas fait valoir leur droit d'opposition, le retour aux 39 heures n'est pas officiellement rejeté. "*J'espère qu'ils reviendront sur leur décision. Quand la majorité des salariés approuvent ce projet, il faut y aller. Nous sommes pragmatiques. On est dans le «gagnant-gagnant»*". La CFTC explique pour sa part qu'elle a décidé de ratifier le «*Pacte 2020*» *en arguant notamment que la direction avait accepté la mise en place «d'un avenant individuel pour tous» et le principe d'un retour «aux 37 heures puis aux 35 heures en fin de période (2021)»*, entre autres choses.

La direction n'en reste pas là. Elle propose aux salariés d'approuver l'accord à titre individuel en signant un avenant au contrat de travail, distribué le 10 décembre, avant le 18 décembre. 97 % des salariés vont signer cet avenant. Concrètement, le retour aux 39 heures se déroulera en deux temps. Les salariés passeront d'abord aux 37 heures, puis à 39 heures entre 2016 à 2018, avec la possibilité de revenir à 37 heures en 2019, avec des horaires de production limités à 23 h et à dix samedis travaillés/an maximum en production et un abandon de jours RTT pour les Etam (employés, techniciens, agents de maîtrise) et pour les cadres.

L'accord devrait être également appliqué par les équipementiers implantés sur le parc industriel de Hambach, soit 800 autres salariés.

### *Les réactions à cet accord adopté avec dépit*

Le DRH Smart France, s'est félicité de cette adhésion massive: *"Je pense qu'on a clairement expliqué les enjeux, parce qu'aujourd'hui, les enjeux c'est clairement la compétitivité du site et la pérennité du site vraiment à long terme. Les syndicats, comme avant, ont leur importance dans l'entreprise"*

Pour la CGT Moselle-Est, *"Ils ont contourné les syndicats et la procédure suivie par la direction est illégale. Les salariés n'avaient pas d'autre choix que de céder à la pression individuelle exercée sur eux". Pour la CFDT, "Ce que la direction a pratiqué, c'est du terrorisme social. Ils ont forcé les salariés à signer. C'était ça où ils perdaient leur emploi".*

*"J'ai signé à contrecœur, après les menaces et les chantages qu'on a reçus. La menace, c'était de délocaliser. Vous savez comment c'est, les gens ont peur de perdre leur emploi, vu le contexte qu'il y a dans la région. A Florange, par exemple, c'est le cimetière. On a dû capituler. Il aurait fallu bloquer l'usine, faire quelque chose. Pas juste se faire avoir*", déclare un salarié.

### 35 heures : il est déjà possible d'augmenter le temps de travail

"*La durée légale de travail ne changera pas*", avait souligné le 9 septembre dernier François Hollande, précisant cependant que les entreprises pourraient "davantage" négocier le temps de travail. De fait, contrairement à ce que laisse penser le débat récurrent sur les 35 heures, il est déjà possible d'augmenter le temps de travail sans trop faire exploser le coût des heures supplémentaires : si un accord d'entreprise le prévoit, leur surcoût peut être limité à 10 %, au lieu de 25 %.

D'autres usines ont remis en cause les 35 heures pour gagner en compétitivité. Les salariés du site Bosch de Vénissieux ont accepté de revenir sur les 35 heures en 2008. En 2010, les salariés de General Motors ont accepté de réduire de 10 % leurs coûts salariaux et de supprimer six jours de RTT sur seize. Chez Renault, le nombre de RTT est revenu, il y a deux ans, de 20 à 10 en moyenne sur les sites français. Chez Sabena Technics, les salariés sont passés de 35 à 39 heures en 2013 sans compensation avec la seule promesse du maintien de deux tiers des emplois à Dinard.

### *Quand le syndicalisme met les salariés en risque*

Dans le cas de Smart, les dysfonctionnements propres à la forme censitaire du dialogue social français posent un problème majeur pour les salariés.

Que les syndicats s'opposent à l'accord que l'entreprise leur a soumis après avoir recueilli une majorité à un référendum, augmentant la durée du travail en échange d'une promesse de maintien de l'emploi, est une chose. Ils montrent ainsi clairement le décalage qui existe entre l'expression directe des salariés et leur stratégie d'appareil. Cette distorsion peut être légitime. Elle a en tout cas permis de bloquer le scrutin et ses effets.

La direction en a profité pour procéder par avenants individuels au contrat de travail, et a pu démasquer les salariés récalcitrants sans protection qu'une action syndicale aurait permis de cacher. Que faire de ceux désormais qui refusent l'évolution de l'entreprise ? Leur sort est forcément menacé, la direction connaît forcément leur identité aujourd'hui. Le refus des syndicats de négocier l'accord a placé les salariés qui le refusaient dans une position extrêmement compliquée.

## L'affaire TEFAL

En pleine réforme de l'inspection du travail, alors que le ministre SAPIN nous explique qu'en renforçant l'encadrement intermédiaire par la mise en place d'un échelon hiérarchique supplémentaire, les DUCs (Directeur de l'Unité de Contrôle), il renforcera les pouvoirs des agents de contrôles, en Haute-Savoie une inspectrice du travail déclare être victime des pressions d'un RUT (Responsable de l'Unité Territoriale) particulièrement attentif aux plaintes… des employeurs et particulièrement de l'entreprise Tefal.

### *Les faits*

Laura est inspectrice du travail de l'Unité territoriale (UT) de Haute-Savoie (Direccte Rhônes-Alpes), en charge en autre du contrôle de Tefal de Rumilly, entreprise de près de 2 000 salariés.

Début 2013, alors qu'elle est sollicitée par des syndicalistes du site Tefal de Rumilly, près d'Annecy, l'inspectrice découvre un vieil accord 35 heures, signé en 2000, assez baroque, dont elle demande la renégociation à la direction de l'entreprise. Cette irrégularité a conduit Laura à dresser un procès-verbal pour travail dissimulé par dissimulation d'heures, dont l'enjeu pourrait être conséquent pour cette entreprise. Une perspective coûteuse, qui mécontente à Tefal.

Un rendez-vous a lieu le 18 avril 2013 entre la direction de Tefal et le directeur de l'UT. Le lendemain, celui-ci recadre Laura *«en des termes très vifs ne répondant pas aux conditions normales d'un entretien professionnel»* en *«contestant sa stratégie de contrôle»* (en lui donnant une semaine pour revoir sa position à l'égard de TEFAL).

En juin 2013, P.D, le responsable de l'unité territoriale (UT) de Haute-Savoie demande à Laura de revoir ses positions juridiques sur cette «grosse entreprise». A la suite de l'entretien, les pressions subies l'amène à faire une déclaration d'accident de service (équivalent public de l'accident du travail) contestée par la hiérarchie. En octobre 2013, le service du personnel l'informe par lettre RAR qu'elle va être placée en demi traitement du fait de la longueur de son arrêt maladie !? L'inspectrice est en arrêt une semaine, en congé, au travail, puis de nouveau en arrêt, puis au travail jusqu'à ce que son médecin diagnostique un état dépressif. Elle sera alors en arrêt et mise sur la touche du 24 juin 2013 au 4 novembre 2013. Le 4 décembre 2013 se tient à Annecy la Commission de Réforme chargée de rendre un avis sur cette reconnaissance d'accident de service.

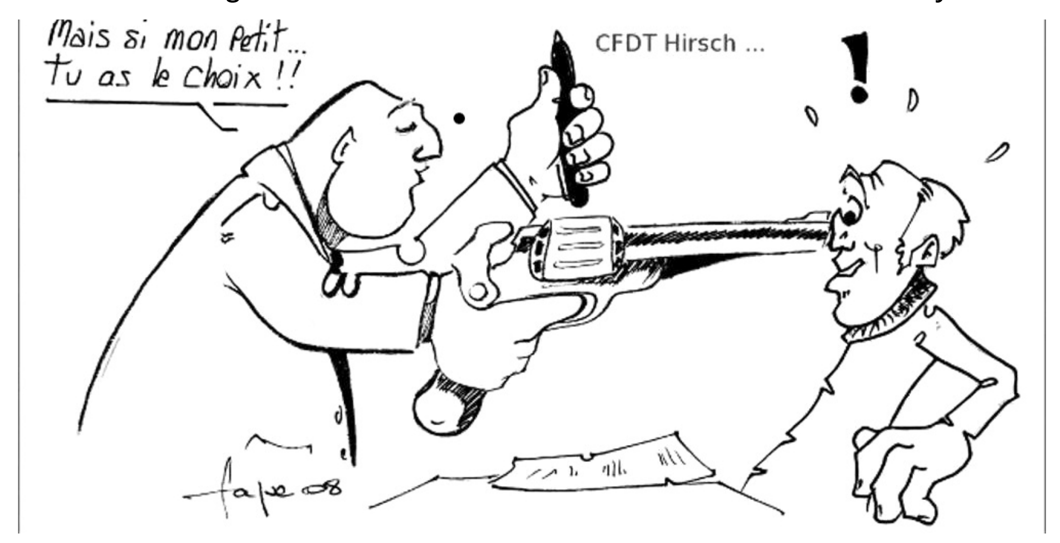
Pendant qu'elle est en arrêt, le secrétariat de la section d'inspection de l'inspectrice incriminée a reçu un mail d'une personne souhaitant garder l'anonymat. Qui lui dit : *«Je suis en possession de certains documents hyper confidentiels, prouvant que vous avez été victime de pression psychologique, je sais que le groupe SEB et la société TEFAL ont exercé, via des personnes du MEDEF une pression sur votre responsable afin qu'il vous fasse taire. Je sais qu'une personne des RG dont je connais le nom et le prénom a participé à ça.»*. Des documents sont joints, dont la veille sociale de l'entreprise qui relate, mois par mois, l'état des conflits individuels, collectifs, juridiques et les demandes des institutions, comme l'inspection du travail

### *Que trouve t-on dans la veille sociale et les autres documents ?*

Au mois d'avril 2013, dans la rubrique *«relation avec les organes de contrôle extérieurs»* où sont recensés dans le détail les courriers et visites de l'inspectrice du travail, que la remise en cause de la légalité de l'accord d'aménagement du temps de travail par l'inspectrice du travail est un risque «noir» pour l'entreprise (c'est-à-dire «danger +» selon le code couleur de ce document). En face dans la rubrique « plan d'action » on peut lire : *«– RDV avec l'inspectrice du travail le 4 avril – Visite au DDTE le 18/04 – attente de son retour sous quinzaine. Dans l'attente courrier à l'IT suite au RDV du 04/04 bloqué»*.

Egalement en avril 2013 (et pas avant) est créé, dans la rubrique *«point de vigilance pour les prochaines semaines»*, un onglet *«mode de fonctionnement de l'inspectrice du travail»*. Si on suit cet onglet, écrit en rouge (c'est-à-dire «danger» toujours selon le code couleur), on peut voir dans la rubrique «observation» : *«l'IT nous inonde de courrier depuis janvier 2013»*. A la colonne «plan d'action», on peut lire : *«- Entretien avec C.G – renseignements généraux – le 5/04 : comportement de l'inspectrice du travail – Entretien avec B.D – DDTE le 18/04 »*

**Les « négociations » à la mode MEFEF Hollande Valls ou… Sarkozy**



Dans un e-mail du 6 juin 2013, le DRH de Tefal écrit à P.D : «*Je vous confirme, suite à votre sollicitation, que nous prenons en stage à compter du 24 juin la personne que vous nous avez recommandée*». Le lendemain, P.D lui répond un message qui prête à sourire : «*J'apprécie que des entreprises comme Tefal, sous l'impulsion de leur DRH […], s'investissent dans la dimension «stages en entreprise» […]. Permettez-moi de vous remercier […] pour l'effort fait pour le jeune […] que vous avez tiré d'une bien délicate situation, qui, sinon aurait été préjudiciable pour son cursus.*»

Dans un mail datant de juillet 2013, le DRH de l'entreprise TEFAL présente les «nouvelles du front» : «*Notre inspectrice du travail. Elle est depuis quelques semaines en arrêt pour «pression psychologique». De plus il semble qu'elle ait attaqué P.D en justice sur le sujet (info confidentielle du MEDEF). Entre nous, quand on connaît P.D, c'est plutôt le profil du harcelé que du harceleur… Je pense donc que si elle revient, nous devrons être extrêmement vigilants.*»

### *Retour sur les faits*

Une action est engagée le 29 novembre 2013 devant le Conseil national de l'inspection du travail (CNIT) pour savoir si les faits relèvent d'une «influence extérieure indue» prohibée par la convention 81 de l'OIT concernant l'inspection du travail. Cette pression s'apparente à celle qu'ont connue les deux jeunes inspecteurs de l'INDRE en 2011, contre lesquels le MEDEF local avait mené une véritable cabale relayée par le DIRECCTE et le RUT (responsable de l'unité territoriale) de l'époque.

*2) Albéa est le numéro 1 mondial des emballages de produits cosmétiques, du parfum et des soins bucco-dentaires*




L'avis du CNIT, en date du 14 juillet 2014 conclut à la réalité des pressions exercées par l'entreprise Tefal ainsi que par le Medef, à l'absence de soutien de la hiérarchie de la collègue inspectrice du travail, mais il épargne le directeur du travail qui a pourtant relayé les pressions du patronat.

Le RUT est muté à la fin de 2014.

Laura dresse un procès-verbal contre Tefal pour entrave au fonctionnement du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de Tefal. Ce PV porte sur le fait qu'«*une alerte du médecin du travail sur une augmentation des situations de risques psychosociaux avait été transmise à l'employeur qui n'en avait pas informé le CHSCT*». Le 14 octobre 2015, le procureur d'Annecy classe l'affaire sans suite.

En juillet, elle porte plainte pour harcèlement contre son directeur qui a relayé les pressions de Tefal et contre la direction régionale du travail, qui refuse depuis des mois la reconnaissance en accident de service d'un arrêt maladie consécutif aux pressions.

Contacté par *l'Humanité* le 20 mai 2015, le procureur déclare «*Qu'une grande entreprise vienne dire au directeur du travail qu'une inspectrice du travail lui casse des pieds, je ne suis pas juridiquement d'accord, mais en même temps c'est la vie réelle, on vit dans un monde d'influence et de communication, ce n'est pas le monde des Bisounours. On n'en est qu'au stade des poursuites, mais ce peut être un rappel à l'ordre pour un corps qui se doit d'être éthiquement au-dessus de la moyenne, une occasion de faire le ménage*». Propos qu'il dément pour la 2e phrase.

Le 18 mai 2015, Laura et le salarié, lanceur d'alerte, qui a transmis les informations permettant de connaître comment l'entreprise Tefal a cherché à faire pression sur elle, sont cités à comparaître le 5 juin 2015 par le Procureur de la république d'Annecy à la suite d'une plainte déposée par l'entreprise Tefal. Le procès est reporté au 16 octobre 2015.

### *Que leur est-il reproché ?*

Elle est poursuivie pour recel (passible de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende) et violation du secret professionnel (un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende) à la suite d'une plainte déposée par l'entreprise Tefal. Pour Tefal, «*si les documents n'avaient été envoyés qu'au CNIT, il n'y aurait pas eu d'infraction constituée, si elle les avait envoyés à un syndicat qui la défend, pareil*», même à la CNT, «*un syndicat anarchiste*». «*Mais elle l'envoie ensuite à la CGT, au SNU, à FO, à la CFDT…*». Pour le procureur, «*Voler et utiliser des documents et les transmettre aux syndicats, vous dites que c'est l'unique moyen que vous aviez pour vous défendre ? Et C.M serait un lanceur d'alerte ? Je veux rappeler que le respect de la loi implique des obligations pour chacun. Le respect des procédures est fondamental*». Laura «*a violé une obligation majeure de discrétion et, plus, du secret professionnel*».

«*A l'heure où le pays est plongé dans la crise, où le chômage est en hausse, où des responsables politiques et syndicaux appellent à la violence…*», déclare le procureur dans son réquisitoire. Dans «*ce contexte particulièrement tendu*», il y a «*des règles intangibles sans quoi le chaos nous guette*». Il y a un «*Etat de droit*» et «*l'inspection du travail ne peut pas tout faire*». Car ce procès «*dépasse le cas de ces deux personnes*», c'est la question du «*rôle de l'inspection du travail dans notre droit*» qui est posée. Et non, cette institution «*n'est pas là pour la défense des faibles, l'inspecteur n'est pas le défenseur des salariés, et pourtant beaucoup le revendiquent haut et fort*». L'inspection est «*la garante de l'application de la loi et l'impartialité est son obligation numéro un*». De façon impartiale, certes, mais tout en «*prenant en compte les réalités humaines et économiques*» (sic).

Le 4 décembre 2015, Laura est condamnée à 3 500 euros d'amende avec sursis pour recel et violation de secret professionnel. Le lanceur d'alerte est également condamné à 3 500 euros d'amende.

Comme le dira l'avocat de Laura, la question de ce procès, «*c'est celle de la place des syndicats dans notre société*», et celle des lanceurs d'alerte (l'informaticien). Car ce que l'«*on reproche à Laura, c'est d'avoir saisi les syndicats*». Et «pourquoi elle ne le ferait pas ?» Est-ce parce «*qu'elle en a saisi plus de deux qu'il y aurait violation du secret professionnel ?*». Mais ce procès est aussi «*au cœur du débat actuel sur le droit du travail*». Et ce «*qu'on nous dit, en fait… C'est ''arrêtez de nous embêter avec le Code du travail !''*».

Contre ces offensives fondées sur la volonté de détruire les collectifs de travail, il n'y pas d'autre chemin que celui des résistances et des luttes collectives. Et elles existent, comme par exemple à Albéa (2) Sainte-Ménehould où 90 % des 560 salariés se sont mis en grève, quelques jours avant Noël. Face à une baisse de 15 % de la production en 2015, les responsables avaient, entre autres, proposé aux salariés de travailler plus (2 heures par semaine en plus) pour un salaire équivalent et demandé une plus grande flexibilité. «*On s'est battu pour obtenir des acquis et on veut les garder. Si on accepte les propositions de la direction, on revient 15 ans en arrière*». Après 2 jours de grève, les responsables de l'usine convoquaient l'intersyndicale pour lui signifier qu'ils mettaient un terme «*aux discussions sur le temps de travail*».

*Camille, OCL Reims, Janvier 2016*

# Clap de fin...
## *Pour l'affaire de Labège*

***L'affaire de Labege, c'est l'histoire d'une direction regionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) saccagee dans les beaux jours de juillet 2011. Cette action, ouvertement solidaire aux mutineries ayant secoue l'Etablissement Penitentiaire pour Mineurs (EPM) de Lavaur en avril 2011 (que cette meme PJJ cogere avec des matons), a ensuite laisse place a une enquete de gendarmerie, d'abord appuyee par les services anti-terroristes, puis simplement par les services de Renseignement. Comme quoi, l'anti-terrorisme, ca sert a tout et n'importe quoi.***

Apres une enquete de quatre mois, une gigantesque operation policiere vient perquisitionner plusieurs lieux de vie, mobilisant 150 flics, dont le PSIG qui debarque avec des chiens, des casques, des fusils d'assaut, pour nous cueillir au petit matin. A l'issue de la garde a vue, 6 personnes sont retenues dans les mailles de la repression, 5 mis en examen (dont quatre mis en detention provisoire) et un temoin assiste. Apres trois ans de confrontation en mode basse intensite, quelques mois de detention, un ou deux interrogatoires devant les juges de l'instruction, plusieurs annees de controle judiciaire, l'affaire est renvoyee en correctionnelle, sans grande conviction. Et le Proces l'a prouve. Alors que la Procureure s'est epoumonee a invoquer l'Intime Conviction, comme on preche l'Evangile, devant l'absence evidente de preuves, les juges ont peine a la suivre dans sa transe juridique. Alors, ils ont fait au mieux. Plutot que de suivre l'instruction qui avait joue la carte du groupe qui complote meme en dormant, ils ont servi une justice toute timide, ne condamnant que les personnes contre lesquelles ils avaient des elements « concordants ».

Resultat, trois inculpes relaxes, un inculpe condamne a l'equivalent de sa detention provisoire (3 mois de prison ferme) et un inculpe condamne a trois mois de sursis assortis d'une mise a l'epreuve de 18 mois. Au-dela des peines liees au code penal, il y a les dommages et interets. La PJJ, certainement elle aussi en pleine cure d'austerite dans ses services, ne pouvait pas passer a cote de l'aubaine et a reclame 14 000 euros de frais de peinture. Finalement, nous sommes contraints de payer 20 % de cette somme en termes de dedommagement, plus des frais de justice.

Ce proces s'est joue au consensus, et on en attendait pas moins, vu le ridicule du dossier d'instruction. Mais ca y est, tout est fini ? Pas vraiment. Nous avons besoin de l'aide de tous pour mettre un point final a tout ca. Donc on organise, avec l'aide de la CAJ (Caisse d'Autodefense Juridique), une petite campagne de recolte de fonds ainsi qu'un concert de soutien (le 19 fevrier, infos a venir...) pour faire un peu de sous et nous permettre de feter avec vous la fin de cette galere. On en profite egalement pour remercier tous les camarades qui ont manifeste leur solidarite depuis le debut de cette « affaire ». Les nombreuses lettres recues en prison, la participation aux manifestations et autres actions de soutien, les nombreux dons et concerts de soutien organises ont ete autant de manifestations d'une solidarite qui, en plus de faire chaud au cœur, a grandement servi la mise en place d'un rapport de force politique dans cette histoire de merde.

Nous ne pouvons pas faire comme si tout se jouait la. Meme s'ils ont par tous les moyens essaye de nous reduire a nos positions d'inculpes, de repris de justice etc., nous sommes toujours ce que nous etions avant d'heriter de ces appellations, des personnes qui luttent contre le capitalisme et ce qu'il produit de merde dans ce monde, de l'ecrasement des gens incarceres a la degradation violente et systematique des conditions de vie des proletaires, a l'interieur ou dehors, avec ou sans emplois, d'ici ou d'ailleurs. Nous appelons donc a renfor- cer les outils de solidarite, contre la repression, contre la misere que les bourges nous promettent, contre une vie passee a survivre sans rechigner. Et vu la gueule que prend notre avenir, entre vulgaires chairs a patrons et chairs a flics, le tout sous Etat d'Urgence permanent, tout ceci s'avere plus que jamais necessaire.

Une pensee aux mutins de Lavaur et a tous les autres qui subissent une repression quotidienne dans l'ombre des cachots.

*Les inculpe.e.s*
*de « l'affaire de Labege »*

Pour ceux qui voudraient envoyer un peu de sous en soutien, vous pouvez envoyer des cheques a l'ordre de «CAJ» a l'adresse «Canal Sud 40 rue Alfred Dumeril 31400 Toulouse».

Lire aussi *Courant Alternatif* N°215 - décembre 2011 ; N° 216 ; N° 217, N°230 -mai 2013, N° 254 - novembre 2015




# Entartreurs contre TGV
## *Euskadi sud*

***Il y a quatre ans des militants basques de Mugitu entartraitent la présidente du gouvernement de Navarre dans le cadre de la lutte contre la LGV. Communiqué :***

Mille mercis à vous pour cette vague de solidarité Il y a un peu plus de 4 ans, le mouvement de désobéissance au TGV Mugitu ! entartait la présidente du gouvernement de Navarre de l'époque, Yolanda Barcina, lors d'une action contre ce projet. A la suite, l'Audiencia nacional condamnait les trois entarteurs à 2 ans de prison chacun, et un autre participant à 1 an et à une amende totale de 3000 euros. Comme si cela ne suffisait pas, et avec pour prétexte que des antécédents pénaux computables pesaient sur un des entarteurs, celui-ci était condamné à payer une amende de 14 400 euros comme condition pour éviter la prison.

Au mois de juillet dernier, nous dénoncions publiquement ce nouveau délit, et nous étions condamnés, en application de la Loi "Bâillon", à deux amendes supplémentaires de 100 euros pour avoir réalisé une conférence de presse dans la rue. Lors de cette conférence de presse, nous faisions connaître le numéro du compte bancaire de Mugitu! et invitions toute la population à collaborer au paiement de l'amende avec l'objectif d'éviter l'incarcération.

La réponse a été immédiate : d'importants versements venus de personnes individuelles et de groupes (quelques-uns hors du Pays Basque), et des dizaines d'initiatives du mouvement populaire dans le but de récolter de l'argent (caisses de soldiarité dans les fêtes, ventes de bons de soutien, dégustation de crèpe et de gâteaux, repas populaires, concerts...)

La vague de solidarité a été incroyable au point qu'en moins de 2 mois nous avons réussi à payer l'amende de 14 400 euros. De plus, les entrées d'argent ont continué à partir de là. Tout cela, nous l'emploierons pour faire face aux 33 autres amendes qui se montent à plus de 14 400 euros et auxquelles nous avons été condamnés lors d'actions de solidarité avec les entarteurs.

Par ce texte, en plus de vous remercier de tout coeur pour cet appui inestimable, nous en profitons pour vous dire que votre solidarité nous encourage à continuer notre lutte contre le TGV.

Nous poursuivons nos actions de désobéissance

Julio Villanueva,
Gorka Ovejero,
Ibon García
Mikel Álvarez










## *Des associations poursuivies pour avoir critiqué une décision de justice*

A l'origine de l'affaire, un arrêt de mars 2015 de la cour d'appel de Paris refusant une mesure d'assistance éducative à un jeune malien au motif que sa minorité «n'était pas établie». L'association de soutien aux immigrés (Gisti), le Syndicat de la Magistrature et la Ligue des Droits de l'Homme avaient alors dénoncé «le raisonnement doublement fallacieux» des magistrats. «Pour rendre cette invraisemblable décision, la cour n'a pas seulement renié toute humanité, elle a dû aussi tordre le droit». Le procès est prévu le 6 mai. Ce délit est puni de 6 mois de prison et 7500 euros d'amende.

Le président du Gisti a réagi : «On veut faire taire un certain nombre d'associations qui pointent du doigt la manière dont le milieu judiciaire et l'aide sociale à l'enfance traitent les mineurs isolés étrangers». Rappelons ici que l'assemblée nationale a voté l'autorisation des tests d'âge osseux qui ont une marge d'erreur de 18 mois à 2 ans (voir sous cette rubrique CA de janvier).
Espérons que ce procès donnera de l'écho à ce scandale des étrangers mineurs isolés.

*Source : ldh-toulon.net*

## *Le marcheur sous la Manche….*

Dans la nuit du 4 août 2015, un soudanais, Abdul Rahman Haroun, était entré à l'intérieur du Tunnel sous la Manche. Bien que son entrée ait été détectée, il n'avait été arrêté que près de la sortie, au Royaume-uni. Il avait été emprisonné aussitôt, au titre d'une loi britannique de 1861 sur les chemins de fer. Il devait comparaître le 4 janvier devant le tribunal de Cantorbéry (sud-est de l'Angleterre) pour obstruction à la circulation dans le tunnel, une infraction passible de deux ans de prison. Mais l'audience a été ajournée pour réétudier son dossier car élément nouveau, il vient d'obtenir le statut de réfugié au Royaume-Uni. A ce jour, nous n'avons pas eu connaissance du résultat de ce procès.

Le Soudanais, qui comparaissait par visioconférence depuis la prison de Elmley, a, en attendant, été remis en liberté sous caution, avec obligation de se présenter à la police une fois par semaine.

L'enjeu de ce procès dépasse une situation individuelle car cette pénalisation du franchissement de la frontière contrevient à la Convention de Genève sur les réfugiés, qui prévoit que ceux-ci doivent pouvoir atteindre le territoire d'un État où ils peuvent trouver protection. Entre la théorie et la pratique…

De son côté, Eurotunnel a qualifié de «regrettable» l'attribution de l'asile par l'Angleterre à un Soudanais qui avait parcouru presque entièrement les 50 km du tunnel sous la Manche pour rejoindre la Grande-Bretagne. «C'est regrettable car ça peut donner de mauvaises idées à certains migrants et les encourager à risquer leur vie», a indiqué à l'AFP un porte-parole d'Eurotunnel. Quel bel humanisme !

*Source : lespasseursdhospitalites.wordpress.com*

## *Des adolescents portent plainte pour violences policières*

18 garçons et filles du 12ème arrondissement de Paris avec le soutien de leurs éducateurs ont porté plainte au procureur de la République de Paris pour violences volontaires aggravées, agression sexuelles aggravées, discrimination et abus d'autorité. La plainte est déposée contre X, mais dans toutes les têtes «X» a un nom : les «Tigres», comme se surnomment les policiers de la brigade de soutien de quartier (BSQ). Ces violences ont eu lieu entre l'été 2013 et l'été 2015. Certaines ont eu lieu aussi au commissariat du 12ème Seules ont été retenues pour la plainte celles pour lesquelles des témoins pouvaient confirmer leurs dires. Une enquête préliminaire a été confiée à l'inspection générale de la police nationale (IGPN) mais la police n'a pour le moment pas souhaité réagir…

*Source : lemonde.fr/police-justice*

## *L'Etat déclare la guerre aux fraudeurs*

Les députés ont adopté le 16 décembre, à l'unanimité, en première lecture, une proposition de loi prévoyant de renforcer la sécurité dans les transports publics tant en matière de prévention du terrorisme que de lutte contre la fraude. Belle amalgame ! Seul, le Défenseur des Droits, Jacques Toubon, a fait part de ses "sérieuses réserves" en estimant que ces nouvelles mesures posaient "un risque très sérieux de multiplication des incidents, voire de troubles à l'ordre public".

Ce texte examiné en procédure accélérée devrait être définitivement adopté en février ou mars. Il devrait autoriser notamment les agents de sécurité de la SNCF et de la RATP, avec l'accord des passagers, à procéder de façon aléatoire, avec la possibilité d'agir en tenue civile, "à des palpations de sécurité" et d'effectuer des fouilles des bagages. Ce renforcement de la sécurité ne se fera pas uniquement au niveau du contrôle des voyageurs. La SNCF et la RATP pourront solliciter des enquêtes administratives sur des personnes recrutées ou affectées à des postes portant sur la sécurité des personnes (aiguillage, conduite des trains, sécurité des systèmes d'information) pour vérifier qu'elles ne sont pas fichées S. A noter que ces entreprises, comme d'autres, pratiquent déjà cette chasse aux «radicalisés» avec un taux d'erreur élevé, comme l'a démontré par exemple le résultat des perquisitions administratives. Cette proposition de loi entend aussi renforcer les pouvoirs des agents de sécurité SNCF et RATP pour lutter contre le non-respect des règles de droit dans les transports en commun, de la fraude tarifaire aux incivilités. Les "mutuelles de fraudeurs" (systèmes permettant aux fraudeurs de ne pas à avoir à payer leur amende en échange de quelques euros par mois) seront interdites. Le délit de "fraude d'habitude", puni de six mois d'emprisonnement et 7.500 euros d'amende, est abaissé de dix à cinq le nombre cumulé de contraventions sur 12 mois.

A suivre !

*Source : Agence Reuters*

## *Le plus gros laboratoire français du contrôle policier déménage*

L'Institut Génétique de Nantes Atlantique vient d'investir des nouveaux locaux à Saint-Herblain dans l'agglomération nantaise. C'est la plus grande entreprise française dans le domaine du contrôle et du fichage. C'est un laboratoire privé qui fut le premier à miser sur le business juteux de l'analyse génétique en France et qui a aujourd'hui le monopole de l'analyse ADN pour tous les commissariats, gendarmeries et tribunaux de l'hexagone. Ces scientifiques, sans qui le travail de fichage méthodique de la population serait impossible, vont désormais bien au-delà de la simple analyse car ils sont en train de travailler sur la mise en place de «portraits-robot génétiques» pouvant «déterminer la couleur des yeux, des cheveux et l'origine ethno-géographique d'une personne». En plus du stockage des empreintes digitales et génétiques, ce laboratoire propose des services de comparaisons d'écriture, de transfert de technologie et de surveillance « informatique/téléphonie/GPS». Ce laboratoire sait très bien s'infiltrer dans toute sorte d'appareils électroniques. A l'aide de dizaines d'adaptateurs, des techniciens font apparaître en quelques secondes des milliers de données stockées et peuvent géolocaliser des suspects.

On savait que Nantes était en pointe en matière de répression violente des manifestations mais il s'agit aussi d'une métropole innovante dans le domaine du fichage. De sérieux atouts économiques en cette période d'état d'urgence.

*Sources : metronews.fr ; 20minutes.fr ; ouest-France.fr*

# Brother



## *Qui fournit Internet à Daesh ?*

Dévastée par 4 ans de guerre, la Syrie ne dispose plus d'infrastructures de télécommunications pour fournir Internet aux habitants. Le seul moyen d'y accéder est de se connecter par satellite par l'intermédiaire d'une antenne parabolique et d'un modem. Dans les villes tombées aux mains de Daesh, on peut apercevoir sur les toits des maisons des djihadistes et des immeubles abritant les «chargés de communication» du groupe terroriste des antennes paraboliques. Comme on pouvait s'en douter, tout ce matériel nécessaire s'achète facilement en Turquie… Seulement ce matériel adéquat ne suffit pas, il faut nécessairement un abonnement. Le journal allemand « Der Spiegel » a déterminé que les satellites utilisés par Daesh étaient gérés par des compagnies européennes dont la société anonyme française « Eutelsat » (siège social 70 rue Balard à Paris dans le 15ème), détenue en partie par la Caisse des dépôts et consignations (donc l'Etat). En réponse à des questions plus qu'embarrassantes, «Eutelsat» a affirmé qu'elle n'était pas en mesure de contrôler qui utilise ses équipements et qu'elle n'était pas en contact direct avec ses clients en bout de chaîne. L'argent n'a pas d'odeur et est toujours bon à prendre…

Sources : Der Spiegel repris par libération.fr et Begeek.fr

## *Meurtre d'Amine Bentounsi : le policier–tueur a été acquitté aux assises de Bobigny.*

Amine a été tué d'une balle dans le dos en 2012 par un policier, Damien Saboundjian, qui a été finalement jugé pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner par personne dépositaire de l'autorité publique ». Rappelons que suite à la mise en accusation de ce policier, ses collègues ont défilé massivement en guise de protestation sur les Champs-Élysées. Nous avons dans ce dossier la démonstration des dessous de la police (nombreux mensonges et incohérences) et malgré le réquisitoire de l'avocat général qui demandait à la cour de condamner et désarmer ce policier pour la sécurité de la société, il a été acquitté. En l'acquittant «au bénéfice du doute», La justice délivre une fois de plus un permis de tuer aux policiers. Ce procès est une exception qui vient confirmer la règle de l'impunité policière. Mais c'est peut-être le dernier procès de ce type où le débat tourne autour de la «légitime défense» qui devrait évoluer bien évidemment dans le sens des revendications des … syndicats de flics. A noter que cette affaire devrait être jugée une deuxième fois car le parquet a fait appel.

Source : urgence-notre-police-assassine.fr

## *Permis de tuer*

La prochaine modification de la loi concernant l'utilisation par les flics de leurs flingues, l'armement des polices municipales, les manipulations des grands médias qui enquêtent, inculquent la peur dans la population, l'impunité dont bénéficient les flics devant la justice et cette période d'état d'urgence, augmente de manière significative le nombre de meurtres de la police.

C'est ainsi qu'à Cergy (en région parisienne), pour ne prendre qu'un exemple, le 7 janvier 2016, une personne en souffrance psychique s'est fait tuer par la police. D'après une première version de ce drame circulant dans la presse, il semblerait que cette personne ait fait une bouffée délirante et tenté d'attaquer un passant à la sortie d'un bus. Finalement on apprend le lendemain, par le procureur, qu'il n'y a jamais eu d'agression à la sortie du bus. Première incohérence dans cette histoire. L'homme se serait réfugié dans un immeuble et aurait tenté de s'introduire dans un appartement par une corniche… La police aurait alors été appelée. L'homme en proie à une crise était, paraît-il, menaçant avec une arme blanche. Un policier aurait été blessé sans que ses jours ne soient en danger. La police a abattu cet homme. Il semblerait que tuer les personnes présentant un trouble psychologique et semblant menaçantes soit devenu la norme en France.

*Source : paris-luttes.info*

## *Face à la police/face à la justice*

Le guide d'autodéfense juridique paru pour la première fois en 2007 aux éditions l'Altiplano a été repris, actualisé et augmenté par le collectif «Cadecol» (Caisse de défense collective). Il sera régulièrement actualisé sur le site actujuridique.com. La nouvelle édition est parue en janvier 2016 aux éditions Syllepse (www.syllepse.net).

Ce guide donne des outils pour assurer sa défense sans se cantonner à son aspect légal, afin d'éviter de laisser un individu isolé face à la justice. Il ne croit pas que la procédure pénale soit une garantie absolue pour celles et ceux qui se font arrêter, mais qu'il faut bien la connaître pour décrypter son langage et son idéologie et se repérer dans les méandres de ses dispositifs de répression. Contact : cadecol@riseup.net

*Sources : paris-luttes.info et resistons.lautre.net*

## *Psychiatrie : la dérive sécuritaire*

Un collectif de psychiatres a lancé un appel contre la contention, cette pratique qui consiste à attacher les malades. «Des pratiques d'un autre temps, d'un autre âge se déroulent quotidiennement dans notre pays : celles de la contention physique», lâche le Dr Hervé Bokobza, un des fondateurs du Collectif des 39, longtemps directeur d'un établissement pour jeunes psychotiques. Cette figure du milieu poursuit : «En France, chaque jour, on enferme, on immobilise, on attache, on sangle des personnes malades. Ces pratiques inhumaines avaient quasiment disparu. Or, et les contrôleurs des lieux de privation de liberté l'ont constaté, elles sont désormais en nette augmentation et qui plus est banalisées, comme des actes ordinaires. Dans le projet de loi sur la santé, il est même écrit, non sans cynisme ou ignorance, que ces actes auraient des vertus thérapeutiques.»

Aux yeux de ces psychiatres, il y a urgence car nous ne sommes plus seulement face à quelques dérapages isolés. Tous les acteurs notent une progression des mesures de contention, avec les chambres d'isolement, des moyens pour attacher les malades, certains relevant une culture du personnel soignant qui a été modifiée. La docteure Christiane Santos, secrétaire générale de l'Intersyndicale de défense de la psychiatrie publique, a mené une enquête qui a fait ressortir que la pratique de la contention est utilisée presque partout. Et n'est même plus débattue. Le Dr Thierry Najman, qui dirige un pôle important de psychiatrie dans un hôpital de l'Ile-de-France, sort un livre, Lieu d'asile (2), qui pointe ces dérives. Et surtout, au-delà des questions éthiques, il démontre leur inefficacité et leur incohérence.

A l'hôpital d'Etampes (Essonne) par exemple, sur neuf unités d'hospitalisation, huit sont des structures fermées. Pourquoi ? «Parce que c'est plus pratique.» De même, à Gonesse, Pontoise, Argenteuil ou Eaubonne (Val-d'Oise), la plupart des services le sont aussi. «Alors que ces décisions de privations de liberté ressortent d'une décision médicale, cette fermeture n'est de fait justifiée que pour des raisons dites de sécurité», écrit Thierry Najman.

Autre exemple, plus inquiétant, celui des détenus en prison transférés à l'hôpital psychiatrique, où ils vont connaître un régime hors de toute légalité : «Or ils ne sont plus prisonniers, ils sont patients. Ils sont pourtant mis en chambre d'isolement pendant toute la durée de leur hospitalisation. Et ils sont attachés.» Il cite l'un d'entre eux, contenu depuis des semaines. «Il se comparait à un corps dans un cercueil»,raconte le Dr Najman.

Extrait d'un article d'Eric Favereau sur liberation.fr

Sources : collectifpsychiatrie.fr et www.hospitalite-collectif39.org

Big Brother

# Comment gérer le problème des fissures dans les cuves des réacteurs nucléaires

### EPR de Flamanville : des fissures dans la cuve. Et alors ?

L'EPR (European Pressurized Reactor) de Flamanville, la vitrine de la filière nucléaire française a été conçu par Areva et Siemmens. Les travaux lancés en 2007 devaient durer 5 ans. Le raccordement au réseau des lignes haute tension était donc prévu pour 2012. Nous sommes en 2016 et l'EPR est toujours en chantier suite à de nombreux défauts de fabrication. La cuve entre autres, là où se produit la réaction atomique en chaîne, a été déclarée par l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) non conforme aux normes de sûreté, des microfissures risquant d'apparaître à cause d'une anomalie de la composition de l'acier. Cette cuve n'est pas réparable car il faudrait l'extraire pour changer la calotte du fond, ce qui ne semble pas réalisable. Alors, que faire ? Mettre fin au projet ? Soyons sérieux, il y a du pognon à se faire, il faut le mener à bien, coûte que coûte (c'est le cas de le dire). Mais comment ? Mais comme d'habitude en contournant la loi par dérogation. Le 16 décembre 2015 l'ASN (oui, l'Autorité qui a signalé les dangers que présente la cuve) a conseillé à Areva d'entreprendre des démarches en vue d'autoriser à titre dérogatoire la cuve de l'EPR de Flamanville. Mais, pour déroger il faut encore que la loi le permette. Qu'à cela ne tienne, le 3 janvier 2016 le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a pondu un arrêté où l'article 9 indique clairement que « l'Autorité de sûreté nucléaire peut [...] autoriser l'installation, la mise en service, l'utilisation et le transfert d'un équipement sous pression nucléaire ou d'un ensemble nucléaire n'ayant pas satisfait à l'ensemble des exigences » réglementaires (1). Enlevé, c'est pesé !

La cerise sur le gâteau c'est l'Observatoire du nucléaire (2) qui nous l'offre quand il relève que « les règles de sûreté du réacteur EPR prévoient que «la rupture de la cuve est exclue«, ce qui signifie que, contrairement à d'autres situations accidentelles, rien n'est prévu en cas d'une telle rupture ».




### En Belgique aussi, il y a des microfissures dans les cuves

Les réacteurs de Doel 3 et Tihange 2, exploités par Electrabel, filiale d'Engie, avaient été mis à l'arrêt après la découverte de microfissures dans la paroi des cuves.
L'agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN), vient d'autoriser leur redémarrage après avoir démontré de manière convaincante, d'après Electrabel, que les microbulles d'hydrogène présentes dans les parois des cuves n'avaient pas d'impact inacceptable sur la sûreté des réacteurs.
Une requête en urgence a été déposée par l'ASBL "Nucléaire Stop Kernergie", devant le Tribunal de 1ère instance de Bruxelles. L'avocat mandaté par l'ASBL après avoir défini l'AFCN comme un «truc consultatif où l'on retrouve la plupart d'anciens du monde nucléaire belge» a déclaré que "d'après les documents que nous avons consulté, il y a des fissures qui vont jusqu'à 18 centimètres. Dans ma vision sémantique, cela n'a rien à voir avec des microfissures. On remet en route des réacteurs qui ont été dégradés et qui sont irréparables. L'agence fédérale de contrôle nucléaire explique que le redémarrage est un risque acceptable... Cela fait frissonner". C'est le moins qu'on puisse dire.
Source : l'Observatoire du nucléaire

*(1) Articles L. 557-4 et L. 557-5 du code de l'environnement, du chapitre VII du titre V du livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement et du présent arrêté.*
*(2) contact@observatoire-du-nucleaire.org*

# Ô Loup

Un article de *Courant Alternatif* consacré au Loup, paru il y a un an, indique que l'arrivée du Ministère de l'Agriculture, en 2004, dans la gestion du dossier Loup, représente un tournant. Un plan national négocié avec la plupart des acteurs est mis en place. «L'administration agricole, avec l'aide des fonds européens, prend à sa charge l'accompagnement technique et les mesures de protection, l'administration de l'environnement les indemnisations. En contrepartie, le Ministère de l'Agriculture et les Préfets prennent l'ascendant sur le dossier et obtiennent des éliminations encadrées de loups, ce qui a pour conséquence d'apaiser relativement le monde agricole.»
Ceux qui, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, espéraient que la Convention de Berne de 1979, signée en 1990 par la France, qui a donné au Loup le statut d'espèce protégée, cesserait d'être contournée, en ont été pour leur frais. C'est l'inverse qui s'est passé, des demandes de dérogations plus nombreuses ont permis de multiplier les tirs de prélèvement. Les dérogations, c'est bien pratique, mais ce serait encore plus simple si le Loup n'était plus une espèce strictement protégée. Ainsi, le 26 août 2015, la France a rencontré la Commission Européenne afin d'obtenir le retrait de ce statut pour le Loup. Une démarche identique sera entreprise auprès du Conseil de l'Europe. Il s'agit de démarches purement politiciennes à destination des éleveurs victimes des problèmes structurels de la filière ovine. Elles n'ont aucune chance d'aboutir, le gouvernement le sait bien, et même si elles aboutissaient qu'est-ce que ça changerait sur le terrain sans une mise en place généralisée et effective des mesures de protection des troupeaux.
De leur côté certains éleveurs ne restent pas inactifs. Le lundi 9 novembre 2015, vers 11 heures du matin, un commando se déclarant de la Coordination Rurale a fait irruption dans les locaux de l'association lozérienne de protection de l'environnement (ALEPE) et y a tout saccagé. Ils n'étaient porteur que d'une seule revendication : «l'ALEPE doit reconnaître l'éleveur comme une espèce à protéger et le loup comme une espèce à éradiquer.»

Le 26 janvier 2016, une manifestation inter-associative contre la chasse au Loup de plus de 3 000 personnes s'est déroulée à Lyon étant donné que le dossier national est géré administrativement par la DREAL Rhône-Alpes, basée dans cette ville.
Le loup reste en France une espèce vulnérable, aux effectifs en baisse en 2015. Cédant aux pressions des lobbies agricoles et de la chasse, les pouvoirs publics ont augmenté le maximum de loups pouvant être abattus : 24 loups en 2014-2015 ; 36 loups en 2015-2016 et 42 à partir de mai 2016. En outre, ce nombre maximum est devenu un quota à atteindre absolument et l'État français donne les moyens d'y parvenir : autorisation de faire tirer le loup par les chasseurs, d'utiliser des carabines à vision nocturne, des caméras thermiques ; permission des tirs de nuit aux phares (pratique interdite pour les espèces gibier). Pourtant, sous l'angle purement économique, le Loup pourrait être un atout pour la protection des forêts en régulant les ongulés en surpopulation qui y causent des dégâts. Il pourrait également permettre le développement d'un éco-tourisme lié à sa présence, comme en Espagne ou en Italie, deux pays où les loups sont des milliers et ne semblent pas poser de problèmes particulier au pastoralisme ovin.
Le gouvernement français qui prétend se montrer exemplaire à l'occasion de la COP21 sacrifie la biodiversité pour des calculs électoralistes à court terme, comme s'il pensait pouvoir séduire les fédérations de chasse qui ont appelé à voter contre la gauche aux dernières élections.



# La COP c'est le climat ! Mais le COP c'est la forêt !?

*Le COP (Contrat d'Objectifs et de Performance) est dans sa phase anticipée de renégociation. Dans cette phase anticipée de négociation entre état et ONF, (Office National des Forêts est un EPIC «Etablissement Public Industriel et Commercial» créé en 1966 par une loi de 1964), porte sur la rentabilisation de l'établissement ou de l'office c'est comme vous voulez.*



### Un peu d'histoire, mais alors rapide

L'ancêtre de l'ONF est en l'an 1309, les Maîtres des eaux et forêts créés par Philippe-le-Bel. La gestion des forêts suivra l'évolution et les révolutions des hommes. La superficie des forêts augmentera ou diminuera selon la même logique. Passant de l'âge de bronze (–1000 ans) de 41 millions d'hectares à 8 millions d'hectares en 1827, avec la création de l'école forestière de Nancy en 1824 et la promulgation du code forestier en 1827, ces dates marquent la naissance d'une administration qui encadrera les politiques rurales du 19e siècle. Aujourd'hui, la superficie des forêts est de 16.5 millions d'hectares. Les actions passées, partant du postula, «défricher, c'est apporter la civilisation» va évoluer vers une gestion différente de la forêt. Le code forestier de 1827 introduit des notions comme, «*concilier les besoins de tous avec les droits de chacun*» et «*de ne soumettre l'indépendance de la propriété privée qu'à des restrictions commandées par l'intérêt général évident*» . il précise que «*la conservation des forêts est l'un des premiers intérêts des sociétés*» notamment du fait qu'elles «*protègent et alimentent les sources et les rivières*» et «*exercent sur l'atmosphère une heureuse et salutaire influence*». L'application rigide du code forestier contribuera à l'exode rural par la modification des habitudes pastorales. Des heurts se produiront entre forestiers et populations rurales, comme la guerre des demoiselles qui eut lieu en Ariège (1829 et 1830). Avec les palliatifs au pâture en forêt, l'exploitation du charbon pour le chauffage et l'industrie, l'adoption de la construction métallique, tout ceci permettra la réduction de la demande de bois.

(Cette histoire, dont les sources viennent du site http://foret.chambaran.free.fr/index.php?page=historique )

### Alors et aujourd'hui, le COP

Vous savez, l'école forestière de Nancy créée en 1824, qui est plutôt située à Velaine-en-Haye (54) a été occupée au moins 24 jours dans l'indifférence générale, à partir du 24 novembre 2015, suite à l'annonce, faite par le directeur de l'ONF, de la vente de l'unique centre de formation de l'ONF. Environ 150 agents de l'office ont participé à cette occupation. Nous apprenons que cette vente fait partie du démantèlement de l'office. Dont, la première pierre a été déposée lors de sa création en 1966. De son changement de statuts va aussi s'opérer une modification de son objectif. Passant d'une gestion multifonctionnelle de la forêt à une gestion industrielle et commerciale. L'intersyndicale ayant participé à l'occupation, précise que depuis 1986, l'office a perdu 40 % de son personnel, dont 22 % depuis 2002. Le désengagement de l'état dans ces dotations à l'office procède à son artificiel endettement. Les dotations de l'état n'étaient pas dues, «à la générosité des princes», mais à la rétribution de la gestion des biens communs, en ce qui concerne les attributions non commerciale de la forêt, c'est à dire, le coté social, la biodiversité, la gestion de l'eau, etc. L'ONF gère actuellement les forêts, domaniales, départementales et communales, soit 4.7 millions d'hectares ou encore 28 % des forêts métropolitaines. Alors que l'office commercialise 40 % des bois mis sur le marché en France. Mais revenons au COP (Contrat d'objectifs et de performance), pourquoi l'intersyndicale s'oppose-t-elle à ce contrat ? Pour de multiples raisons, dont les plus importantes sont, l'abandon par les gouvernements de la bonne gestion du bien commun que sont les forêts aux profits de leur commercialisation, la vente par l'état des forêts publiques aux investisseurs privés, la modification des paysages forestiers, par le remplacement des forêts de feuillus (Chênes, hêtres, charmes, merisiers, érables, etc.), par des plantations de résineux essentiellement des douglas, dont l'exploitation est rendue possible en rotation courte de 40 ans, voir 30 ans, alors qu'une forêt de feuillus c'est plutôt 150 ans, par la mécanisation lourde des coupes et des transports de bois, par l'externalisation toujours plus importante des travaux de bûcheronnage et d'entretien et bien sûr, le non remplacement des départs à la retraite des personnels.

### Pris sur le site de l'ONF :

**La biodiversité vue par la direction de l'ONF, (c'est plus de 45000 hectares de réserves biologiques en métropole et plus de 100000 hectares dans les DOM) par l'importance du réseau Natura 2000 en forêt publique, soit 36 % des forêts domaniales et 23 % des forêts des collectivités), par la prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante des forêts (mise en place d'une trame de vieux bois en particulier).**
**L'ONF est certifié ISO 9001 et ISO 14001 et participe au système de certification de gestion durable des forêts PEFC (100 % des forêts domaniales et 57 % des forêts communales).**
**Mais ce que ne dit pas le site de l'ONF :**
**C'est que les surfaces de réserves biologiques représentent moins de 1 % des forêts publiques en métropole et à peine 2 % dans les DOM.**
**Que les zones Natura 2000 et la certification PEFC, n'empêche en rien l'exploitation industrielle de la forêt, puisqu'il suffit de replanter une quantité suffisante d'arbres, sans tenir compte de la fragilité du milieu. C'est à dire, l'interconnexion entre la faune et la flore, l'eau, le sol, la résistance au changement climatique et aux tempêtes grâce à des forêts aux essences multiples, les paysages, etc.**




### Qu'elle est donc la stratégie du gouvernement ?

Pendant que le gouvernement, vend l'accord «historique» en clôture de la COP21. Conférence devant s'attaquer au réchauffement climatique. Dans le même temps, il interdit les manifestations contre la COP21, relance les démarches pour le démarrage des travaux à Notre Dame Des Landes. Le gouvernement s'appuyant sur l'émotion suscitée par les attentats du 13 novembre 2015 sur la population, met en place le soir même l'état d'urgence, véritable état d'exception, avec les conséquences que nous connaissons, c'est à dire, la répression des mouvements sociaux. Mais, qu'en est-il du conflit entre les personnels de l'ONF et l'état, au sujet de la négociation anticipée du COP ? La stratégie du gouvernement est simple, alors que l'urbanisation de la population est croissante et donc lointaine des préoccupations forestières, il poursuit le travail commencé par ses prédécesseurs, la commercialisation des biens communs que sont les forêts. La suppression des revenus autres que commerciaux, vide peu à peu l'ONF de ses attributs de gestion raisonnée de la forêt. Les suppressions programmées de postes de travail et de la formation, oblige le personnel à rentabiliser toujours plus leur journée de travail au détriment de leur santé et de la forêt. Les coupes rases sont de plus en plus la norme. L'externalisation des travaux forestiers et la vente des forêts publiques, sont le début de la privatisation de la forêt sous contrôle des institutionnels (état, départements, communes). La modification de la législation pour les forêts privées, sous le modèle du remembrement opéré pour l'agriculture, place les forêts, avec les attaques entreprises sur les domaines publics, dans le cycle infernal de l'industrialisation intensive propre au système capitaliste. Comme les services publics, les forêts font parties des biens communs et doivent être défendues au même titre que les conquis sociaux. Non, l'état n'est pas le propriétaire des forêts publiques. Donc, nous apportons notre soutien à la lutte des employés de l'ONF et à tous ceux(celles) qui luttent pour le maintien d'une forêt multifonctionnelle et contre sa capitalisation.

# Google au secours du terrorisme salafiste

***Dans un précédent Courant Alternatif : N°254-Novembre 2015, était publié un article : « Le cycle des technologies et son programme » sur les méfaits des «T I C»(Technologies de l'Informatique et de la Communication). A cette dénonciation de ses aspects techniques, environnementaux et humains, nous ajoutons cette critique sous un angle politico-idéologique que nous a fait parvenir un camarade. les intertitres sont de la commission journal. Lire aussi « qui fournit internet à Daesh » dans la rubrique Bib Brother ».***

Les massacres de janvier et novembre à Paris ne sont pas nés du hasard. La déstabilisation de la Syrie, qui avait pour but annoncé de faire chavirer le régime de Bachar Al-Assad, s'est muée en opération obscure, et en soutien, dans un premier temps, à toutes les forces d'opposition, y compris le futur « État islamique ». L'évolution des derniers mois a été dramatique puisque les salafistes dominent désormais tout le spectre de l'opposition au régime en place. Mais ce succès des terroristes n'est pas né du vide : il s'est appuyé sur une capacité militaire importante, une économie florissante au sein même du prétendu État islamique, et un outil de propagande en direction de l'étranger particulièrement performant. La propagande salafiste terroriste repose en effet à la fois sur une capacité opérationnelle forte, avec la production de centaines de vidéos par an, et sur une analyse des « récepteurs » visés, à savoir les internautes, désillusionnés par ce monde, tentés par le désespoir et l'action violente.

### Le révolutionnaire et le terroriste.

Or, face à la propagande des salafistes sur le web, et prêt à prendre le relais des États occidentaux qui semblent démunis, Google monte au créneau. En 2013, deux de ses plus éminents dirigeants, Eric Schmidt, son ancien président directeur général, et Jared Cohen, directeur de Google Ideas, avaient déjà dévoilé leur politique contre-insurrectionnelle. Car le mastodonte du web se veut également l'héritier de la « doctrine de sécurité nationale » chère aux stratèges du Pentagone et de sinistre mémoire en Amérique latine, où elle a causé des dizaines et des dizaines de milliers d'assassinats et de disparitions.

Dans leur essai très remarqué aux États-Unis, *The New Digital Age* (1), les deux Googlemen expliquaient ainsi que les États, dans le nouvel âge digital, font face à des ennemis, le « révolutionnaire » et le « terroriste », qui agissent désormais sur une multiplicité de plans, physiques et virtuels : « La connectivité changera la façon dont nous voyons les groupes d'opposition dans le futur. Les organisations visibles et les partis continueront d'opérer à l'intérieur de chaque pays, mais la profusion de nouveaux intervenants sur la place publique virtuelle reconfigurera de fond en comble le paysage des activistes (2). » Or, il se trouve que Google, qui est un outil de mise en fiches de la population mondiale particulièrement efficace comme nous le savons depuis que le scandale Prism/NSA a éclaté en 2013, a son idée sur l'identité des nouveaux terroristes : « Avec leur nouvel accès à l'espace virtuel et à ses technologies, des personnes et des groupes partout dans le monde pourront mettre à profit le moment opportun pour propager de vieilles doléances ou de nouvelles inquiétudes, avec force et conviction. Beaucoup de ceux qui lanceront ces brûlots seront jeunes, pas seulement parce que beaucoup des pays qui se connectent ont des



populations incroyablement jeunes […], mais aussi parce que *le mélange de l'activisme et de l'arrogance est, chez les jeunes, universel*. Ils sont convaincus qu'ils savent comment régler les problèmes ; aussi, dès que leur sera donnée la possibilité d'exprimer une position publique, ils n'hésiteront pas (3). »

On appréciera la finesse de la pensée : la jeunesse serait le terreau démographique du nouveau terrorisme, comme si les Ben Laden, Al-Awlaki ou autre Omar Omsen étaient des jeunes. Qu'à cela ne tienne, les États doivent refonder leur politique de contre-insurrection : « Au fur et à mesure que les terroristes développent de nouvelles méthodes, les stratèges de l'antiterrorisme devront s'y adapter. L'emprisonnement ne sera pas suffisant pour contenir un réseau terroriste. Les gouvernements doivent décider, par exemple, qu'*il est trop risqué que des citoyens restent "hors ligne", détachés de l'écosystème technologique*. Dans le futur comme aujourd'hui, nous pouvons être certains que des individus refuseront d'adopter et d'utiliser la technologie, et ne voudront rien avoir à faire avec des profils virtuels, des bases de données en ligne ou des smartphones. *Un gouvernement devra considérer qu'une personne qui n'adhèrera pas du tout à ces technologies a quelque chose à cacher et compte probablement enfreindre la loi*, et ce gouvernement devra établir une liste de ces personnes cachées, comme mesure antiterroriste. Si vous n'avez aucun profil social virtuel enregistré ou pas d'abonnement pour un portable, et si vos références en ligne sont inhabituellement difficiles à trouver, alors vous devrez être considéré comme un candidat à l'inscription sur cette liste. Vous serez aussi sujet à un strict ensemble de nouvelles régulations, qui incluront un examen d'identité rigoureux dans les aéroports et jusqu'à des restrictions de voyage **4**. » L'état d'urgence n'est donc, selon les dirigeants de Google, que l'état normal du monde, désormais.




### Doit-on supprimer Google ?

Tout cela pourrait sembler n'être qu'un mauvais rêve si Google n'aidait pas, dans le même temps, les candidats terroristes à trouver plus aisément la propagande qui les abrutira – au sens fort : « en fera des brutes » - et les amènera à commettre des massacres. Ainsi, la requête pour le jeu vidéo « Flames of War » ramène 37 millions de pages web grâce au moteur Google. Mais il se trouve que la vidéo vantant le prétendu État islamique s'appelle elle aussi *Flames of War* ; il est donc un peu difficile de la trouver parmi les sites consacrés au jeu vidéo. Aussi, Google aide l'apprenti terroriste avec ses fameuses suggestions de recherche : une fois que l'on a saisi « flame », la suggestion « flames of war isis » ou « flames of war islamic state » apparaît, et permet donc de déboucher aussitôt sur la propagande salafiste. Or, il serait possible de censurer ladite vidéo, comme le fait, sans doute seul d'ailleurs, le métamoteur confidentiel Ixquick.

Youtube, qui appartient à Google, propose 64 000 prêches de l'imam Anwar al-Awlaki – assassiné en septembre 2011 par un drone américain –, qui ont inspirés, notamment, les assassins salafistes de San Bernardino, en Californie, qui ont tué quatorze personnes le 2 décembre 2015. Youtube a déclaré un moment vouloir supprimer ces vidéos, mais ne l'a jamais fait…

On ne peut à la fois prétendre contrer la propagande terroriste et la favoriser. Ce qui semble incohérent chez Google est en réalité parfaitement cohérent. En effet, force est de constater que Google cherche à prendre sa part de la politique de contre-insurrection au niveau mondial, et à fournir ses propres experts en antiterrorisme, du seul fait de la connaissance que cette société a acquise des pratiques des internautes imprudents qui utilisent son moteur non confidentiel. Il s'agit d'une dérive fascisante et d'une atteinte fondamentale à la démocratie. Par l'hypocrisie de son comportement, Google ne fera en effet que renforcer ce qui constitue le véritable terreau du terrorisme salafiste : non pas la jeunesse, mais le dégoût face au monde des puissants, dont cette entreprise américaine est, à notre époque, l'une des meilleures incarnations.

*Philippe Godard*
*Auteur du Mythe de la culture numérique, éditions Le Bord de l'eau, 2015*

*1. The New Digital Age. Reshaping the Future of People, Nations and Business (« Le Nouvel Âge digital. Refaçonner le futur des peuples, des nations et des affaires »), Alfred A. Knopf, New York, 2013.*

*2. Op. cit., p. 124.*

*3. Op. cit., p. 122, c'est nous qui soulignons.*

*4. Op. cit., p. 173, c'est nous qui soulignons.*

# À ceux qui se croient libres : une vie de taulard, une vie de lutte

*Nous publions la deuxième partie de notre entretien avec Nadia Menenger à l'occasion de la reparution de son ouvrage,* **A ceux qui se croient libres**, *aux éditions de l'Insomniaque, une réflexion sur la question carcérale, à travers les écrits, la lutte, et la vie d'un prisonnier « social », Thierry Chatbi.*

Dans les années 70, les mouvements de contestation à l'intérieur des prisons n'envisageaient pas leur revendications comme séparées des questions sociales, économiques et politiques de la société. Les textes du Comité d'Action des Prisonniers (CAP) auquel le GIP a passé le relais décrivent les prisonniers comme des personnes issues en majorité du prolétariat, dont la marginalité réside dans leur remise en question radicale du travail salarié. Ils apostrophent les juges, les flics et les matons en tant qu'ennemis de classe, et de fait pendant cette période les liens entre les combats extérieurs et intérieurs sont plus nombreux. Les luttes de prisonniers et la question carcérale sont relayées par une partie de l'extrême gauche et de la gauche, le journal *Libération* tenant la chronique des révoltes et se chargeant de relayer les messages de l'intérieur.

De 1971 a 1974 d'importantes mutineries secouent les prisons. En réponse l'État concèdent quelques améliorations pour calmer l'ensemble de la détention mais surtout crée les quartiers de hautes sécurité (QHS) pour les détenus qu'il estime dangereux et perturbateurs. C'est dorénavant depuis les QHS que se fera l'agitation. En 1978 la loi Sécurité et Liberté, d'Alain Peyrefitte, finit de légaliser et d'étendre les QHS et instaure une politique pénale très répressive provoquant une forte augmentation du nombre des détenus. Beaucoup espèrent qu'avec l'arrivée de la gauche la situation dans les prisons va changer. Les peines éliminatrices remplace la peine de mort et les QHS sont remplacés par les quartiers d'isolement (QI). Dans la société l'idée de justice de classe s'efface et une vision dépolitisée de cette instituions se propage. Dans les quelques discours critiques qui survivent la justice reste parfois arbitraire mais n'est plus présentée comme l'expression d'une domination sociale structurelle, l'exclusion sociale redevient de la délinquance ce qui isole les prisonniers du reste de la société. L'isolement des prisonniers entre eux et avec l'extérieur s'amplifie. Les collectifs qui se préoccupent de cette question sont moins nombreux et limitent leur action. La prison (re)devient alors le repoussoir destinés à effrayer et fonctionne à plein.

**Jean Mouloud :** Tu affirmes que la question de la prison est on bon «marqueur» de la société.

**Nadia :** Je pense en effet que la prison c'est le miroir de la société et que l'image qu'elle renvoie permet de saisir dans quel monde nous vivons aujourd'hui. Malheureusement on a l'impression que la prison elle n'existe pas, elle n'existe plus.

**Jean Mouloud :** Mais il y a quand même des groupes qui essaye d'informer sur la prison pourquoi ça fonctionne pas, quelle critique tu en fais ?

**Nadia :** D'abord, je remarque qu'on a tendance à demander aux gens les plus fragilisé par la vie, par le système, à ceux qui sont hyper précaires d'être plus malins que ce système. Mais la misère ça ne provoque pas forcement de la révolte. Les prisonniers sont comme les gens à l'extérieur, il y a une dépolitisation et un recul, à l'intérieur de la détention les détenus sont atomisés, seuls face à des moyens coercitifs énormes et une violence de grand ampleur.

De la même manière, il y a la même dépolitisation du coté des associations et des humanitaires, ce que je veux dire c'est que les associations de visiteurs de prisons dans les années 80 au moment des constructions des nouvelles prisons prenaient position et intervenaient dans le débat public.

Aujourd'hui c'est a peine si on parle «conditions de détentions». C 'est pour ça que dans le bouquin, nous affirmons qu'on n'est pas forcément partisan de l'amélioration des conditions de détentions. C'est un peu provoquant, parce que de fait quand t'es dans la merde, tu prends tout ce qui rend ta situation moins pénible ; mais perdre son énergie à se battre uniquement sur les conditions de détention, c'est essayer de rendre un outil terrible de destruction -et qui en plus, à tendance a se massifier- acceptable, alors qu'il ne peut pas l'être de toutes manières. Toutes ces associations, ces intervenants sont désormais sur ce terrain. Elles pensent que le système carcéral, comme la société, comme le capitalisme… c'est quelque chose d'inéluctable, c'est dans l'ordre des choses et c'est le moindre des mal. De toutes manières on est pas très nombreux sur cette question et on doit prendre tout en charge c'est a dire à la fois le discours radical de l'abolition, qui est juste, et en même temps les revendications du quotidien. C'est un travail titanesque !

**Jean Mouloud :** D'où l'intérêt de faire remonter des témoignages, des paroles de prisonniers…

**Nadia :** Mais pas seulement, ce que j'apprécie dans le témoignage de Thierry c'est qu'a la fois c'est quelqu'un qui parle de la destruction qu'il voit s'opérer sur lui même, c'est a dire comment elle agit sur son corps et sur son esprit, mais d'une manière pas victimaire, sans jamais baisser les bras et baisser la tète.

Il trouve dans la prison les moyens de sa révolte, en constatant, en écrivant, c'est parce qu'il y a oppression qu'il y a résistance, qu'il ne (se) laissera pas faire. Et puis, il y a la dimension collective, c'est a dire que je Thierry sait que c'est ensemble qu'on peut changer les choses au delà des religions, de la couleur de peau. Parce qu'à l'intérieur on est tous dans la merde et donc on a des intérêts communs et c'est ça qu'il faut arriver à faire émerger pour être une force et ça c'est un truc qui existait dans les années 80.



La révolte Fleury

OSER LUTTER, OSER VAINCRE !

LES TAULARDS NOUS MONTRENT LE CHEMIN

DIMANCHE 5 mai: le matin au D4 de Fleury, les détenus refusent de réintégrer les cellules, s'approprient les clefs et détruisent une partie du batiment. Les flics rentrent et massacrent avec la douceur qui les caractérise. Bilan: 21 blessés que les medias transformeront en drogués, terroristes, etc., s'ensuivent transferts, mitards...

LUNDI: Suppression des parloirs au D2 et D4 qui suscite la revolte du D2. Rebelotte, entrée des flics le matin, nouveaux cris. Le D1 et le D5 s'y mettent l'après-midi, réintervention des flics.

MARDI: Bois d'Arcy: 15 adolescents montent sur le toit de leur batiment à la suite de la mort d'un détenu, et y restent 2 jours et 2 nuits sous la pluie. Les détenus plus âgés tentent de les rejoindre et sont repoussés par l'intervention des flics.

MERCREDI: A Lille, Nice, Metz les détenus s'affrontent avec les forces de l'ordre.

JEUDI: A Fresnes, 80 detenus montent sur les toits et ne reintegrent leurs cellules qu'après intervention des flics et la mort d'un des leurs. Agitation à la Santé et à la prison de Bastia.

QUI SONT LES TAULARDS ?

Jeunes immigrés, chomeurs, délinquants: la faute à qui ? Qui est né voleur? assassin? terroriste? PERSONNE !

Chômage, racisme, exploitation, misère, voilà ce qui crée la prison.

Des cités casernes, à l'usine, de l'ANPE à la prison, voilà bien l'itinéraire classique tracé par la bourgeoisie mondiale pour les prolétaires. Il n'y a pas d'alternative à la prison, que la destruction de ce qui l'engendre.

C'est sûr, les maris, les freres et les sœurs, les femmes qui sont derrière les murs vivent déjà l'enfer. C'est vrai aussi que c'est dans la lutte que l'enfer commence à se briser, que les taulards se rencontrent, se parlent et fraternisent. Il faut que les familles et amis sachent que si tous les leurs sont dans la lutte, l'administration pénitentiaire et les flics ne pourront plus en isoler quelques uns (ceux qu'ils appellent les «meneurs») et les briser.

Les parloirs libres, la tenue penitentiaire, les draps, la coupe des cheveux, la radio, les journaux, les lettres, tout cela a été conquis par la lutte en 1974 et depuis.

Sachons saluer et encourager leur lutte. Dedans et dehors. Sachons faire vivre leurs revendications jusqu'à la fin de la barbarie.

DESTRUCTION DES QHS (déguisé en Q.I.)

– DE VRAIS PARLOIRS LIBRES POUR TOUTES ET TOUS

– POSSIBILITÉS D'ÊTRE A SON CHOIX, SEUL OU AVEC D'AUTRES DETENUS

SUPPRESSION DU PRETOIR ET DU MITARD

DELAI LIMITE DE DETENTION PREVENTIVE ET PLUS DE LIBERATIONS CONDITIONNELLES QUELQUE QUE SOIT LE DELIT OU LE CRIME!

Soyons presents devant les taules à chaque mouvement, à l'heure des parloirs (même et surtout s'ils sont supprimés)

Desserons l'etau, brisons l'isolement, nous sommes les seuls à pouvoir le faire. Préparons des initiatives à l'exterieur (greve de la faim, manifestations, etc.) et tout ce qui peut nous rassembler.

ECOUTER "PARLOIR LIBRE", tous les dimanche de 22h30 à 24 h, sur Frequence Montmartre 98.8. Télephoner au 223.39.39 ou écrivez au 18, rue La Vieuville 75018 Paris vos temoignages, vos propositions et discuter des initiatives de soutien aux détenus en lutte...

L'EQUIPE DE PARLOIR LIBRE

DES PROLETAIRES!

Paris le mai 1985

Attention je ne mythifie pas les valeurs des voyous, mais en même temps, il faut reconnaître qu'il y avait ces valeurs qui étaient partagées et qui permettaient une communauté d'intérêts face à l'administration pénitentiaire, qui pouvaient à l'occasion construire de la solidarité.

**Jean Mouloud :** Est ce qu'il y aurait pas à la fois une banalisation et une espèce de honte de cette question carcérale : je m'explique la prison, elle est présente dans nos vies, on est soi même concerné ou on connaît quelqu'un dans notre famille, dans notre entourage mais on en parle jamais, on en parle pas.

**Nadia :** C'est vrai ! Il y a une culpabilité, une honte, ou parfois une survalorisation d'expérience.

Il y a surtout je crois une banalisation de la violence, c'est à dire que maintenant se faire défoncer dans un commissariat c'est normal. On ne le dénonce même plus. Il y a tout une attitude de la part du pouvoir qui est intégré. Et c'est celui qui va protester qui va être stigmatiser, comme faible ou pleurnichard !

**Jean Mouloud :** Je me rends compte que depuis le temps qu'on parle, on a même pas parlé du bonhomme et de son parcours. Thierry c'est un fils du peuple, il a un parcours ordinaire et terrible à la fois

**Nadia :** C'est ça, Thierry naît dans une famille pas facile avec peu de fric et une mère pas aimante, enfin des choses qui peuvent arriver. Mais au lieu d'être pris en charge par une institution il va connaître les affres de la violence des maisons de correction et de redressement. Cette violence terrible, elle construit des individus violents en retour, parce que l'individu s'imagine que s'il ne se blinde pas, s'il n'est pas en capacité physique de se défendre, de résister, il va se faire écrabouiller.

**Jean Mouloud :** A un moment y a quand même un choix, enfin une décision qui est prise afin peut être de concrétiser cette révolte, c'est d'aller chercher l'argent là où il est, de braquer. Ça me fait penser à ce que disait un autre enfermé célèbre Alexandre Marius Jacob, le droit de vivre ne se mendie pas, il se prend !

**Nadia :** Je pense que c'est vraiment très important cette question, parce qu'aujourd'hui on ne réfléchit plus au delà de la loi. Il y a le cadre légal et en dehors de ce cadre plus rien, on ne peut plus réfléchir. On ne s'attache plus à la compréhension des causes c'est à dire que quand un môme ou un jeune se retrouve à dealer du shit, ou à aller voler, on ne se pose pas la question des causes, du pourquoi. On ne se rend même pas compte que pour certains cette démerde, cet illégalisme, c'est juste un moyen de survivre. A travers le journal et les émissions anti-carcérales auxquelles j'ai participé, on en a rencontré des centaines comme ça.

Mais ensuite pour Thierry, comme pour certains des voyous de sa génération, qui avait vu leurs parents se faire exploiter comme des dingues à l'usine, être victimes du racisme comme du mépris social, il y a eu un refus de jouer le jeu. Ils ont décidé de « prendre » leur vie. Et bon, moralement autant voler des pauvres c'est pas terrible, parce que ça reproduit la méfiance et des valeurs de merde, autant braquer des banques c'est une sorte de récupération des richesses, c'est une manière de partager. Évidemment on ne peut pas se satisfaire de ça, parce que c'est tout le monde qui doit profiter ! Thierry en parle de cette manière, il le politise. Et ça fait quand même une sacrée différence avec la situation de la délinquance actuelle, où t'as l'impression que les gens sont pris dans l'urgence, dans une espèce de centrifugeuse, où ceux qui sont pris dedans n'ont pas forcément conscience d'appartenir au prolétariat, ne peuvent pas réfléchir sur leur condition, n'ont pas conscience de ce monde et sont maintenus dans cette position.

**Jean Mouloud :** On sent poindre dans ce que tu dis, et c'est peut être la critique qu'on pourrait faire au bouquin, notamment dans les témoignages : il y a un petit coté nostalgie, du genre c'était mieux avant, pas la prison bien sûr, mais la combativité et la lutte des prisonniers, c'est peut-être un peu sévère ?

**Nadia :** Non au contraire, je l'assume, pas pour dire ce que c'était mieux avant, comme des vieux cons ; mais pour constater que le comportement des prisonniers, la solidarité des prisonniers entre eux, c'est quelque chose qui n'existe plus, ou moins... Thierry, Gaby, Christian, Didier et Kyou parlent d'une période, où le fait d'avoir une attitude de rupture face a l'administration pénitentiaire (l'AP), une attitude combattante, était valorisant et quand tu avais une autre attitude tu étais mal vu...

**Jean Mouloud :** Certes, mais on peut pas nier que l'AP a appris depuis le temps, en plus du shit, des médicaments et de la télé, elle a développé de véritables méthodes de gestion et de management

**Nadia :** Tout à fait, on est vraiment dans cette logique là ; les directeurs l'administration, les SPIP(1) sont chargés de gérer des flux. Quant on voit ce que sont devenues les prisons de haute sécurité, dans lesquelles des individus qui vont être enterrés dans des cubes de bétons pendant des années, voire des dizaines d'années, en ne côtoyant que cinq ou six personnes pendant tout ce temps, sans avoir aucune activité, moi je dis ces gens là, ces architectes etc...ils sont dangereux, ils sont beaucoup plus




flippant que des Thierry Chatbi ou des Christophe Khider et sont beaucoup plus néfastes pour la société.

**Jean Mouloud :** Un autre point super intéressant c'est le témoignage de Gabriel Mouesca(2) et la question de la «fausse» division entre politique et droits communs.

**Nadia :** Le témoignage de Mouesca, il pose un vrai problème. Dans sa lutte contre les QI, Gabriel a été l'un des seuls «politiques» à faire le lien, à sortir de sa lutte spécifique pour rejoindre la lutte de l'ensemble de la détention. Gabriel en a fini par conclure que tout les prisonniers sont des prisonniers politiques. C'est discutable, même si on peut pas nier qu'un petit voleur, il est le témoignage d'une société qui dysfonctionne et que dans ce cadre là, ces actes sont politiques, c'est une rébellion contre le système, consciente ou pas.

**Jean Mouloud :** Pour conclure, et j'espère que les lecteurs l'auront compris, le bouquin a vocation de rassembler les écrits et rendre hommage à un de tes camarades...

**Nadia :** ...Incarner la lutte anti carcérale à travers un prisonnier, déjà me parait la moindre des choses, et s'il a en plus la capacité à travers les mots, ses mots, de transpercer ! Et je voudrais que le plus de gens possible lisent ça, pour comprendre ce qu'est la prison.

**Jean Mouloud :** C'est tout fait ça, le livre est un outil, un support pour la discussion, ça veut dire que tu es disponible pour toutes discussions autour de ton travail et de la question de la prison.

**Nadia :** C'est pour ça qu'on décidé de le republier. Ce qui est intéressant mais compliqué, ce n'est pas de dire feu aux prisons, mais c'est de faire reculer cette idée : que derrière les barreaux, il n'y aurait que des gens qui devraient y être et qu'on ne punit jamais suffisamment, que les peines sont de plus en plus longues, que c'est une manière de concevoir les rapports sociaux qui bavent forcement sur la société toute entière. D'abord réussir à énoncer ces vérités mais aussi imaginer d'autres types de rapports que celui de la punition, l'invective, mais d'une manière générale.

**Jean Mouloud :** Entre nous ?

**Nadia :** Partout.

*(1 )Service de probation et d'insertion pénitentiaire*

*(2) Gabriel Mouesca, militant de l'organisation de lutte armée Iparretarrak, a passé 17 années en détention, la plupart du temps à l'isolement. Il deviendra à sa libération président de l'OIP de 2004 à 2009. Il raconte son expérience dans la nuque raide publié en 2006.*

# LE COLLECTIF CONTRE CULTURE,

*Mi-janvier 2016, le Collectif Contre Culture (CCC) a organisé une soirée de soutien pour, et avec,* Courant Alternatif *dans les locaux du Centre International de Culture Populaire à Paris. Retour sur un projet qui perdure depuis vingt ans.*

### *Le Centre International de Culture Populaire*

Le CICP est une maison d'associations indépendante existant depuis 1976. C'est tout d'abord un lieu de solidarités internationales dont les nombreuses associations ou collectifs travaillent, militent et sont actifs localement, mais aussi en relation avec bien d'autres projets tant en France qu'en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie ou aux Amériques… C'est donc dans ces locaux que le CCC organise depuis longtemps des soirées d'information et de soutien, assorties d'un concert permettant ainsi de toucher d'autres gens par ce biais qu'uniquement le milieu militant habitué des débats et projections.

### *Le Collectif Contre Culture*




Le CICP, dans ses anciens locaux du 15e arrondissement, accueillait déjà des soirées projection-débat-concert organisées à l'époque par la *Commission Contre Culture* du collectif antifasciste SCALP/REFLEXES. Depuis le déménagement dans le 11e arrondissement, au milieu des années 90, cette formule continua pour finalement s'élargir à d'autres collectifs, associations, groupes ou individus. D'une manière affinitaire, tant politique qu'humaine s'entend…

En effet, certains groupes militants ou contre-culturels comme le SCALP/NO PASARAN, le collectif CHIAPAS (CSPCL), le comité Indien (CSIA), le KIOSK infoshop, CRASH Disk, Unity Rockers et d'autres faisaient appel aux ami-es pour organiser leur soirée de soutien. Est donc tout naturellement apparue l'idée – plutôt que de faire chacun la sienne avec l'aide des autres – de constituer un collectif qui permettrait de fonctionner plus efficacement et collectivement, et ainsi de pouvoir soutenir d'autres projets intéressants ou proches.

## Sacrées soirées !

Ainsi, créé au départ pour coorganiser les soirées de soutien de ses fondateurs, le CCC a très vite voulu participer et soutenir d'autres projets que les siens propres. Ces soirées ont, au cours de toutes ces années, soutenu des collectifs, des organisations, des associations (No Pasaran, Planning familial 31, des collectifs de grévistes…), des projets alternatifs, politiques, militants (Radio Libertaire, Radio Fréquence Paris Plurielle, Local La Rue, la Rôtisserie, Le Rémouleur, des réfugié-es LGBT ougandais, des projets sur les réserves indiennes, le collectif sans papiers et sans logis des Baras à Montreuil…), des prisonnièr-es (Mumia Abu Jamal,







Léonard Peltier, Action Directe, Les FTP, des inculpés antifascistes, anarchistes ou autonomes…), des lieux de vie ou d'activités (coopérative autogéré Al Sanabel en Palestine, villages du Chiapas, Espace autogéré des Tanneries à Dijon, lieu de vie Zoro en Allemagne, lieu de vie Dial House en Angleterre, locaux de la CNT, les bibliothèque le Jargon Libre et Libertad à paris, le collectif Prenons La ville à Montreuil, Infoladen à Berlin…) et divers projets contre-culturels (réseaux internet libres et activistes comme Samizdat, Paris Luttes Infos, La Horde, Toile Libre ou Punx Rézo, des revues telles que *C.Q.F.D.* ou *A Bloc !, Courant Alternatif* bien sûr...)

Bref beaucoup de choses qui nous touchent, dans lesquelles les personnes du CCC peuvent par ailleurs être investies ou dont nous nous sentons solidaires et partie prenante, et ce tant en France que partout dans le monde bien évidemment.

## Comment ça marche ?

Le collectif est donc autogéré. Des réunions et discussions entre les participants du CCC permettent d'établir le calendrier de ces moments, de discuter des envies et besoins de soutien et de solidarité, et d'organiser tout cela avec une marge de réactivité assez souple (parfois une actualité sociale ou politique, comme la répression par exemple, poussera le CCC à privilégier l'urgence quitte à déplacer une soirée originellement prévue).

Nous ne sommes pas pour autant un prestataire de services. Ces moments sont coorganisés avec les gens que nous soutenons.

La formule de la soirée reste à peu près la même depuis toutes ces années, à savoir une projection et/ou une exposition, suivie d'une présentation du projet que le *public* vient soutenir ce jour-là, suivie d'une discussion ou d'un débat permettant ainsi de ne pas être uniquement consommateur d'une soirée comme une autre mais de faire passer au mieux l'information et la compréhension des différents projets auprès de chacun-e. La soirée se termine par

# UN PROJET AUTOGERE ET VOLONTAIRE




un concert de deux ou trois groupes. Et chose importante, comme les membres du CCC, du collectif soutenu, les groupes musicaux qui viennent jouer sont bénévoles et partie intégrante des soirées car par leur présence ils sont aussi force de solidarité lors de ces moments.

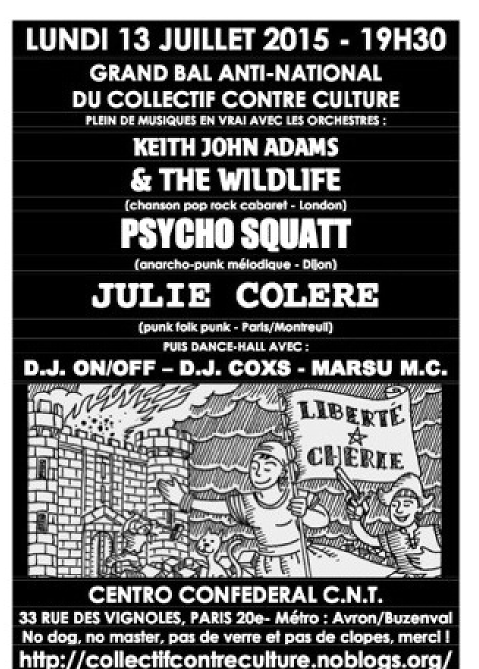
Il est important de préciser qu'en ce qui concerne la partie *musicale* la politique du CCC n'a pas de jugement ou d'a priori sur les styles et formes d'expression. Il est important pour nous de mélanger les genres musicaux afin là aussi de toucher le plus de monde possible, et surtout de faire se croiser des publics différents ; ce qui pouvait apparaître à une époque comme un risque de voir les différents publics ne pas s'intéresser à d'autres styles ne nous a pas effrayé-es outre mesure et fonctionne complètement. Bien évidemment, ces groupes musicaux sont souvent des groupes engagés, ou tout du moins volontaires dans leurs textes et leurs attitudes, et couvrent pratiquement toute la gamme musicale qui va du punk au hip-hop, du ska au hardcore, de la chanson au




rock'n'roll, de l'électro à la techno, et bien d'autres variantes (précisons que nous avons accueilli des dizaines de groupes tant de Paris et banlieue que de toute la France, mais aussi d'Europe, des Amériques, d'Asie et d'autres parties de notre petite planète pas très nette). Ces dernières années il nous arrive, quand la possibilité se présente, de remplacer un groupe par un spectacle ou une pièce de théâtre, puisque nous considérons que toute forme d'expression est à même de proposer et de diffuser des messages dont nous nous sentons solidaires. Ce fut le cas avec le spectacle *We Are One* des réfugié-es ougandais-es LGBT et de *Clara 69*, une pièce de théâtre d'un collectif lillois sur la prison et l'enfermement.

Puis chaque année, pour faire bonne mesure et clore une saison de solidarité par un moment festif, a lieu le 13 juillet le grand bal antinational du collectif… Et, point important aussi pour cette soirée annuelle, celle-ci est en soutien à nous-mêmes, le Collectif Contre Culture. En effet il nous arrive régulièrement de compléter le soutien avec des sous d'avance, lorsqu'une soirée a moins d'affluence par exemple ; il nous arrive régulièrement de participer à une solidarité d'actualité sans pour autant organiser une soirée ; et bien sûr, au fur et à mesure des années, il nous faut réparer ou racheter du matériel (sono par exemple).

Il est à noter que, depuis deux ans, l'équipe de l'émission KONSTROY (sur la radio Fréquence Paris Plurielle), qui a lieu tous les dimanches, déplace son studio mobile pour nos soirées mensuelles et accueille sur ses ondes les groupes qui jouent ce soir-là, mais surtout et d'abord le collectif que nous soutenons. Cette démarche permet de rajouter une couche au soutien et à l'information, ce qui n'est jamais un luxe, mais bien un atout supplémentaire dans notre démarche.




## Pour conclure

Bien évidemment, depuis tant d'années, nous essayons aussi d'évoluer tant dans la mise en pratique de nos idées ou désirs que dans notre mode de fonctionnement. Ces choses ne se font pas toutes seules et font l'objet de débats, de remises en question, de réflexions… C'est une partie importante de notre volonté d'avancer au mieux, et même si cela n'est pas toujours facile ou évident petit à petit nous poursuivons cette démarche avec plaisir, et c'est probablement aussi pour ça que ce projet perdure.

Alors comme les camarades d'Euskadi nous l'ont bien appris… La fête oui ! Mais la lutte aussi !


collectifcontreculture@samizdat.net
blog actuel :
http://collectifcontreculture.noblogs.org/
années précédentes :
http://collectifcontreculture.blogspot.fr/




# Corse
# Bilan du mouvement nationaliste

***Après la victoire des nationalistes aux élections du 13 décembre qui leur donne la direction de la collectivité territoriale, et les manifestations xénophobes qui ont suivi à Ajaccio (1), qu'a obtenu le mouvement corse depuis son apparition voici une quarantaine d'années, et comment se présente la situation dans l'île ? Cet article va tirer un bilan, le suivant (à paraître dans le prochain CA) examinera les perspectives.***




La revendication nationaliste incarne depuis si longtemps le « changement » en Corse que la nomination de Gilles Simeoni, leader de la coalition autonomiste Femu a Corsica, à la présidence du Conseil exécutif et celle de Jean-Guy Talamoni, leader de l'organisation indépendantiste Corsica libera, à la tête de l'Assemblée territoriale ont été fêtées comme un signe très puissant de renouveau dans l'île le soir du scrutin – même si les 36 % des suffrages exprimés obtenus (sur les 63 % de votants au second tour) leur donnent seulement une majorité relative de 24 élu-e-s sur 51, et même si dans deux ans la collectivité territoriale de Corse (CTC) et les deux départements seront remplacés par une « collectivité de Corse ». L'union électorale entre les deux principales formations nationalistes a finalement porté, après bien des querelles entre elles… et des accords le temps de certaines campagnes électorales. Mais les actes racistes qu'a connus ensuite Ajaccio – manifestations aux cris de « Il faut les tuer ! », saccage d'un lieu de prière musulman avec destruction de corans – ont fait ressortir la fragilité du mouvement corse. Car si le flou idéologique qu'il affiche lui a donné la victoire aux urnes, il ne peut plus guère masquer l'adhésion quasi générale des nationalistes à un « développement » capitaliste qui contribue pourtant à augmenter sans cesse misère et précarité dans l'île ; et ce flou autorise l'extrême droite à récupérer une partie de son discours, voire à intégrer ses rangs, ce qui arrange bien le gouvernement « socialiste ».

*1.Voir, sur ocliber-taire.lautre.net : « Ajaccio – Au feu les pompiers… mais qui en tirera les marrons ? ».*

*2.Voir CA n° 244 : « Corse – Bilan de la lutte armée » (article téléchargeable sur notre site, comme ceux des notes suivantes).*

*3.Créée en 1765 par Pascal Paoli, cette université a été fermée en 1768 quand la France a pris possession de la Corse, et réouverte en 1981 sous Mitterrand.*

Le mouvement nationaliste est né à la fin des années 60 sur le constat que la société corse était en train de dépérir : une population clairsemée et vieillissante de 220 000 habitant-e-s, subsistant en grande partie grâce aux retraites et pensions attribuées par un système clanique solidement installé ; une jeunesse forcée à l'exil pour avoir la moindre formation ou tenter d'éviter le chômage ; un coût de la vie plus élevé et des salaires plus bas qu'en métropole ; une dépendance par rapport au continent pour les biens de tous ordres ; une industrie touristique présentée par les pouvoirs publics comme la seule perspective économique. La décolonisation de l'Algérie et Mai 68 ont transformé radicalement un état d'esprit insulaire fait de fatalisme et d'envie d'intégration faute de mieux, en conjuguant le désir d'un retour à la terre et la redécouverte d'un sentiment d'appartenance lié à une identité culturelle originale avec les aspirations dominantes de la décolonisation et de l'anti-impérialisme, en particulier le droit des peuples à décider de leur destin et à vivre leur différence dans un monde qui tendait déjà à la globalisation et l'uniformisation.

En 1970, le manifeste anticapitaliste et anticolonial *Main basse sur une île* dénonce la dépossession économique du peuple corse, sa mise au pas culturelle par l'élimination progressive de sa langue et son asservissement politique. Une charge d'autant mieux accueillie dans l'île que l'Etat français, confronté peu auparavant au rapatriement de quelques gros colons d'Algérie, a choisi de leur donner la priorité sur les petits agriculteurs corses en leur attribuant les terres de la plaine orientale, où ils pratiquent une monoculture viticole. L'occupation par des membres de l'ARC (dont Edmond Simeoni, figure autonomiste – et père de Gilles Simeoni) d'une cave viticole à Aleria, en août 1975, vise à dénoncer cette injustice flagrante ; le pouvoir giscardien y répond par l'envoi d'un millier de gendarmes et CRS ; deux d'entre eux sont tués. La dynamique nationaliste est lancée, avec ses universités d'été qui stigmatisent chaque année à Corte l'impérialisme français, ainsi que le clanisme sur lequel il s'appuie et la « colonisation de peuplement » qu'il favorise ; et avec l'apparition en mai 1976 du Front de libération nationale de la Corse (FLNC), qui suscite aussitôt un fort engouement, d'une part parce que ses plasticages empêchent la baléarisation de l'île, d'autre part parce que la répression contre lui y touche vite tout le monde de près ou de loin.

Mais où en est aujourd'hui le mouvement corse ?

### Une dépossession économique accentuée

Dans le communiqué où le FLNC annonçait, le 25 juin 2014, qu'il déposait les armes (2), il déclarait avoir « maintenu éveillée la conscience nationale du peuple corse » (notamment par la renaissance de sa langue et de sa culture), « limité la colonisation de peuplement », « enrayé la bétonisation » du littoral insulaire et diminué la spéculation immobilière, contribué à la réouverture de l'université de Corte (3), et participé dans les années 80 à « la création de contre-pouvoirs [associ] politiques et syndicaux » dans tous les secteurs de la société insulaire – à cette époque, l'action clandestine et le travail réalisé par les élu-e-s nationalistes à l'Assemblée corse se sont en effet accompagnés d'un investissement sur le terrain social pour mener une « lutte de libération nationale et sociale » (LLNS). Mais si le « Front » et les autres composantes du mouvement ont joué un rôle déterminant dans l'obtention d'institutions spécifiques à l'île – l'Assemblée du « statut particulier » Defferre en 1982,

puis la CTC décidée sous le gouvernement Rocard, et dont les prérogatives ont été élargies en 2002 avec Jospin –, celles-ci n'ont pas empêché la situation sociale de se dégrader.

Les données démographiques sont d'importance pour appréhender cette situation, car tant le discours des nationalistes que celui de l'extrême droite se fondent dessus. Selon l'Insee, la Corse est la région française qui, en 2013, possédait la plus faible densité de population (320 000 habitants). Un-e insulaire sur quatre a plus de 60 ans (un-e sur cinq en métropole) ; parmi les plus de 15 ans, il y a 26 % de retraités – contre 18 % d'employés, 11 % d'ouvriers ou 1 % d'agriculteurs exploitants, les autres actifs se trouvant dans les services, l'administration ou les professions libérales.

Par rapport au continent, le coût de la vie est de 20 % plus élevé et celui des salaires plus bas d'autant. En juin 2015, les revenus dans l'île la mettent en queue des régions françaises (juste devant le Nord-Pas-de-Calais et le Languedoc-Roussillon), tandis qu'elle a le taux de pauvreté le plus haut – un-e habitant-e sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. Mais il existe aussi une énorme disparité entre les revenus : si le salaire médian annuel dans l'île est de près de 2 000 euros inférieur à la moyenne française, des milliers de personnes y paient l'ISF. Et précarité comme chômage s'aggravent : 22 236 demandeurs d'emploi en avril 2015 – 13,1 % de plus qu'en avril 2014…

Cependant, tous ces chiffres ne peuvent s'apprécier pleinement qu'en fonction d'une autre donnée, l'immigration (étrangère et française du continent), car si celle-ci est toujours de 10 % par rapport à la population, elle assure à la fois la croissance démographique de l'île et l'essentiel de son activité économique. Des milliers de personnes en âge de travailler s'installent chaque année autour de ou dans les villes. La fourchette se situe entre 2 500 et 5 000 arrivants selon qui en parle, mais, si l'on s'en tient aux chiffres officiels, la Corse atteint le double du taux moyen national de croissance démographique depuis 2008 « exclusivement [grâce aux] flux migratoires ». De plus, en dehors des Français du continent qui viennent vivre au soleil leur retraite de cadres, ces immigré-e-s constituent les deux tiers de la population active en Corse (100 000 personnes) – les deux principaux groupes étant les Marocains dans le bâtiment et la viticulture, et les continentaux dans le tourisme et une fonction publique hypertrophiée.

Par ailleurs, les immigré-e-s de longue date en Corse ont fait souche, avec nombre de mariages mixtes et d'enfants nés français. En 2012, leurs 13 000 familles (14 % des familles de l'île) totalisent 41 000 personnes dont 42 % ne sont pas immigrées : un conjoint sur cinq ne




l'est pas, et trois enfants sur quatre sont nés en France.

En 1999, les immigré-e-s étaient à 42 % des hommes actifs natifs du Maroc, dont 21 % seulement étaient devenus français ; en 2012, la part des Marocains a diminué (10 500 sur un total de 32 000 arrivants) et les natifs d'un pays européen (en particulier le Portugal) sont majoritaires à 51 % (contre 46 % « d'origines africaines diverses »). Or la réalité de cette immigration actuelle largement européenne est travestie dans l'île par l'extrême droite, qui dénonce une « invasion arabe » ayant pour objectif l'« islamisation de la Corse »… et s'approprie pour ce faire le discours nationaliste sur la « colonisation de peuplement » et sur la nécessaire « corsisation des emplois ». A la vérité, la « corsisation des emplois » réclamée vise toujours les postes occupés par les continentaux dans la fonction publique et dans l'encadrement des structures touristiques, car les conditions de travail et d'existence des autres immigré-e-s, les pauvres, ne font pas plus rêver les Corses que les Français-e-s sur le continent n'aspirent à remplacer « leurs » immigré-e-s. Cette main-d'œuvre « arabe » n'a pas grand-chose d'enviable : peu diplômée, elle est surreprésentée parmi les ouvriers et les employés, ou elle occupe des emplois précaires saisonniers et guère qualifiés dans le tourisme ; et elle est en général cantonnée dans les quartiers excentrés d'Ajaccio (comme les Jardins de l'Empereur où ont récemment eu lieu les actions racistes), dans celui de la Citadelle à Bastia, ou encore dans la banlieue de Lupino et dans la plaine orientale. Sa présence n'en demeure pas moins indispensable pour faire tourner l'économie capitaliste – qui règne en Corse comme ailleurs.

Ce que les régionalistes des années 60 dénonçaient comme le futur « bronze-cul de l'Europe » est en effet devenu réalité : dans cette île méditerranéenne qui continue d'importer toute sa consommation, y compris le poisson ou les tomates, l'économie repose toujours plus sur l'accueil des touristes – plus de 3 millions par an y séjournent, contre 2 millions il y a quatre décennies. Et plusieurs facteurs contribuent à favoriser le développement de ce secteur : l'arrêt de la lutte armée, la fin des arrêtés Miot (4)… mais aussi l'implantation sociale des nationalistes. Dans leurs rangs il y a, certes, des enseignant-e-s et des étudiant-e-s, des professions libérales et des employé-e-s dans l'administration, mais aussi beaucoup de personnes vivant du tourisme : commerçants, hôteliers, artisans ou artistes vendant un savoir-faire traditionnel. Leurs convictions politiques s'en mêlant, les petits patrons souvent autonomistes de l'hôtellerie-restauration et du commerce – softement appelés « socioprofessionnels » mais pas forcément plus tendres que l'encadrement des multinationales – prônent bien sûr un tourisme « raisonné » et respectueux de l'environnement, autrement dit tourné vers une clientèle aisée du nord de l'Europe. Et leurs préoccupations professionnelles ont contribué à faire de la « corsitude » un atout économique : reconvertie en AOC de toutes sortes, et vantée partout dans le monde comme un produit exotique, elle s'ajoute à l'attrait des paysages pour inciter à venir dans l'île, en dépit de la cherté des transports et de la vie sur place.

De plus, ce choix de « développement » pour la Corse fait du bâtiment le second pôle dynamique de son économie : le bétonnage des côtes est en cours. Grâce à des PLU, des maires toutes étiquettes confondues déclassent des sites puis délivrent des permis de construire. De nouvelles infrastructures routières et portuaires se mettent en place dans l'île, où chaînes de restauration rapide, supermarchés et compagnies aériennes low cost ont enfin réussi à s'introduire ; de grands groupes d'hôtellerie s'y intéressent et des projets de complexes touristiques ressortent des tiroirs où la peur des attentats avait incité à les y ranger. Certes, des associations regroupant écologistes, nationalistes et militant-e-s de gauche mènent des actions via les tribunaux pour empêcher certaines constructions, et la précédente CTC (sous la présidence du radical Paul Giacobbi épaulé par les élu-e-s autonomistes) a voté un Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (Padduc) qui limite plus strictement la constructibilité que sa précédente version de 2008, élaborée par une direction territoriale alors à droite (5). Cependant, face aux multiples appétits qu'aiguise le prix du mètre carré insulaire, la loi littoral de 1976 constitue un bien faible rempart, et la spéculation immobilière va bon train.

### Une mise au pas culturelle ralentie

La langue et la culture corses en général étant quant à elles restées pour les nationalistes un cheval de bataille, et un

*4.Ces arrêtés de 1801 freinaient la vente des terres et des biens immobiliers parce que la non-obligation de déclarer une succession maintenait beaucoup de propriétés dans l'indivision.*

*5.Voir CA n° 185 : « Corse – Bientôt à la mer, ce Padduc ? », et n° 210 : « Entre spéculation immobilière et précarité sociale ».*

cheval facile à enfourcher par les élu-e-s traditionnels, elles ne sont plus ni dépréciées ni négligées. La CTC affirme ainsi sur son site que l'enseignement du corse « fait l'objet d'un soutien constant et résolu » de sa part : elle a adopté à l'unanimité, en 2007, un Plan stratégique d'aménagement et de développement pour cette langue ; en 2010, une Charte pour « renforcer [son] usage et [sa] visibilité dans la vie sociale et l'espace public »... Mais quoique l'université de Corte, qui compte à présent 4 500 étudiant-e-s, propose un diplome universitaire en langue et culture corses, et que nombre d'écrits aient été publiés ces dernières décennies en corse, il reste comme les autres langues régionales enseigné à titre facultatif (trois heures hebdomadaires dans toutes les classes dès le primaire, neuf heures dans la filière bilingue).

La classe politique traditionnelle insulaire a toujours su dans son ensemble quand lâcher quelques mots dans l'idiome de son électorat. Si le discours d'intronisation que le leader indépendantiste Talamoni a prononcé entièrement en corse à l'Assemblée territoriale a déclenché une tempête sur le continent, il a été salué favorablement dans l'île, y compris par la droite (le maire d'Ajaccio Marcangeli, élu pour Les Républicains, a par exemple trouvé que ce choix « normal »). Une motion votée le 17 mai 2013 par les élu-e-s territoriaux a d'ailleurs déjà fait du corse une langue coofficielle avec le français. Malheureusement, l'Etat rend inopérante toute cette assez bonne volonté en matière linguistique : Hollande avait promis, pendant sa campagne présidentielle, qu'il ferait adopter en Congrès extraordinaire la Charte européenne des langues régionales, signée par la France en 1999 mais jamais ratifiée en raison de blocages constitutionnels. Or le Sénat a une fois de plus enterré ce projet le 27 octobre 2015.

*6. Notamment des subventions détournées dans les poches de proches, élus ou conseillers politiques, qui prétendaient posséder des logements ayant le label « gîtes de France ».*

*7. Il a devancé la CGT aux prud'homales de 2002 et est aujourd'hui le syndicat le mieux implanté dans l'île, revendiquant 5 000 adhérent-e-s.*

*8. Voir CA n° 246 : « SNCM – La fin programmée d'une tumultueuse liaison Corse-continent ».*

*9. « Nous sommes de ce pays et nous voulons y rester ! »*




### Un asservissement politique toujours réel

La question de la langue le montre, les institutions territoriales actuelles ne peuvent mener une « vraie » politique : elles n'en ont ni les pouvoirs ni les moyens – ni même vraiment l'envie. La CTC traite les questions de la vie quotidienne en Corse : elle gère les écoles et les infrastructures routières, se penche sur les problèmes d'environnement... mais elle n'a pas le dernier mot avec l'Etat sur les nombreux autres sujets : en septembre 2015, l'Assemblée corse s'est prononcée à la quasi-unanimité pour une réforme constitutionnelle qui permettrait la reconnaissance à part entière du peuple corse (présentement « composante du peuple français ») et qui donnerait plus de latitude à la CTC en matière de gestion du foncier et de politique fiscale ; en mai 2014, elle a opté pour un statut de résident qui oblige à vivre depuis au moins cinq ans dans l'île avant de pouvoir y accéder à la propriété... Mais, chaque fois, elle s'est fait rappeler à l'ordre – les déclarations du Premier ministre Valls ou les arrêts du Conseil constitutionnel lui signifiant son absence d'autorité en la matière.

L'Etat français dirige donc toujours bien la Corse. Les dotations versées par lui à la CTC en 2014 (qui ont d'abord stagné puis baissé depuis 2009) représentent 59,5 % de ses recettes – une dépendance financière qui compte. Et l'abandon de la lutte armée a montré que le pouvoir « socialiste » n'était pas disposé à céder un pouce de son pouvoir : si la décision des clandestins a permis à Corsica libera de conclure une alliance avec Femu a Corsica pour les territoriales (l'arrêt de la violence étant pour les autonomistes la condition préalable à cette entente), le gouvernement, trop content d'avoir obtenu sans compensation ce qu'il recherchait depuis trente-huit ans, a fait ensuite la sourde oreille aux appels lancés par Jean-Guy Talamoni pour négocier le sort de la vingtaine de militants corses emprisonnés en général sur le continent (une amnistie ou du moins un rapprochement avec leurs familles).

Quant aux élu-e-s territoriaux, leur bel unanimisme sur les questions culturelles ne doit pas tromper sur leurs intentions – qui demeurent de conserver leurs prérogatives. D'une part, les clans traditionnels ne se sont pas convertis au nationalisme : au fil des ans, ils ont simplement montré leur capacité habituelle à tirer parti de leur absence de programme en reprenant les propositions des nationalistes pour rester en place. D'autre part, la « ligne » des clans demeurant de... se positionner en fonction de leurs intérêts du moment, ils peuvent aussi bien renier demain leurs engagements si le vent tourne.

De leur côté, les organisations nationalistes ont complètement révisé leur attitude par rapport aux institutions corses depuis leur création : après les avoir critiquées comme étant un jouet offert par le pouvoir colonial, elles n'ont pas tardé à s'investir dedans, ne prônant plus la rupture immédiate avec l'Etat français mais la gestion autonome des affaires corses dans le cadre « hexagonal » ; et, pour les conquérir, elles n'ont rejeté aucune alliance ponctuelle ou stratégie politicienne. Aux municipales de 2014, Gilles Simeoni l'a ainsi emporté à Bastia en s'alliant avec la gauche et la droite libérale, et il a nommé à son côté le second d'Emile Zuccarelli, l'ex-élu clanique radical de cette ville...

On le voit, alors que la revendication nationaliste reposait à l'origine beaucoup sur la dénonciation de ces clanistes *manghjoni*, profiteurs du peuple corse dont il fallait se libérer, ce point de vue a été largement oublié au profit d'ententes négociées par une nouvelle caste d'élus avec tel ou tel parti, au gré des scrutins. Ces élus se sont mêlés à la *pulitichella* d'une île où le PS, quasi inexistant, est à la merci des radicaux de gauche, qui se sont alliés aux autonomistes pour permettre à leur chef, Paul Giacobbi, de gouverner la CTC aux précédentes territoriales ; après quoi ces mêmes autonomistes se sont entendus avec leurs frères ennemis indépendantistes... et le souriant Simeoni a pris la place d'un Giacobbi poursuivi pour « détournement de fonds publics » (6).

Afin de secouer leurs pairs claniques, les dirigeants nationalistes ont aussi souvent fait jouer la rue, en particulier la jeunesse et les *associ*, dont le Syndicat des travailleurs corses (STC [7]), en mobilisant sur la question des militants emprisonnés ou sur celle des liaisons maritimes (les indépendantistes veulent une compagnie appartenant aux institutions insulaires et qui embaucherait le personnel corse licencié par la SNCM [8]). En janvier 2014, après le refus réitéré par le Conseil constitutionnel d'accepter un statut fiscal dérogatoire pour la Corse, les jeunes ont ainsi manifesté en masse à Corti et à Bastia sous la bannière : *« Simu di stu paese, è ci vulemu campà* (9) *! »* pour demander une révision de la Constitution française.

Mais à présent les leaders nationalistes sont aux manettes de la CTC. S'ils peuvent toujours organiser des manifestations contre la mauvaise volonté mise par le gouvernement à accepter les décisions de celle-ci, ils tireront désormais moins aisément leur épingle du jeu face au climat social insulaire. Le discours d'extrême droite qui se propage jusque dans ses rangs menace en effet d'enterrer définitivement la sympathique lutte d'un peuple visant à défendre sa culture et à préserver son territoire des saccages du capitalisme en un mouvement raciste désireux d'en chasser l'étranger au nom d'une grotesque « pureté ethnique ».

*Vanina*
*Auteur de* Corse, la liberté pas la mort *et* La revendication institutionnelle *ed. Acratie, 1983 et 1995*

# Libye, la descente aux enfers

***Le 15 février 2016, la société libyenne devrait fêter le 5ème anniversaire du déclenchement des événements qui ont abouti à la chute du régime de Kadhafi, grâce aux bombardements intensifs de la France et de l'Otan. Cette « Révolution » a tourné court et s'est transformée petit à petit en catastrophe, pour finir en 2016 par un véritable cauchemar. Deux parlements périmés aux mandats expirés, deux gouvernements, une armée commandée par un général à la retraite, ex agent de la CIA et un troisième gouvernement tout neuf issu de négociations sous l'égide de l'ONU, mais qui n'est pas reconnu des deux autres gouvernements. Ajoutons à ces embouteillages, l'État Islamique avec ses horreurs du Moyen-âge, les quelques dizaines de milliers d'hommes armés en milices de tout bord et, in fine, la menace pour les uns ou l'espoir pour les autres d'une intervention américaine et européenne qui sauvera le pays ou l'anéantira définitivement.***

## Introduction

Dans de précédents articles parus dans *Courant Alternatif*, nous avons déjà abordé les intérêts de la France et du capitalisme en général à ramener l'économie libyenne dans les zones d'influence de l'Euro et du FMI et à contrecarrer les projets économiques et politiques de la Libye en Afrique. Ce qui se passe actuellement dépasse de loin les craintes, le pessimisme et les pronostics des uns et des autres. La société libyenne est aujourd'hui un véritable laboratoire à ciel ouvert où la bourgeoisie, le capitalisme et l'impérialisme œuvrent de la manière la plus sauvage pour fabriquer, avec les facteurs sociaux, culturels, politiques, économiques et militaires, un cocktail explosif où règnent l'argent, les armes, la violence et la corruption. Bourgeoisie, capitalisme et impérialisme ne sont pas des concepts abstraits ou vides de sens, ce sont des actions concrètes menées par des hommes réels en costard-cravate, avec attaché-case et téléphones portables. Ils amalgament la religion, les sentiments d'appartenance, la violence, les volontés de vengeance, les désirs de pouvoir pour arriver à leur but final : plus de profits le plus vite possible…! Ce trio diabolique opère dans un environnement favorable gangrené par la religion exploitée jusqu'à l'overdose. La société libyenne souffre d'une sorte de schizophrénie grave ou chronique. L'escalade se poursuit en un développement exponentiel jusqu'à l'implosion de la société toute entière et cette ultime phase s'appelle Daesh…




## Le royaume du sable

La société libyenne est une société homogène, musulmane et traditionnelle, malgré la distance qui sépare les grandes villes de l'Ouest, de l'Est et du Sud. Majoritairement sunnite avec une minorité ibadite berbérophone, sous monarchie imposée par les Anglais depuis 1951, elle avait déjà à sa tête une personnalité religieuse. Le roi Idriss qui vient de la confrérie Senoussia, confrérie établie vers 1840 dans l'Est libyen qui élargira son influence plus au sud dans le désert, jusqu'au Tchad. Malgré son statut de chef religieux, il laissera la société s'ouvrir et se développer par la construction de quelques écoles, quelques hôpitaux, de routes pour relier l'ensemble du pays, l'ouverture de deux universités à Tripoli et Benghazi, l'instauration de la mixité, un semblant de liberté de presse, etc. Dans les années soixante, apparaît, comme en Égypte et Tunisie, une bourgeoisie «éclairée» avec un niveau économique qui s'améliore grâce au pétrole ; elle commence à concurrencer la bourgeoisie issue de la communauté italienne (20 à 25000) et juive (10 000). Une élite ira étudier dans d'autres pays arabes (Égypte, Syrie, Irak) mais aussi aux USA, en Angleterre, en Allemagne ; ces intellectuels découvrent les capitales européennes, la laïcité, les idées nouvelles, la liberté d'opinion, la démocratie, etc. Parallèlement, les profs d'universités, les enseignants des lycées et collèges, venant pour l'essentiel d'Égypte, Irak, Syrie et Palestine apportent avec eux les idées des Frères musulmans, le nationalisme arabe, le baasisme et le communisme, ce qui permettra l'apparition de petits partis politiques autour de ces courants largement discutés et propagés dans les universités. La situation sociale et économique, malgré l'apparition des revenus du pétrole reste déplorable, misère et pauvreté, analphabétisme important, chômage, bidonvilles, manque d'eau, d'électricité, d'assainissement dans les villages. A la fin des années 60, la société est en ébullition avec manifs et grèves de lycéens et d'étudiants, revendications ouvrières pour un meilleur salaire et allègement du temps de travail, etc. Des réformes sont exigées ainsi qu'un meilleur partage de la rente pétrolière.

## La révolution verte

Le 1er septembre 1969, Kadhafi arrive au pouvoir par un coup d'état blanc, sans effusion de sang, accueilli comme un miracle tombé du ciel, jeune officier de 27 ans, nationaliste nassérien, musulman pratiquant, socialiste et anti impérialiste, venant des couches sociales les plus pauvres du Sud. Ce curriculum vitae ne laisse aucune chance à une opposition immédiate quelconque. Il débute son programme par l'expulsion des Italiens ; les Juifs, eux, sont partis deux ans plutôt lors de la guerre de 1967 en Palestine. Kadhafi expulse les Italiens sans indemnités, il humilie les Américains et les Anglais en les obligeant à abandonner leurs bases militaires et renégocie les contrats avec les compagnies pétrolières. Il instaure la charia, interdit l'alcool, ferme les bars et la brasserie de bière, supprime les vignobles ; il impose le port du foulard à l'université, ferme le département de langue hébraïque, interdit les livres de Sartre… Le premier pas vers une «ré islamisation» de la société libyenne a été franchi à ce moment-là de l'histoire de la Libye, et quand on parle de «ré islamisation» on parle en même temps d'arabisation. En effet, Kadhafi a voulu et a réussi partiellement à arracher ce pays à ses origines africaine et berbère et le rapprocher du continent arabo-musulman.

## L'islam libyen

Avant l'arrivée de Kadhafi au pouvoir en 1969, l'islam politique en Libye était surtout constitué de deux groupes très proches, les Frères musulmans et le parti Al Tahrir. Les Frères musulmans sont apparus en 1949, avec l'arrivée en Libye de trois jeunes Égyptiens fuyant leur pays, accusés de tentative d'assassinat sur le premier ministre de l'époque, Nuqrashi. Idriss El-Senoussi, pas encore nommé roi par les Anglais, les a accueilli et leur a offert l'asile politique avec la complicité du gouverneur britannique de Barqa. Dès lors, la littérature des Frères musulmans commence à arriver massivement d'Égypte par le biais des enseignants égyptiens et d'étudiants libyens partis en Égypte. C'est seulement en 1967, après la défaite du nassérisme et du nationalisme arabe, que ce groupe se constitue comme parti politique clandestin. Au début Kadhafi a été tolérant envers les Frères musulmans jusqu'à la déclaration de la révolution culturelle faite à Zwara en 1973 où il décrète la fin des partis politiques et oblige la direction des Frères musulmans à déclarer publiquement à la télévision la dissolution de leur groupe. Une trentaine de dirigeants islamistes sont arrêtés et feront 21 jours de prison avant que Kadhafi ne les relâche en leur demandant d'aller prêcher et propager l'islam en Afrique et en Asie car les Libyens, eux, sont déjà musulmans. Le

mouvement retourne alors à la clandestinité, beaucoup de ses membres partent à l'étranger pour former des groupes d'opposition. L'autre parti islamiste est le parti de la libération «Al-Tahrir», fondé en 1953 en Égypte, ses idées se propagent en Libye par l'entremise d'un enseignant palestinien à Benghazi fin des années 50. Le parti est formé en 1964 par un ancien membre des Frères musulmans. Ce parti est plus radical que celui des Frères musulmans, il réclame l'instauration d'un califat et la stricte application de la charia, sans recours à la violence ; il subira le même sort que celui des Frères musulmans.




### L'islam politique

Les années qui suivent seront très agitées avec l'arrivée au pouvoir de Khomeiny et l'instauration d'un état islamique d'Iran en 1979, l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques et l'assassinat du président égyptien Anouar Al-Sadate en 1981 par les islamistes qu'il a libéré dix ans auparavant (15 mai 1971) pour neutraliser les forces de gauche. Le monde arabe et musulman est en effervescence. Pendant ce temps, les Américains réalisent que Kadhafi est incontrôlable et qu'ils ont fait une erreur de ne pas intervenir lors de son coup d'état alors qu'ils en avaient les moyens et toutes les informations. Ils décident donc de corriger cette erreur, comme d'habitude par des erreurs encore plus graves, c'est ainsi qu'ils financent et forment des groupes et partis politiques islamistes et les aident à mener une opposition armée en Libye. C'est là qu'apparaît le Front National pour le Salut de la Libye, le 7 octobre 1981, financé directement par les Américains, les Saoudiens et les Qatari. Le nettoyage opéré par Kadhafi au sein du mouvement islamiste a laissé un vide tout relatif qui sera comblé très vite par les Salafistes (pacifistes) ou salafisme de prédication ; avec barbe et djellaba ils se contentent de remplir les mosquées, surtout le vendredi et d'y prêcher les paroles de dieu. Ils ont conclu un accord tacite avec le pouvoir qui les encourage et les utilise contre les salafistes djihadistes. Car ce courant qui critique pratiquement tous les autres courants religieux et politiques commande à ces adeptes l'obéissance totale au gouverneur quel qu'il soit. Toute forme d'opposition au pouvoir en place est considérer comme une rébellion (Khorouj) donc haram ou illicite.

Ce courant, à notre avis, est le plus dangereux car il n'est pas «violent» et distille son poison mortel au sein de la population, discrètement et en profondeur ; ils sont même considérés comme des hommes de Bien. Les femmes sont entièrement voilées, portent des gants pour serrer les mains des hommes y compris ceux de leur propre famille, les filles portent le voile avant leur septième année. Ils se reconnaissent dans les prêches du prédicateur saoudien Rabiâ Al-Madkhali qui sont écoutables un peu partout dans le monde et c'est ce courant (madkhaliste) qui, en travaillant en profondeur tous les jours et surtout dans les quartiers populaires, a préparé la société libyenne à accepter ce qui arrivera plus tard et a formé une réserve de jeunes gens issus des classes déshéritées, prêts à être envoyés en enfer.

.Dans les années 80, l'Europe et les USA ont été le théâtre du développement de l'islam politique, faute de pouvoir agir dans les pays d'origine. Les étudiants, les intellectuels et toute la diaspora arabe et musulmane étaient galvanisés par le succès de l'état islamique iranien et déçus par l'échec du nationalisme arabe et la mort de Nasser. Les Frères musulmans y organisent des colloques, des meetings, des campings pour mobiliser la jeunesse arabe et musulmane. Sentant le danger, le régime libyen se radicalise, il intensifie l'activité des comités révolutionnaires pour traquer les opposants et commettre des assassinats, une dizaine en Europe même, et autant en Libye. Beaucoup de jeunes intellectuels libyens commencent à chercher d'autres solutions pour faire face au régime, surtout ceux qui vivent en Europe ou aux USA.

### L'origine de la radicalisation

Force est de constater que la catastrophe sociale et politique et la crise, que traversent la Libye, la Syrie, l'Irak, le Yémen et d'autres pays africains, ont quelque chose à voir avec ce qui s'est passé en Afghanistan dans les années 80 au siècle dernier. Ce chaos politique est lié d'une manière ou d'une autre à la campagne anti «communiste» menée par les USA en Afghanistan. Campagne qui consiste à recruter et embrigader la jeunesse arabe pour combattre les troupes soviétiques, ce sont des jeunes qui fuient la misère et la répression de leur pays d'origine. Les USA ont développé à cette époque le plus grand programme d'entraînement militaire au monde, injecté des millions de dollars de la CIA et du gouvernement américain, des millions de la fortune personnelle de Ben Laden et des milliards de l'Arabie Saoudite et des monarchies pétrolières. A cette époque, le prêche d'Abdallah Azzam est facilement accessible, il vit en Afghanistan avec Ben Laden, menant la lutte armée contre les «communistes» ennemis de dieu et des Américains. Abdallah Azzam, théoricien des Frères musulmans, d'origine palestinienne, était professeur de charia en Jordanie en 1973 d'où il en est chassé ; il rejoint l'université du roi Abd Al-Aziz en Arabie Saoudite où il aura comme élève Oussama Ben Laden. Plus tard, c'est en Afghanistan qu'il commence à théoriser le djihad, comme concept islamique de lutte armée «obligatoire» pour chaque musulman. Après le départ des Soviétiques de l'Afghanistan en 1989, des centaines, voire des milliers de combattants arabes retournent dans leur pays d'origine, bien endoctrinés et entraînés au maniement des armes et d'explosifs dans les montagnes de Peshawar. Une grande partie des combattants du GIA (Groupe Islamiste Armé) et MIA (Mouvement Islamiste Armé) viennent de ces montagnes d'Afghanistan, ce sont eux qui ont mené pendant plus de 10 ans (1991/2002) une guerre en Algérie, avec la complicité de l'armée, guerre civile qui a fait plus de 200 000 morts. Les combattants islamistes qui ont formé le GICL en Libye et combattu Kadhafi sans succès, sont aussi sortis de ces montagnes.

### L'islam armé

C'est dans ce contexte que se constitue le Groupe Islamique Combattant en Libye (*GICL*). Sa première confrontation avec le régime date de 1986 par la liquidation d'un membre important du comité révolutionnaire de Benghazi, et suite à cet assassinat, le régime exécute neuf membres du groupe, le 17 février 1987 à Benghazi. En 1989, d'autres affrontements armés avec des armes lourdes ont lieu à Benghazi et Misrata, suivis de très nombreuses arrestations, en octobre de cette année-là il y aura plus de 5000 arrestations. Dans sa première revendication officielle, en octobre 1995, Le Groupe Islamique Combattant déclare sa responsabilité dans les opérations précédentes contre le régime et s'oppose publiquement au pouvoir en menant des opérations contre les locaux des comités révolutionnaires, les casernes de police, l'école de police, la prison de Bouslim à Tripoli et dans diverses villes : Benghazi, Derna, Tripoli, Al Baïda et Syrte, ce qui leur permet de récupérer des armes à chaque fois. La répression est impitoyable, la plupart des membres du groupe sont soit en prison, soit en exil notamment en Angleterre qui les accueille à bras ouvert. Le 29 juin 1996 pour réprimer une révolte dans la prison de Bouslim, le régime fait ouvrir le feu à la mitraillette et kalachnikov massacrant 1200 prisonniers dans la cour, puis transporte les corps dans des camions frigo pour les brûler ou les enterrer dans des fosses communes. Après la levée de l'embargo sur la Libye en avril 1999 et le rétablissement des relations avec les USA, un accord est passé avec ce qui reste des islamistes emprisonnés pour démarrer des négociations sur leur repentance en échange de leur libération. En mars 2006, le fils de Kadhafi, Saîf Al-Islam arrive à mener la réconciliation avec les islamistes radicaux par la médiation des Frères musulmans. Il libère un grand nombre des islamistes emprisonnés, ceux-ci retrouvent leur travail ou fonction et certains même seront indemnisés.

Quant à savoir quelle influence a ce groupe sur la société libyenne, cela reste très probléma-




tique, c'est un groupe qui ne dépasse pas quelques centaines de membres actifs et qui n'a pas de prise réelle sur la société mis à part une certaine sympathie d'autres groupes islamistes comme les Frères musulmans ou certains salafistes madkhalistes.

## L'État

Il est évident que l'État Islamique en Libye n'est pas le résultat d'une création spontanée mais d'une évolution des forces djihadistes existantes dans le pays avant même les événements de 2011. Ces groupes se sont renforcés dans le chaos général après ces événements mais aussi avec l'aide de milliers de combattants venus du Mali, d'Algérie, d'Égypte ou de Syrie. L'ancêtre de l'EI est un cocktail de GICL, Frères musulmans, salafistes et quelques groupes armés d'aventuriers et trafiquants d'armes, qui se sont regroupés dans une structure : Ansar Al-Charia créée en 2012 par Mohammed Zahawi à Benghazi puis Derna et Syrte. Ce groupe est lié organiquement à un groupe identique en Tunisie qui fait partie de Al-Qaïda. L'objectif d'Ansar Al-Charia est d'instaurer une pratique de l'islam conforme à la charia et de purifier l'islam des pratiques «païennes», d'où la destruction de tombes vénérées et de monuments historiques, des vestiges de cités grecques et romaines et le saccage des statues. Des membres de ce groupe ont déclaré leur appartenance à Daesh, notamment à Derna et Syrte ; par contre à Benghazi le groupe a vu le départ de plusieurs membres quand leur direction a refusé de faire allégeance à Daesh et à son leader Al-Baghdadi. Officiellement, en octobre 2014, le premier groupe à faire allégeance à Daesh est «le conseil de la Shora des jeunes de l'Islam» à Derna suite à la déclaration d'Aboukar Al Baghdadi d'annexion de trois régions libyennes (la Tripolitaine, le Fezzan et Barqa) à l'État Islamique et son califat. Dès lors les actions de Daesh se sont multipliées dans ces villes et d'autres jusqu'à leur acte le plus médiatique par la diffusion le 15 février 2015 d'un film montrant l'exécution de 21 travailleurs égyptiens, tout simplement parce qu'ils étaient coptes puis en avril avec l'exécution d'otages éthiopiens !

Actuellement les troupes de l'État Islamique en Libye ont changé de quartier général et de point d'attache. Leur matériel et leur personnel ont été transférés à Syrte au centre-nord du pays après qu'elles aient été chassées de Derna par des milices armées soutenues par les forces du général Haftar et d'autres groupes proches d'Al-Qaïda. L'EI est obligé de négocier sa sortie par la mer vers Syrte, et selon certaines sources ils auraient payé quelques millions de dollars pour assurer la fuite de leurs dirigeants. A partir de Syrte, ils espèrent progresser vers l'Ouest, à Misrata, où il y a la plus importante réserve d'armes du pays, voire en Afrique du Nord puis vers le Sud où se situent les puits de pétrole, un espace difficile à contrôler qui offre une ouverture vers l'Afrique. Et ils pensent finalement pouvoir attaquer les ports pétroliers qui se trouvent à quelques centaines de kilomètres à l'Est : Ras Lanouf, Sidra, Marsa Brega et Zouitina où il y a des réservoirs, des raffineries et complexes industriels. Ajoutons à cela que Syrte était la capitale de Kadhafi et sa tanière fortifiée, avec des kilomètres d'abris anti-aériens, des kilomètres de tunnels souterrains et des caches d'armes. Depuis janvier 2016, l'État Islamique en Libye a commencé son programme en déployant ses troupes à Ajdabia, en attaquant Ras Lanouf, un des plus grand port pétrolier. Dernières informations révélées par la presse britannique, Abou-bakr Al-Baghdadi a envoyé un représentant à Syrte du nom d'Abou-Omar, pour gérer les contingents de Daesh, d'environ 3000 personnes et pour préparer le transfert de leurs capitales de Raqqa (Syrie) et Mossoul (Irak) vers Syrte après l'intensification des frappes aériennes de la coalition internationale (65 492 frappes dont 7 551 américaines et 5 662 russes).

## Les raisons de l'émergence de l'EI en Libye

Comme nous l'avons déjà indiqué, le phénomène du djihad islamique est lié aux événements des années 80 en Afghanistan et à la création du groupe des combattants libyens qui a fait plusieurs tentatives armées contre le régime et trois tentatives d'assassinat contre Kadhafi lui-même. Il y a eu ensuite le départ vers l'Irak après 2003 et notamment 2006 de plusieurs salafistes libyens afin de mener la guerre contre la coalition internationale. Ceux-ci se sont enrôlés dans les rangs d'Al-Qaïda de Zerqawi, groupe qui se transformera plus tard en État Islamique en Irak. La troisième étape a lieu en 2011 avec l'enrôlement de beaucoup de jeunes Libyens en Syrie pour lutter contre Bachar El Assad et contribuer au développement de l'État Islamique. Une cause d'importance capitale du développement de l'EI est la prolifération de groupes armés dans tout le pays après février 2011 avec le soutien du CNT (Conseil National de Transition) qui, à l'époque, a même légiféré pour leur verser des salaires sous prétexte qu'ils défendent la «révolution de février» face aux forces de Kadhafi qui guettaient la moindre occasion pour reprendre le pouvoir. Former un katiba (une sorte de bataillon de 300 à 1500 recrues) devient, après 2012, un moyen de gagner beaucoup d'argent, d'avoir du pouvoir économique et politique, comme à Misrata avec pas moins de 236 katiba de révolutionnaires enregistrés, et cela après la fin de la guerre contre les forces de Kadhafi ! Dès le début, nombre de ces groupes se sont lancés à la chasse de toute personne ayant un lien de près ou de loin avec l'ancien régime ce qui a causé la fuite de milliers de personnes quittant leur ville ou village. Syrte, ville d'origine de Kadhafi, subira de terribles exactions punitives pendant tout le temps de la «révolution» et surtout après la mort de Kadhafi le 20 octobre 2011. Des enlèvements, des viols, des destructions de



*Une colonne de la branche libyenne d'E.I.*


Pillage de Syrte

maisons, des massacres, des bombardements, des pillages et des tortures inimaginables. C'est pour cette raison que les personnes restantes dans la ville se tournent vers les groupes djihadistes pour qu'ils les protègent des autres groupes armés et aussi pour se venger de cette humiliation et déchéance du pouvoir. C'est Ansar Al-Charia qui a préparé le terrain pour l'installation de l'EI à Syrte par un travail de propagande et de recrutement des anciens du régime de Kadhafi, et surtout par une collecte de fonds pour leur fonctionnement. Octobre 2013, un groupe armé jamais identifié a commis un hold-up sur un camion de transfert de fonds de la banque centrale libyenne à Syrte, estimation du butin : 25 à 30 millions de dollars. Il y a eu des vols de sommes très importantes dans la même région de Syrte les 26 mai, 22 novembre, 9 et 10 juillet 2014. Fin mai, l'EI met la main sur la base aérienne Al Guerdabiya, la grande rivière artificielle d'irrigation, la principale centrale électrique de Syrte et contrôle ainsi la totalité de la ville. Il poursuit vers d'autres villes : Noufliyya, Benjouad, Ajdabya, Hrawa. Son territoire s'étend sur plus de 200 km de côtes au cœur de la Libye, entre Misrata et Benghazi, au Sud la route est libre jusqu'aux frontières de l'Algérie, du Tchad, du Niger et du Soudan.

### L'Avenir

Daesh en Libye fait partie de la transformation du monde arabo-musulman en général, sa réussite ou son échec dépendent de nombreux facteurs internes et externes. Même si personne ne parie sur sa durée en Libye, le général Haftar et le gouvernement de Benghazi ont intérêt à exagérer le danger Daesh, pour pouvoir éradiquer toutes les tendances islamistes, Frères musulmans compris ; ils sont poussés en cela par le gouvernement de Sissi en Égypte. Quant aux islamistes de Tripoli, ceux-ci pensent avoir en Daesh un allié objectif contre leurs ennemis militaires et alliés libéraux, tout en sentant le danger se rapprocher de Misrata avec Daesh à Syrte contre lequel ils déclenchent des opérations symboliques pour marquer leur territoire.

Il y a eu plusieurs tentatives de négociation et de conciliation entre les différentes fractions politiques par l'intermédiaire de la Tunisie, l'Algérie et le Maroc sans succès. Finalement, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 23 décembre 2015, une résolution qui soutient le futur gouvernement libyen d'union nationale prévu par l'accord de Skhirat au Maroc du 17 décembre et demande aux pays membres de l'aider à restaurer la stabilité en Libye. La proposition des Nations unies fait suite à des mois de négociations entre les deux principales forces politiques représentées par les gouvernements de Tobrouk et Tripoli, plus de 150 personnalités libyennes représentant toutes les régions et les tendances. Fayez Al-Sarraj, un architecte, préside un gouvernement de 32 ministres difficile à former et non reconnu par Tripoli, Tobrouk, encore moins par Daesh et les divers groupes armés absents de la table des négociations. Ce troisième gouvernement siège actuellement à Tunis.

Tout laisse croire donc que les Américains et les Européens cherchent à former le plus vite possible un gouvernement qui jouirait d'une légitimité même relative pour justifier une intervention militaire préparée et programmée depuis au moins un an.

### Le mot de la fin

Tant qu'on continuera à voir Daesh comme des barbares, des millénaristes, voire des nihilistes (Alain Badiou et autres intellectuels, et la plupart des éditorialistes) on ne peut comprendre le mécanisme interne de ce phénomène qui n'a rien à voir de près ou de loin avec le nihilisme historique ou philosophique. Daesh et les autres groupes islamistes armés sont des mouvements politiques qui utilisent la lutte armée pour réaliser leurs objectifs. Ils élaborent une idéologie et une vision spécifique du monde, une stratégie et des tactiques opérationnelles. Les traiter de barbares ou de millénaristes ne changera rien à l'affaire et les bombardements ne serviront à rien non plus. Ce qu'il faut combattre et faire exploser c'est leur programme politique et idéologique, leur vision du monde. Il est difficile de s'attaquer à l'idéologie totalitaire de Daesh sans en même temps éclabousser le totalitarisme capitaliste qui l'a engendré.

Finalement il ne faut pas oublier que Daesh est une conséquence non pas une cause, naturellement ce sont les causes qu'il faut éradiquer. L'État Islamique tire son origine et sa légitimité de la guerre en Afghanistan, de l'embargo puis de l'invasion de l'Irak, du scandale de la prison de Boughraïb, de Guantanamo, du mur de l'apartheid en Palestine, de Gaza assiégée et bombardée, de la rivalité entre l'Iran et l'Arabie saoudite pour le contrôle du monde musulman, mais aussi de la dictature ambiante dans tout le monde arabe, de la misère, de l'exploitation, et de l'absence d'une vie libre et digne comme tout le monde…

Dans le monde «civilisé», on aime l'ordre au point de préférer l'injustice au désordre (Goethe) mais dans le monde moins civilisé quand il y a trop d'injustice, quand on exagère jusqu'à l'humiliation, certaines personnes et groupes de personnes préfèrent le désordre et deviennent des «barbares».

*Saoud Salem, OCL Toulouse,*
*24 janvier 2016*



*Plus de 42 morts dans un attentat suicide*